

LA TERRE de chez nous

Port payé à Québec

DEUX CAHIERS

Volume 56, numéro 2 — Longueuil 28 février 1985

Lait

Plus de 15 millions de dollars de fonds fédéraux destinés au financement de la politique laitière n'attendent plus que le feu vert du Conseil du trésor. On a appris que le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, était bien près d'obtenir l'assentiment de ses collègues. p. 11

Québec

Lors d'une rencontre avec le ministre Garon, vendredi dernier, les dirigeants de l'UPA ont exposé en détail leurs propositions concrètes de réforme des assurances agricoles. Ils attendent maintenant des suites. Ils ont également abordé la question de l'enregistrement des exploitations agricoles. p. 8

Fédérée

Les délégués à l'assemblée annuelle de la Coopérative fédérée ont posé les premiers jalons d'une unification des efforts de la coopération laitière dans la mise en marché des produits laitiers. D'autre part, les dirigeants ont rendu compte d'une excellente année. p. 2

Église

L'évêque d'Amos, Mgr Gérard Drainville, a rendu public un document intitulé "Espoirs et défis de l'agriculture dans le Québec d'aujourd'hui". Critique à l'égard de l'évolution récente de l'agriculture, il propose des changements qui apporteraient un meilleur équilibre. p. 2

Porc

Selon le président de la Fédération des producteurs de porcs, M. Yvon Scalabrini, le contingentement de la production porcine canadienne n'est pas pour demain. Il affirme que seule l'agence de vente pourra améliorer la mise en marché pour les producteurs de porcs du Québec. p. 18

Environnement: RÉSISTANCE ACTIVE

Devant la lenteur du Gouvernement à répondre à sa demande d'amélioration du programme d'aide financière pour la protection de l'environnement en milieu agricole, l'Union des producteurs agricoles invite les agriculteurs à ne pas se plier aux exigences du ministère de l'Environnement s'ils ne sont pas des pollueurs, tant qu'ils n'auront pas reçu une aide financière équitable et suffisante. p. 5

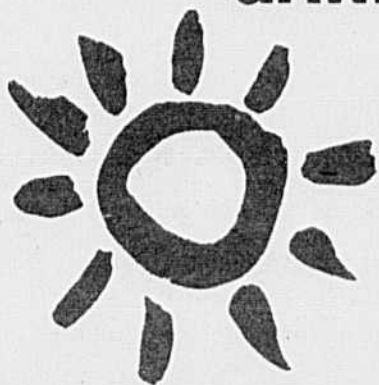


SALON DE
L'AGRICULTURE :

Avenir incertain

On ne sait pas encore s'il y aura un Salon de l'agriculture et de l'alimentation en 1985. Chose certaine, la prochaine exposition ne se tiendra pas au stade et au vélodrome olympiques. Il se pourrait par contre qu'elle ait lieu à l'île Notre-Dame dans le parc des expositions agro-alimentaires que le ministre Garon envisage d'y aménager. p. 3

GARDIENNAGE



Retournez au
plus tôt
vos réponses

DOSSIER Les céréales

2e cahier

SOMMAIRE

Actualité	2-3-5-8-18
Clé des champs	11
Chronique syndicale	12-13
Classées	23-24-25-26-27
Courrier de M.-J.	20
Opinion rurale	5
MAPAQ	14-15
Marchés	30
Vie politique	6

Changer radicalement l'agriculture

par Evelyn Dumas

NICOLET — Un changement majeur s'impose dans l'agriculture québécoise.

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

4, 5 mars, 13h30, conférence socio-économique sur la santé animale à l'Hôtel Loews le Concorde, à Québec.

5 mars, journée pour les pomiculteurs de la région de Québec, organisée par le bureau de renseignements agricoles de Lévis, Hôtel Quality Inn, boulevard Laurier, Ste-Foy.

5 mars, 10h00, journée provinciale de la luzerne, Motel Colibri, Victoriaville.

5 mars, auditions publiques de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation portant sur les aspects de la relève, de financement et d'endettement agricole au Québec avec l'Union des producteurs agricoles du Québec, la Chambre des notaires, l'Ordre des agronomes, le collège Macdonald, la Fédération des producteurs de bovins du Québec et la Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield, à la Salle Grande/Rupert, Hôtel Holiday Inn, Place Dupuis, Montréal.

6 mars, auditions publiques de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation portant sur les aspects de la relève, de financement et d'endettement agricole au Québec, à la salle Grande/Rupert, Hôtel Holiday Inn, Place Dupuis, Montréal.

6 mars, réunion sur la gestion des fumiers et administration de fermes en 1985, organisée par le bureau de renseignements agricoles de Lévis, Hôtel de ville, St-Jean-Chrysostome.

6 mars, 09h00, assemblée annuelle du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, à la salle O Grand R à Ascot Corner.

7 mars, à 08h45, assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de semences Pedigree du Québec, au motel Brasiervil inc., à Ste-Madeleine, près de St-Hyacinthe.

7 mars, auditions publiques de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation portant sur les aspects de relève, de financement et d'endettement agricole au Québec avec l'UPA de St-Hyacinthe, le Syndicat des professeurs de l'ITAA, l'Association de la relève agricole, l'UPA de Nicolet et la firme Samson, Bélair & Ass., à la salle Casavant, Auberge des Seigneurs, St-Hyacinthe.

9 mars, 08h00, septième congrès de la Fédération des associations apicoles du Québec, Ramada Inn, 5500 est, rue Sherbrooke, Montréal.

11 mars, 09h00, colloque régional: les femmes en agriculture — une source de dynamisme, organisé en collaboration avec ITA de La Pocatière et la Fédération régionale de l'UPA de la Côte-du-Sud, à l'Institut de technologie agricole, La Pocatière.

13 mars, 09h00, assemblée annuelle du Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie, à la salle O Grand R à Ascot Corner.

bécoise. Il faut renverser la tendance à la concentration et au gigantisme qui s'accroît depuis 20 ans. À la place, il faut développer l'autosuffisance régionale. Cela se fera en favorisant au niveau des régions les rapports de complémentarité entre les agriculteurs et les consommateurs comme personnes.

Un document important

M. Gérard Gras, vice-président de l'UPA, qui était présent à la rencontre des Chrétiens en milieu rural en fin de semaine dernière, souligne que le document de travail de Mgr Drainville, "Espoirs et défis de l'agriculture dans le Québec d'aujourd'hui", mérite une lecture attentive de la première à la dernière page.

"Il n'invente rien, dit M. Gras, mais il a le mérite d'avoir assemblé en peu de pages un nombre incalculable de réflexions, d'interrogations et de constatations. Ce ne sont pas des solutions toutes faites. Ce n'est pas non plus une condamnation du progrès technologique et scientifique, au contraire, mais il interroge certaines applications du progrès. C'est un document de réflexion, simple et facile à lire, qui peut permettre à chacun de faire le point. Je souhaite qu'il soit lu par tous les producteurs, ceux qui travaillent de près ou de loin avec les producteurs — particulièrement les ministres de l'Agriculture — et par un grand nombre de citoyens du Québec."

Voilà le noyau d'un document de travail préparé par l'évêque d'Amos, monseigneur Gérard Drainville, qui l'a présenté vendredi dernier à Nicolet, dans le cadre d'une rencontre des Chrétiens en milieu rural.

Ce document, intitulé "Espoirs et défis de l'agriculture dans le Québec d'aujourd'hui", est présenté par le comité des affaires sociales de l'assemblée des évêques du Québec qui veut recueillir le plus de réactions possibles avant d'en faire une lettre pastorale.

Mgr Drainville a une formation universitaire d'écologiste et est issu du milieu agricole. Il a travaillé pendant cinq ans à ce document, consultant de nombreuses personnes du milieu.

Son document commence par une critique radicale de l'évolution récente de l'agriculture québécoise.

Au niveau de l'environnement biologique, il constate une dégradation des sols due à la monoculture, à l'excès d'engrais chimiques et de pesticides, à la destruction de l'humus et des boisés, à la compaction des sols par les machines aratoires. Il note aussi la pollution de l'eau causée par l'excès de fumier dû à la concentration des élevages et par les pesticides.

Il dit entre autres: "Si les orientations actuelles se poursuivent, dans le développement des productions animales, il faudra alors continuer à mettre en oeuvre des moyens énormes, toujours plus coûteux en ressources naturelles et en argent, pour entreposer, manipuler, transformer et épancher ces déchets."

Au niveau social et économique, Mgr Drainville critique le mouvement de concentration des fermes qui deviennent de moins en moins nombreuses et de plus en plus grosses. Le mouvement de concentration des entrepri-

ses agricoles s'accompagne d'un mouvement de centralisation des coopératives agricoles — devenues très technocratiques — et du syndicalisme agricole lui-même.

"Il y a peu de temps, écrit-il, l'organisation syndicale était décentralisée autour de fédérations régionales caractérisées, menant des actions originales et administrant même des offices régionaux. Aujourd'hui, l'organisation syndicale est fortement centralisée, puissante et les actions y sont presque toutes provinciales, y compris l'administration des plans conjoints qui exercent des contrôles importants sur les productions et les producteurs. L'ouverture de l'impressionnante "Maison de l'UPA" à Longueuil à l'automne 1982 indique à la fois une certaine vigueur du syndicalisme agricole et le danger d'une grande centralisation."

Plus loin il ajoute: "Actuellement la Coopération agricole et les fédérations spécialisées de l'UPA fonctionnent totalement en système de type industrialiste: là comme ailleurs il s'agit de produire le plus possible et de faire consommer le plus possible."

La concentration se fait au détriment des régions périphériques. Cela se manifeste entre autres par la répartition des quotas. Si on n'est pas vigilant, souligne l'évêque d'Amos, "on pourra se retrouver avec une "immense ferme" située quelque part le long du Saint-Laurent entre Montréal et Québec, qui nourrira le reste du Québec vivant d'assistance sociale."

Plaidant en faveur de réseaux régionaux de rapports entre agriculteurs et consommateurs, et d'une gestion des ressources de la terre qui s'inspire de l'équilibre inscrit dans la nature, Mgr Drainville formule aussi des recommandations spécifiques: une meilleure place aux femmes en agriculture, un plus grand souci de la relève, plus d'appuis aux petits producteurs, une grande vigilance à l'égard de la biotechnologie qui pourrait détruire l'agriculture actuelle, le développement de la formation et de la recherche.

La Terre de chez nous reviendra plus en détail sur ce document dans de prochains numéros.

On peut obtenir le document au coût de 2 \$ à l'Assemblée des évêques, 1225, boulevard Saint-Joseph est, Montréal, Québec H2J 1L7.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

Excellente année

par Evelyn Dumas

Les délégués à l'assemblée annuelle de la Coopérative fédérée ont posé les premiers jalons d'une unification des efforts de la coopération laitière dans le domaine de la mise en marché.

Ils ont en effet adopté une résolution qui prévoit la tenue d'une étude pour savoir s'il est faisable de regrouper toutes les forces de vente de la coopération laitière.

Le délégué qui a proposé la résolution a fait valoir qu'il devenait de plus en plus difficile et coûteux pour les coopératives laitières, isolément, de pénétrer les grandes chaînes d'alimentation et de faire face à la concurrence des multinationales de l'alimentation.

Il devrait y avoir rapport sur cette étude à la prochaine assemblée annuelle.

À l'assemblée tenue le 21 février, le directeur général, M. Louis-Philippe Poulin, a fait savoir aux sociétaires que la dernière année a été très bonne, et la performance excellente.

Le trop-perçu (l'équivalent des profits) pour l'exercice terminé le 31 octobre 1984 est de 13,8 millions de dollars, une augmentation de 30,1% par rapport à l'année précédente. Une seule fois dans l'histoire de la Fédérée le trop-perçu a été plus élevé, soit en

1979. Il atteignait alors près de 15 millions de dollars.

Sur les trop-perçus de cette année, 6 millions de dollars seront versés en ristournes aux sociétaires et 6 057 159 \$ seront versés à la réserve qui atteint ainsi 42,9 millions de dollars. L'augmentation de la réserve porte l'avoir des sociétaires à 73,4 millions de dollars comparativement à 67,3 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Cet avoir, M. Poulin l'a décrit comme "le patrimoine, inaccessible et indivisible, des sociétaires".

Le chiffre d'affaires de la Coopérative fédérée a atteint l'an dernier 1157 milliard de dollars, une augmentation de 6,7% par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses par contre n'ont augmenté que de 3,5%.

Performance des divisions

M. Poulin a précisé que presque tous les services et divisions de l'entreprise ont enregistré une augmentation de leur chiffre d'affaires: la division des viandes, ainsi que celles de l'aviculture, de l'industrie laitière et des moulées et fertilisants, de même que les services des pétroles, des fruits et légumes et celui des accessoires agricoles ont apporté une contribution aux résultats de l'exercice.

Quelques autres éléments du rapport de M. Poulin:

- Les abattages de porc atteignent un nouveau sommet avec 1 749 308 têtes, soit 4,7% de plus que l'année précédente. Le profit sur le porc est de 2,4 millions de dollars.

- Une augmentation de 22% des ventes de fruits et légumes ne se traduit pas de la même façon en profits à cause des conditions difficiles du marché de gros de ces produits pendant la période.

- Le volume des ventes de céréales a augmenté de 17,2%, et le revenu de ces ventes a augmenté du tiers, l'influence des prix expliquant l'écart. L'augmentation de volume résulte particulièrement d'achats plus considérables effectués à l'extérieur du Québec par suite des faibles récoltes céréalières québécoises de 1983.

- Le service des engrais chimiques, pour la première fois en six ans, subit des pertes. Cela est dû à la guerre des prix dans ce secteur. Les escomptes dits de compétition accordés aux acheteurs ont été trois fois plus élevés la tonne en 1984 qu'en 1981.

- Les ventes de quincaillerie au niveau du gros ont connu une augmentation spectaculaire de 35%.

- Pour la troisième année consécutive, le service de la machinerie agricole est déficitaire. Cela reflète l'état d'une industrie qui traverse la pire crise de son histoire.

Questions des délégués

À deux reprises au cours de l'assemblée, les délégués ont eu l'occasion de

suite à la page 31

Qu'advient-il du Salon de l'agriculture?

par Victor Larivière

On ne sait pas encore s'il y aura un Salon de l'agriculture et de l'alimentation en 1985. Pour Jacques Proulx, président du Centre de promotion des industries agro-alimentaires (CPIAA) de qui relève le Salon, une chose est certaine cependant, la prochaine exposition, si elle a lieu cette année, ne se tiendra plus au stade et au vélodrome olympiques.

Il devenait de plus en plus difficile de faire concorder les dates du Salon avec d'autres événements sportifs. Un bon nombre d'exposants se plaignaient des senteurs, surtout vers la fin du Salon, et réclamaient une séparation entre la présentation des animaux et celle des aliments. Il était impossible de rentabiliser ce Salon qui n'a jamais fait ses frais depuis la première année en 1978, les coûts de location au stade étant trop élevés.

Des démarches ont déjà été entreprises par le CPIAA pour revenir à la Place Bonaventure à l'automne 1985, mais aucune date n'a encore été retenue nous a affirmé Roland Roy, responsable des expositions à cet endroit. Certains se rappelleront que le Salon s'est déjà tenu à la Place Bonaventure avant 1978.

Peut-être à l'île Notre-Dame

Selon Jacques Proulx, il se peut aussi que le Salon se tienne à l'île Notre-Dame dans le parc des expositions agro-alimentaires que le ministre Garon envisage d'y aménager. On utiliserait alors certaines installations actuelles en attendant que les futures constructions permanentes ne soient en place. Le projet de loi I présenté en novembre dernier à l'Assemblée nationale et passé complètement inaperçu à ce moment-là prévoit justement la formation d'une société pour administrer ce parc des expositions

agro-alimentaires. Le débat qui a suivi ce projet a été ajourné le 19 décembre 1984, sans qu'on puisse en terminer la troisième lecture. L'utilisation de l'île Notre-Dame en 1985 comme site du Salon de l'agriculture est toutefois conditionnelle à ce que ce projet de loi I soit adopté à la reprise des travaux en chambre en mars et à ce qu'un protocole d'entente soit signé avec la ville de Montréal.

Dans le journal des débats du 19 décembre dernier, on apprend que ce futur parc, s'il voit le jour, nécessitera des fonds de 40 millions de dollars de la part du gouvernement et environ de 5 millions de la ville de Montréal. Pendant la construction des étables et autres équipements, qui durera deux ans, le ministre Garon parle de la création de 700 emplois. Par la suite, il y aurait environ 150 emplois permanents pour accueillir les visiteurs. Le ministre prévoit un objectif conservateur de 1 500 000 visiteurs par année.

Greffée au parc des expositions agro-alimentaires, une ferme serait exploitée de façon continue, au rythme des saisons. Le pavillon de l'élevage situé sur l'emplacement de l'ex-pavillon de l'Angleterre pourrait héberger des centaines de bêtes et répondre aux besoins du Salon international de l'agriculture. Une vaste arène pour spectacles entourée d'estrades pourrait recevoir 4000 spectateurs. Pour Jean Garon, ce serait l'endroit idéal pour un marché international de nos meilleures bêtes et de nos produits agro-alimentaires, et pour toutes sortes de spectacles à grand déploiement: concours équestre, concours western, rodéo, etc.

Il pourrait y avoir aussi un marché public, un pavillon du génie alimentaire et de la machinerie agricole en plein centre de l'île Notre-Dame, près du pont de la Concorde. Le ministre en parle comme d'un projet extraordi-

naire, d'un lieu de rassemblement où les consommateurs pourront s'amuser, s'informer et se procurer certaines choses.

Le budget annuel prévu pour la première année complète, c'est-à-dire pour 1985-1986, est évalué entre huit et neuf millions de dollars. Pour rentabiliser l'affaire, on parle de partager les installations avec des organisations sportives, par exemple. Selon le ministre Garon, toutes ces activités devront faire leurs frais.

Les libéraux

s'opposent au projet

Yvon Picotte, critique libéral en matière d'agriculture, s'oppose à ce qu'on dépense 45 millions de dollars dans la création d'un tel projet et il estime que cet argent serait mieux utilisé s'il servait à venir en aide aux centaines de producteurs agricoles menacés de faillite.

Clifford Lincoln, député libéral de Nelligan, dans le nord de Montréal, n'est pas d'accord, pour sa part, avec la création d'une autre société d'État où le gouvernement contrôle tout, en nommant cinq des sept membres du conseil d'administration, comme on veut le faire avec la Société du parc des expositions agro-alimentaires. Il trouve aussi que d'engloutir dix millions de dollars pour la construction d'étables, c'est un bien mauvais placement.

Le député libéral de Huntingdon, Claude Dubois, estime de son côté que le futur parc sera un bien piètre endroit pour faire la promotion des produits agro-alimentaires et qu'il n'aidera pas à améliorer le degré d'auto-provisionnement du Québec en aliments. Poudre aux yeux, pétage de bretelles qui n'aident en rien la cause des agriculteurs québécois, conclut le député.

Une concurrence en vue

Avant même que le projet du ministre Garon ne soit adopté, un autre organisme, privé celui-là, se prépare à occuper la place que le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation est en train de perdre. Il s'agit de "Viva", une compagnie formée de cinq financiers de Montréal, qui aura son salon sur les aliments et boissons et cela du 13 au 17 mars prochains, au Palais des congrès. Germain Robert, anciennement au CPIAA et désormais un des organisateurs de VIVA 85, estime qu'il risque d'y avoir concurrence entre les deux salons, puisque certains des exposants n'iront pas aux deux places.

Jacques Proulx, président du CPIAA, pense qu'il ne faut rien exagérer puisque les deux événements se tiendront à des périodes différentes de l'année, l'un au printemps et l'autre à l'automne. L'un porte davantage sur les produits transformés et l'autre sur la production agricole elle-même.

Les promoteurs de VIVA voient grand cependant puisqu'ils préparent d'autres salons semblables pour Vancouver à la fin de mars et pour Edmonton en avril. D'ici un an, ils pensent aussi s'implanter à Toronto. Ils envisagent de toucher, dans un proche avenir, tout ce qui concerne l'industrie de la transformation, de la préparation et de la cuisson des aliments. Déjà cette année, au Palais des congrès de Montréal, la compagnie Steinberg occupera un large espace ainsi que 60 de ses fournisseurs.

La petite histoire du Salon

1984 marquait le trentième anniversaire du Salon de l'agriculture de Montréal. Paul Boutet qui était là au début, en 1954, raconte que l'événement s'est d'abord déroulé au Palais du commerce sur la rue Berri, en face de l'actuel terminus Voyageur. Quand l'espace vint à manquer après quelques années, on déménagea à l'aréna Maurice Richard. De là, on dut trouver un autre endroit lorsqu'il y eut grève chez les employés de la ville et on aménagea à Ville Laval dans un ancien centre d'achats désaffecté. L'année d'après, on se rendait à la Place Bonaventure pour n'en ressortir qu'en 1978, au profit du stade olympique. De ce dernier endroit, on ne sait pas trop encore où l'on déménagera la prochaine fois. Une histoire à suivre...

L'AGRICULTURE AUX ÉTATS-UNIS

Crise du crédit

par Robert G. Lewis

WASHINGTON — Une crise du crédit agricole qui peut être pire que les effets cumulatifs de la Grande Crise des années 30 est en train de voler la vedette aux efforts du gouvernement américain en vue de réduire le niveau du soutien des prix agricoles.

L'approche de la saison des semences, qui commence dans quelques semaines, donne une extrême urgence au problème.

L'Association américaine des banquiers vient de faire savoir que 13% des fermiers qui empruntent aux banques membres de l'Association ne pourront pas obtenir de fonds pour ensemençer cette année. Dans certaines régions, ce pourcentage est plus élevé.

Une nouvelle étude, autorisée et financée par le Congrès américain, confirme l'étendue d'un désastre financier agricole sans précédent. Parmi ces conclusions, on note que:

- environ le tiers des agriculteurs américains éprouvent de graves difficultés financières;

- au moins 20% des agriculteurs actuels perdront leur terre au cours des trois prochaines années à moins que les revenus agricoles augmentent substantiellement ou que le gouvernement fédéral fournisse une aide massive;

- ce sont surtout les jeunes fermiers du Midwest — principale région agricole — qui sont en détresse. Les dettes des agriculteurs âgés de moins de 35 ans équivalent en moyenne à 63% de leurs actifs.

Les remboursements d'intérêt de cette catégorie d'agriculteurs sont maintenant plus élevés que leur revenu total après soustraction des coûts de production. Au cours des trois dernières années où les prix ont été bas et les taux d'intérêt élevés, beaucoup de ces fermiers ont financé leurs pertes en hypothéquant leur terre.

Mais la valeur des terres a chuté rapidement au cours des récentes années, et surtout en 1984. Une enquête, entre autres, a établi que le prix des terres de grande qualité était tombé de 29% en Iowa en 1984. La baisse de la

valeur des terres s'accompagne de baisses substantielles de la valeur de la machinerie et des autres actifs agricoles.

La crise du crédit est cause de tragédies humaines dans les régions agricoles, ce qui accentue le sentiment d'urgence. Un sociologue rural à l'Université du Missouri a trouvé que le taux de suicide chez les fermiers était de 30 à 40% supérieur à ce qu'il est dans le reste de la population, et qu'il continue à grimper. Le sondage rural de l'Université de l'Iowa révèle l'existence de "beaucoup de désaccords conjugaux, d'enfants maltraités, de drogues et d'alcool" chez les fermiers en détresse.

Le gouvernement Reagan voulait réduire la participation gouvernementale au crédit agricole. Le récent budget fédéral vise à réduire l'aide au crédit agricole à 5% de son niveau de l'année dernière.

Mais l'automne dernier, quelques semaines avant les élections, sous la pression des candidats ruraux, le gouvernement a offert un programme de crédit d'urgence aux agriculteurs.

Ce programme n'a pas marché, toutefois. Le gouvernement proposait de garantir le remboursement de 90% d'un emprunt d'un agriculteur pourvu que la banque efface 10% du capital prêté. Des 630 millions de dollars rendus disponibles pour ce programme, seulement 25 millions de dollars ont été utilisés.

Au début de février, le gouvernement a de nouveau cédé aux pressions

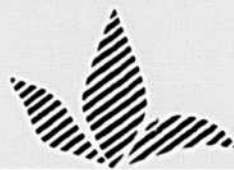
des élus de régions rurales, et a légèrement élargi son programme. Maintenant les banquiers peuvent effacer soit du capital, soit des intérêts.

Ni les banquiers, ni les membres du Congrès ne trouvent le nouveau programme adéquat. L'Association indépendante des banquiers, qui regroupe un grand nombre de banques rurales, réclame jusqu'à trois milliards de dollars en garanties d'emprunts et le partage égal entre les banques et le gouvernement fédéral d'une diminution de 4% dans le taux d'intérêt sur les prêts agricoles.

Entre-temps, la crise a provoqué la montée rapide d'appuis de toute la communauté dans les États producteurs de maïs et de blé en faveur d'un programme de crédit agricole d'urgence.

Des membres du clergé catholique et protestant et d'importantes organisations religieuses, en même temps que des syndicats ouvriers et des hommes d'affaires du milieu rural, se sont joints aux groupes d'agriculteurs pour faire appel au Congrès américain et pour tenir des manifestations monstre dans les capitales des États. Dans au moins dix États, on a créé des "lignes ouvertes de crise agricole", souvent grâce à des fonds fournis par les Églises, pour offrir des conseils légaux et financiers aux agriculteurs menacés de faillite. Même l'American Farm Bureau Federation, une organisation conservatrice qui d'habitude appuie fermement Reagan, a réclaté une

suite à la page 31



Stabilisation: où va le gouvernement fédéral?

Le 24 janvier dernier, le gouvernement conservateur a déposé en Chambre un projet de loi modifiant la Loi fédérale de stabilisation des prix (projet de loi C-25). Cela est survenu à peu près en même temps que le ministre Wise a annoncé son intention de ne pas verser pour l'instant aux producteurs de porcs du Québec le plein paiement de 6,54 \$ par porc dû sur la production de 1983, invoquant le fait que les exportations canadiennes de porc sont déjà en danger de subir une surtaxe à leur entrée aux États-Unis et que cela ne ferait que jeter de l'huile sur le feu.

Avec le projet de loi C-25, le nouveau gouvernement conservateur plonge plus à fond dans le débat sur la stabilisation au Canada.

Y a-t-il des changements majeurs par rapport à l'approche qu'avait poursuivie le Gouvernement précédent? La réponse est non et oui.

Par le projet de loi C-25, le gouvernement fédéral ouvre la possibilité, à l'intérieur de l'actuelle Loi de stabilisation, de régimes de stabilisation tripartites financés par les producteurs, le gouvernement fédé-

ral et le gouvernement provincial. Cela deviendrait possible dans toutes les productions et non seulement dans les viandes rouges, ce qui était la voie poursuivie par l'ancien Gouvernement. Le projet C-25 ne précise pas cependant sur quelle base seraient calculés les paiements de stabilisation, ni la contribution de chaque partie à ces ententes, deux points qui sont extrêmement importants. Le projet de loi stipule que la méthode de calcul des paiements de stabilisation et la contribution de chaque partie devront faire l'objet d'une entente entre les trois parties. En cela, le gouvernement conservateur suit la même stratégie que dans tous les autres dossiers, en évitant de trancher et en minimisant les occasions d'affrontement.

La loi C-25 ouvrirait la porte à des régimes tripartites sur des bases qui ne sont pas fixées dans la loi et qui demeurent à négocier. Mais pour pouvoir s'engager dans de telles ententes, les provinces devraient abandonner complètement leurs propres régimes de stabilisation. Si les provinces n'abandonnaient pas leurs régimes de stabilisation, elles ne pourraient s'engager dans les régimes tripartites, et les producteurs de la province concernée ne pourraient tou-

cher leur part des sommes engagées par le gouvernement fédéral dans la stabilisation. Sur ce point fondamental, le nouveau Gouvernement s'avance sur la même voie que le précédent Gouvernement, en cherchant à abolir les régimes provinciaux de stabilisation des revenus. Cette approche était et demeure inacceptable pour les agriculteurs du Québec, qui se sont battus et ont obtenu de leur Gouvernement des régimes de stabilisation basés sur leurs coûts de production et visent à assurer aux producteurs une rémunération pour leur travail. Les producteurs québécois sont conscients que la stabilisation provinciale, telle qu'elle existe, n'assure qu'un minimum vital, et dans certains cas de producteurs plus endettés que la moyenne, n'assure même pas ce minimum vital, comme en témoignent les nombreuses faillites et abandons dans plusieurs productions stabilisées, notamment dans le porc.

Dans le système constitutionnel canadien, l'agriculture est une responsabilité partagée, et le gouvernement fédéral n'a tout simplement pas le droit d'empêcher les provinces de soutenir leurs producteurs et développer leur agriculture par les moyens qu'elles jugent les plus valables et les plus appropriés.

Point de vue

Le gouvernement fédéral doit respecter son engagement

par Mario Dumais

L'intervention fédérale en matière de stabilisation des prix agricoles suscite deux litiges. Le premier porte sur l'avenir des programmes provinciaux de stabilisation. Le second sur les paiements qui n'ont pas été versés aux producteurs de porcs et d'agneaux et moutons dans les années antérieures.

Depuis 1981, le ministère fédéral de l'Agriculture a décidé de soustraire, de ses paiements de stabilisation, les compensations versées par les programmes provinciaux après déduction de la prime payée par le producteur.

Cela veut dire que s'il y a un paiement provincial de stabilisation, le gouvernement fédéral réduit ou annule complètement son paiement de stabilisation dans cette province.

En 1981 et en 1982, le gouvernement

fédéral, en vertu de ce principe, n'a fait aucun paiement au Québec et en Colombie britannique quand il est intervenu pour stabiliser les prix de l'agneau. Les deux paiements auraient totalisé environ 400 000 \$ au Québec.

Plus récemment, le gouvernement fédéral a décidé dans le porc, de déduire de son paiement de stabilisation tout montant déjà versé en vertu d'un programme provincial.

Les producteurs de porcs du Québec ont ainsi perdu 13 millions de dollars.

Au cours de la dernière campagne électorale fédérale, l'UPA demandait aux candidats ce qui suit:

"Dans le cadre des programmes actuels de stabilisation, êtes-vous d'accord avec la politique poursuivie à l'heure actuelle qui consiste à déduire du paiement fédéral tout montant versé en vertu d'un régime provincial?"

Au cours de l'assemblée publique tenue à Longueuil le 22 août, les conservateurs avaient délégué M. Roch Lasalle pour les représenter. À la question précitée, voici en quels termes s'est exprimé M. Lasalle selon le compte rendu de *La Terre de chez nous* du 30 août 1984:

"Selon M. Lasalle, un gouvernement conservateur reverra avant le 31 décembre 1984 la décision du Gouvernement de retenir le versement de 13 millions de dollars que réclament les producteurs de porcs. Quant aux paiements réclamés par les producteurs d'agneaux, un gouvernement conservateur s'assurerait que la question ne soit pas réglée par les tribunaux. En guise d'engagement de sa part, M. Lasalle a signé symboliquement les chèques que lui présentaient les producteurs d'agneaux et moutons. Plus explicitement, dans une rencontre qui

a eu lieu au cours des jours suivants avec la Fédération des producteurs de porcs, M. Lasalle a donné raison à la Fédération dans ses revendications".

Le ministre Wise nous dit aujourd'hui qu'il ne peut verser ces montants tel que promis. Selon lui, un tel geste contribuerait à renforcer la volonté des producteurs de porcs américains d'obtenir l'imposition d'une surtaxe sur les importations.

Un tel argument ne tient pas compte du fait qu'il s'agit de versements qui étaient dus pour une période passée. Et les producteurs de porcs et de viande ovine du Québec n'ont pas à être pénalisés parce que le gouvernement fédéral ne leur a pas versé leur dû au moment prévu. Il est temps de régler ce dossier et le gouvernement fédéral doit respecter l'engagement pris par son porte-parole au moment de la campagne électorale.



Succédanés vs produits laitiers

Au sujet du projet d'implication des Coop laitières du Québec dans l'usinage des succédanés qui remplacent les produits laitiers conventionnels, projet qui a été discuté publiquement dans notre région dernièrement. Voici mon opinion: je ne suis pas contre l'usinage de certains produits d'exportation qui prennent une certaine partie de lait ou dérivés du lait dans leur fabrication, qui vont remplir une demande déjà existante en dehors de nos marchés domestiques ou nationaux.

Comme d'autres l'ont dit avant moi: nous payons une publicité assez dispendieuse par le biais de nos syndicats ou Coop, pour apporter une plus forte consommation de nos produits laitiers. Je crois tout simplement illogique que ces mêmes outils de transformation se lancent dans la promotion et la vente de nos principaux concurrents. Je suis d'accord qu'il faut fournir au consommateur ce qu'il désire, mais je crois que nos produits resteront toujours en demande auprès des consommateurs, en autant que nos syndicats essaieront tous ensemble, par des recherches et tout ce qui s'en suit, à les diriger d'une manière la plus attrayante possible.

CONFLIT STABILISATION AGNEAUX

Ça se règle

Le conflit producteurs d'agneaux/gouvernement fédéral dans le dossier de la stabilisation tire peut-être à sa fin. Cet optimisme est manifesté par la Fédération des producteurs d'agneaux du Québec qui obtenait récemment une rencontre avec des gens du cabinet du ministre John Wise pour discuter de la question.

La Fédération garde cette impression puisque le chef du cabinet du

par Louise St-Pierre

Devant le refus à sa demande d'amélioration du programme d'aide

Sur les tables de nos producteurs d'abord et ensuite disponible à toute une panoplie de clientèle, qui demande pas mieux que de continuer de manger un produit pur et sain, à un prix abordable.

Je crois qu'un moyen de rendre nos produits plus compétitifs, ça serait d'essayer d'alléger, d'aérer un peu l'atmosphère qui entoure tous les services qui dépendent de l'industrie laitière. Je crois que les quatre mamelles de nos vaches ont beaucoup trop de clientèle qui prétendent défendre nos intérêts en soignant les leurs. Et pour "squeezer" une mamelle de vache, les Coop n'ont rien à envier à personne dans le système. Bien qu'elles soient un outil nécessaire. Les belles usines rentables, c'est beau. Mais, si c'est au détriment de ceux qui les ont conçues, je ne suis pas d'accord.

Richard Boucher
producteur agricole Côte-Sud

financière pour la protection de l'environnement en milieu agricole, l'Union des producteurs agricoles invite les agriculteurs à ne pas se plier aux exigences du ministère de l'Environnement s'ils ne sont pas des pollueurs.

La décision d'exercer des pressions sur le Gouvernement a été prise à l'unanimité par les membres du conseil général de l'Union réunis la semaine dernière à Longueuil.

En fait, l'Union réclame pour tous les agriculteurs une aide financière qui soit équivalente à celle déjà offerte aux municipalités pour la construction de leur usine d'épuration et réseau d'égouts. L'aide accordée aux municipalités équivaut à 90% du coût des travaux. Actuellement, seuls les producteurs de lait ont droit à une aide financière de 50 \$ par unité animale pour un maximum de 5000 \$ ou 33 1/3% des coûts de construction ou de modification d'une structure d'entreposage. L'Union demande aussi que cette aide financière soit accessible à tous les agriculteurs qui ont déjà construit leur structure d'entreposage.

Il ne faut pas croire ici que le conseil général de l'Union devient tout à coup inconscient de la nécessité de protéger l'environnement. Loin de là! Aussi, il fait quelques recommandations aux agriculteurs. Tout d'abord,

on invite les agriculteurs à prendre les moyens nécessaires pour empêcher que des écoulements importants de purin se fassent directement dans les fossés et les cours d'eau. Dans les cas où les amas de fumier sont situés à proximité d'un fossé ou d'un cours d'eau, on conseille aux agriculteurs de transporter régulièrement ce fumier au champ. Et ce, même s'ils possèdent plus de 50 unités animales.

Depuis que des amendements ont été apportés au Règlement sur les exploitations animales, ce type d'entreposage au champ n'est permis qu'aux agriculteurs qui possèdent moins de 50 unités animales. Au-dessus de ce nombre, qu'ils polluent ou pas, les agriculteurs sont maintenant contraints de construire une structure d'entreposage. Cette limite imposée par le ministère de l'Environnement indispose tout particulièrement les agriculteurs qui amassent le fumier solide au champ depuis toujours. Dans une région comme celle du Saguenay-Lac-St-Jean où le secteur agricole n'est pas une grosse source de pollution, on pratique beaucoup ce type d'entreposage. Il semble que c'est dans cette région du Québec que le ministère de l'Environnement jette actuellement son dévolu.

L'autre amendement apporté au règlement

suite à la page 31

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole
d'expression française
à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929

Propriété de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien

Longueuil, Québec J4H 3Y9

Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Mario DUMAIS

Rédactrice en chef: Evelyn DUMAS

Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX

Directeur de la publicité: Réjean POULIOT

Représentante publicitaire: Jocelyne GAREAU

Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON

Tél.: Toronto (416) 363-0522



Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE

Publié le jeudi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, 15 \$; 2 ans, 24,50 \$; 3 ans, 31 \$

Chèque ou mandat à l'ordre

de La Terre de chez nous et adressé au:

Service du tirage

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien

Longueuil, Québec J4H 3Y9

(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1988

Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830

Enregistrement No 1051

Courrier de deuxième classe

ministre aurait reconnu que les producteurs d'agneaux ont été victimes de discrimination en 1981 quand le fédéral a refusé de leur verser 5,14 \$ par agneau. Cette année-là, les producteurs d'agneaux de trois provinces (en plus du Québec, l'Alberta et la Colombie britannique) n'ont pas reçu de paiements de stabilisation du fédéral sous prétexte qu'ils avaient adhéré au régime d'assurance-stabilisation offert par le gouvernement provincial. Même si les producteurs de pores de quatre provinces avaient aussi droit de participer à un régime d'assurance-stabilisation au niveau provincial, le fédéral n'avait pas hésité à leur faire parvenir un paiement de stabilisation.

Voilà d'où vient l'opinion du chef de cabinet de Wise qui ne semblait pas voir d'objection à ce que le fédéral verse la somme d'un peu moins d'un million de dollars aux producteurs d'agneaux des trois provinces. Pour le Québec, il s'agit d'une somme totale de quelque 400 000 \$. Toutefois, la poursuite entreprise par la Fédération contre le fédéral n'est que de 285 000 \$ pour 1981 et 1982. La Fédération ne réclamait que le total des sommes dues à ses membres qui l'avait chargée de s'occuper de cette poursuite.

Pour l'année 1982, c'est la somme de 1,70 \$ par agneau que le Québec réclame du gouvernement fédéral. Si le porc a été pénalisé cette année-là tout comme l'agneau, il semble que ce sont les producteurs de maïs du Québec qui cette fois ont été choqués par le fédéral même si leur gouvernement provincial offrait un régime d'assurance-stabilisation.

Quoi qu'il en soit, la discussion se poursuit entre les avocats des deux parties. La décision finale du fédéral devrait être connue sous peu. La Fédération retirera sa poursuite quand elle aura obtenu gain de cause.

L. St-P.

Pour votre
meilleure récolte en

**Plantes
fourragères**

**Nous recommandons
Luzerne THOR**

**Des rendements exceptionnels
d'année en année**

La maturité hâtive et le regain très rapide de la luzerne THOR vous procurent des rendements élevés de luzerne riche en protéines. Elle se caractérise par un feuillage dense et une bonne résistance à l'hiver.

La luzerne THOR a subi le traitement NOCULIZED® et est prête à semer à la sortie du sac. Commandez ce dont vous avez besoin maintenant. N'oubliez pas de nous parler des mélanges fourragers NK et des autres variétés de semences NK.

SEMENCES NORTHROP KING LTÉE
1445, route 255, St-Cyrille de Wendover
(Québec) J0C 1H0 (819) 397-2253

**NORTHROP
KING**

**SEMENCES DE MAÏS
SEMENCES FOURRAGÈRES**

JARDINIERS-MARAÎCHERS

Que faire avec les absents ?

par Victor Larivière

Devant l'absence chronique de certains syndicats régionaux aux activités de la Fédération des jardiniers-maraîchers, certains producteurs, parmi la trentaine seulement à se rendre à leur assemblée annuelle la semaine dernière à Saint-Édouard de Napierville, se demandent s'il ne vaudrait pas mieux fonctionner uniquement avec ceux qui sont prêts à aller de l'avant.

Quelques-uns jugent même que la Fédération est bien faible, si elle ne part pas des besoins de la base. Pour faire bouger les choses, on a suggéré de retenir les budgets des syndicats qui ne s'impliquent pas et de payer leurs factures seulement s'ils acceptent de faire leur part en étant présents aux délibérations de leur Fédération. Avant de faire quoi que ce soit et pour venir à bout de ce problème fondamental de participation l'exécutif s'est engagé à consulter les régions absentes.

Par ailleurs, on reconnaît que la Fédération doit être le lieu de rassemblement des régions et des syndicats provinciaux (serres, oignons, fraises). Mais la question que certains se posent est la suivante: est-ce la Fédération qui doit faire marcher les syndicats ou le contraire?

Un groupe jeune et dynamique

Malgré une faible assistance, ceux qui étaient à l'assemblée annuelle, pour la plupart de jeunes jardiniers dynamiques, ont manifesté un grand intérêt pour les questions qui les concernent.

Après plusieurs années de demandes répétées, on est revenu à la charge avec les garanties de paiements. On demande au gouvernement fédéral qu'il applique une formule semblable à celle qui existe aux États-Unis depuis septembre 1984. Une nouvelle loi oblige l'acheteur à garder un fonds en garantie des achats qu'il fait auprès des producteurs agricoles. L'acheteur a un délai maximum de dix jours pour payer. Passé cette période, le producteur enregistre son droit auprès du ministère de l'Agriculture des États-Unis. Sa dette est alors privilégiée et peut même être remboursée avant les banques. Michel Legault, président du Syndicat des producteurs d'oignons, croit qu'on aurait tout intérêt à regarder cette formule pour voir si elle ne s'appliquerait pas ici, pour des paiements rapides des factures en cas de faillites.

Le secteur maraîcher est un de ceux qui ont été le plus éprouvés à ce niveau, depuis plusieurs années. On n'en a pas parlé souvent, peut-être parce que les jardiniers sont habitués à encaisser des coups durs.

Les producteurs d'oignons sur un pied d'égalité

Les producteurs d'oignons, les seuls à posséder un plan conjoint à l'intérieur de la Fédération, trouvent qu'ils doivent financer plus souvent qu'à leur tour les activités des autres groupes non encore organisés. Ils deman-

dent à être traités comme les autres syndicats provinciaux avec les mêmes services et les mêmes sommes d'argent venant de la Fédération. Le conseil d'administration a été saisi de ce problème et verra ce qu'il peut faire.

Réseau de lutte intégrée

Depuis trois ans, une quarantaine de jardiniers de la région de Saint-Jean-Valleyfield se sont donné un service de dépistage des insectes et maladies en vue d'en arriver à une utilisation rationnelle des pesticides. Ce réseau, financé à 100% par les produc-

teurs, est de plus en plus onéreux et on demande que les coûts soient défrayés en partie par le MAPAQ. Tous les jardiniers du Québec pourront alors en profiter et ce sera une économie en pesticide pour tous en même temps qu'une protection de l'environnement.

Garder l'inspection actuelle

Devant la menace que le gouvernement fédéral fasse assumer par les exportateurs le recouvrement des coûts de l'inspection des légumes, l'assemblée réclame le maintien du système actuel. Il en coûte présentement environ 5,50 \$ pour faire inspecter une cargaison de légumes destinée à l'exportation. Avec les changements proposés, cette charge s'élèverait à 135 \$. Pour les jardiniers, il s'agit d'une taxe à l'exportation qu'ils ne sont pas prêts à payer. D'ailleurs, on estime que cette inspection obligatoire au point de départ vise à garder une qualité uniforme pour tous les produits canadiens exportés et qu'elle devrait être assumée par le Gouvernement, comme c'est le cas actuellement.

Pour les légumes qui seront vendus dans d'autres provinces du pays, il ne sera plus nécessaire de posséder une

inspection. Ce point ne semble pas déranger les jardiniers d'ici pour le moment. Il pourrait en être autrement pour les producteurs de pommes de terre qui subissent la concurrence des Maritimes sur le marché du Québec.

On a reformulé encore cette année la demande pour que le répondeur téléphonique sur les prix des légumes soit gratuit pour tous les jardiniers, peu importe l'endroit où ils se trouvent.

Depuis février 1984, les prix annoncés sur ce répondeur tiennent compte des prix de vente des grossistes et sont donc plus fiables que ceux qui se basaient uniquement sur le marché Central, un acquis pour les jardiniers.

Michel Legault devrait être nommé sous peu président du Conseil canadien de l'horticulture. Ce conseil regroupe plus de 60 organismes impliqués en horticulture et constitue une porte d'entrée auprès du gouvernement fédéral. On y parle surtout de tarifs, d'accord du Gatt, des dates d'entrée en vigueur de certaines douanes, de stabilisation des prix, de services d'inspection, de catégories de produits, du contrôle de la qualité, de pesticides et de main-d'œuvre. Sur ce dernier point, on sait que le secteur horticole est un de ceux où la demande est très forte.

La vraie force des agriculteurs

MACHINERIE C. & H. INC.



Aussi disponible 4 roues motrices

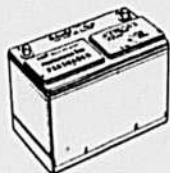
Nouveau programme **MF** Massey Ferguson
actuellement en vigueur et ce jusqu'à
nouvel avis de **MF**

Exemple: **Modèle 3525**

Escompte accordé sur paiement comptant

9 600 \$

ou financement disponible selon vos besoins



Spécial

66⁹⁵ \$

Batterie sans entretien 12 volts
595 amp. au démarrage
garantie 5 ans

GRAND SPÉCIAL

4 tracteurs usagés MF 2705
24 vitesses, avec cabine

à partir de
20 000 \$

Machinerie C. & H. Inc.
12 route 122, St-Guillaume
(819) 396-2185

EN PLEIN
AIR.
FAITES-LE
DONC.
POUR VOIR!



L'autre volet: les moshavim

par Rénald Bourgeois

Le socialisme kibboutzique n'est pas populaire. Bien peu de personnes sont prêtes à tout partager. La formule continue tout de même à prospérer car elle fait partie de l'image moderne d'Israël et est stratégique pour son avenir et l'État lui consent bien des avantages.

À peine quelques années après la fondation du premier kibboutz en 1909, certains membres cherchent une formule qui laisserait plus de place à l'initiative individuelle. Ils quittent donc le kibboutz pour fonder un moshav, un village coopératif où chaque famille exploite sa terre et/ou est responsable de ses élevages. Tous les autres services sont offerts sur une base coopérative. La terre est louée de l'État et chaque famille exploite la même superficie, généralement autour de 5 ha.

Les moshavim comptent de 60 à 100 familles et produisent 40% de la production totale du pays d'Israël, autant que les kibboutz. Le reste est le fait des producteurs indépendants, juifs et arabes. Pour 250 kibboutzim, il y a 500 moshavim et une population respective de 116 000 à 154 000 personnes qui y vivent. Quant à la population active de ces communautés, elle oeuvre à 27,5% dans l'agriculture, à 22,5% dans l'industrie et à 50% dans les services pour les kibboutzim. Les chiffres comparables pour les moshavim sont de: 46, 13,4 et 40,6. L'industrie est moins développée dans ce dernier cas

et se concentre dans l'approvisionnement des fermes.

Chaque famille a sa maison et sa vie privée. La terre qu'elle exploite peut être transmise à un enfant ou à quelqu'un d'autre. Elle ne peut être divisée. La famille peut décider ce qu'elle produit en tenant compte évidemment des possibilités du lieu et des contraintes.

Les membres du moshav sont également membres de la société coopérative agricole de leur moshav. Celle-ci offre les services nécessaires à la communauté villageoise et ses administrateurs remplissent les fonctions municipales. La société coopérative commercialise toute la production de ses membres dans un réseau de coopératives régionales ou nationales dont elles sont membres avec les autres moshavim et kibboutzim. Le produit des ventes est crédité au compte de la famille qui peut acheter des biens et des services. La société peut faire crédit à ses membres.

Le système coopératif est donc extrêmement développé dans le système de production agricole. Même dans ce système communautaire, les individus non habitués peuvent se sentir très encadrés. Le bien-être de la communauté est la responsabilité de chacun même si chaque famille a une vie privée. Il y a aussi des moshavim qui sont mal gérés et d'autres qui sont bien gérés avec les problèmes que cela peut entraîner chez les membres.

Chaque moshav a sa garderie et son

école primaire, la plupart sa clinique médicale. Tous ont une assurance-santé.

Les décisions se prennent en assemblée et un conseil exécutif est nommé pour voir à leur exécution. On planifie les grandes orientations agricoles et économiques comme l'introduction d'une nouvelle culture ou d'un nouvel élevage; en groupe. Ces décisions demandent en effet la prestation de services d'approvisionnement et de commercialisation dont la coopérative du moshav est responsable.

Les moshavim sont regroupés en associations nationales selon leur allégeance politique. Ces associations sont fédérées sur le plan national et défendent les intérêts des membres en ce qui concerne les politiques agricoles et les prix des produits.

Pour les membres la différence est

fondamentale entre le kibboutz et le moshav comme formule de regroupement agricole. Mais il nous faut constater que l'esprit communautaire y est très développé même s'il ne l'est pas au niveau de la production et les possibilités de friction sont nombreuses. Le modèle est exportable dans les pays en développement et on l'exporte de plus en plus dans les pays du Tiers monde avec la technologie.

Globalement, la production de l'une et l'autre formule s'équivalent. En termes d'efficacité, elle serait légèrement plus élevée pour les kibboutzim du fait d'un niveau technologique supérieur et de meilleures terres. Les producteurs des moshavim ne quittent pas pour un kibboutz, mais l'inverse se produit. Compte tenu du niveau d'emploi, le recrutement n'est pas vraiment un problème. De plus, la société et l'État israéliens ont besoin de l'agriculture, d'une agriculture forte et dynamique pour éviter d'accroître sa dépendance face aux importations; dépendance qui est déjà trop grande. L'État est donc prêt à la soutenir et il le fait largement.

Moshavim et kibboutzim furent les fers de lance de l'occupation de la Palestine et du rétablissement du pays d'Israël après 2000 ans de diaspora. Ils demeurent un réseau de communautés essentielles à la survie du pays.



Les aliments pour le bétail sont préparés par la Société coopérative villageoise et les éleveurs viennent s'y approvisionner. Aux grains d'importation, on ajoute des fourrages ou produits alimentaires recyclés (pulpe d'agrumes, litière de volailles, pailles, etc.). La formule est soigneusement calculée pour répondre aux besoins nutritionnels de l'animal.

RÉNCOTRE AVEC GARON

On attend des suites

Les dirigeants de l'UPA ont eu vendredi dernier une rencontre avec le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, et ses collaborateurs, qui a porté presque exclusivement sur les assurances agricoles. M. Jacques Proulx, président de l'Union, affirme que la rencontre a été positive et M. Jean-Claude Blanchette, secrétaire général, a précisé qu'on espère que le ministre agira assez rapidement pour donner des suites avant la prochaine récolte.

Il a aussi été question avec le ministre du programme d'enregistrement des exploitations agricoles. Le Ministère a décidé de mettre fin au comité ad hoc MAPAQ-UPA sur la reconnaissance du statut de producteur agricole. Il invoque pour ce faire la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Par le biais de la protection des renseignements personnels, on retournerait ainsi à la période d'avant 1977 quand il pouvait y avoir des différences de 10 000 noms et plus entre les listes du Ministère et celles de l'UPA.

Au surplus, pour les mêmes motifs, la mise en marché des produits agricoles risque d'être affectée. La Régie des marchés agricoles pourrait être empêchée de publier la liste des noms des producteurs dans une production en vue d'un référendum.

Le Conseil général de l'UPA, lors de sa réunion de la semaine dernière, a mis au point une stratégie en vue de combattre avec la dernière énergie des mesures qui viendraient annuler ou

rendre inopérantes des lois pour lesquelles les agriculteurs se sont battus pendant des années.

Dans leur rencontre de vendredi dernier avec le ministre, les dirigeants de l'UPA ont obtenu la tenue d'une nouvelle rencontre dans les semaines qui viennent pour discuter tout particulièrement de cette question. Le ministre aurait laissé entendre qu'il serait favorable à des accommodements.

À cette prochaine réunion, il sera également question des modalités concrètes des changements à apporter à la situation de l'agriculteur par rapport aux lois protégeant l'environnement.

Recommandations précises

Au sujet des assurances agricoles, les dirigeants ont fait au ministre des recommandations précises, pour chacune des spécialités aussi bien que pour les assurances générales.

La discussion, a précisé M. Jean-Claude Blanchette, a été ardue mais constructive. L'Union avait monté un dossier qui lui permettait de discuter concrètement chacun des problèmes, de les identifier et de proposer des solutions. (*La Terre de chez nous* rendra compte du détail du mémoire dans sa prochaine édition.)

Selon le secrétaire général de l'UPA, le ministre s'est engagé à étudier les suggestions de l'Union. Ces suggestions visaient plus d'uniformité, plus de cohérence et une couverture plus adéquate dans les assurances.

C'est ainsi qu'on a discuté de la

suite à la page 21

TRANSFERT DE FERME

Songez-vous à transférer votre entreprise à votre enfant ou à un étranger.

Si oui, avez-vous consulté des spécialistes dans ce domaine pour:

LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

- Étude de rentabilité;
- Analyse des investissements;
- Négociation de prêts avec les organismes concernés (OCAO...);

LA PLANIFICATION FISCALE

- Transfert de ferme père-fils du vivant;
- Transfert de ferme au décès;
- Le choix d'utiliser la société, la compagnie ou l'exploitation conjointe;
- Minimisation de vos impôts, lors d'une vente à un étranger;
- Minimisation de vos impôts au décès.

LA PLANIFICATION LÉGALE

Se basant sur la planification financière et fiscale, préparation et exécution des contrats suivants avec les clauses personnalisées pour chaque cas:

- Actes de transfert de ferme;
- Contrat de société et de convention conjointe;
- Incorporation avec choix du capital-actions requis pour la ferme;
- Testament comportant les clauses fiscales et roulements pour minimiser vos impôts.

Pour trouver des solutions à vos objectifs, n'hésitez pas à communiquer avec le

GROUPE DE PLANIFICATION AGRICOLE H.R. DU QUÉBEC INC., situé au 232, rue Longueuil, St-Jean-sur-Richelieu, province de Québec, J3B 6P4. Tél.: (514) 346-1664

LE GROUPE est formé des professionnels suivants:

FINANCIER:

Marc Picard
agronome

FISCAL:

Yvan Lusignan
Marc Jolin
fiscalistes

LÉGAL:

Michel Fournier
Judith Dorais
Colette Piché
notaires

**5% D'ÉCONOMIE AU COMPTANT
PLUS UN COUPE-VENT GRATUIT**

Les Journées Pioneer s'en viennent du 18 au 22 mars!

Oui, les Journées Pioneer approchent rapidement, et ça veut dire des économies intéressantes sur tous les produits de marque Pioneer®, *plus* un coupe-vent à capuchon des Journées Pioneer!

Escompte de 5% au comptant

Les produits de marque Pioneer ont toujours été synonymes d'une meilleure valeur. Mais pendant ces cinq journées spéciales, vous pourrez bénéficier de votre *rabais de 5% pour paiement hâtif* sur toutes les semences de marque Pioneer® et sur l'inoculant d'ensilage 1177 de marque Sila-bac®, en payant votre commande le ou avant le 22 mars 1985.

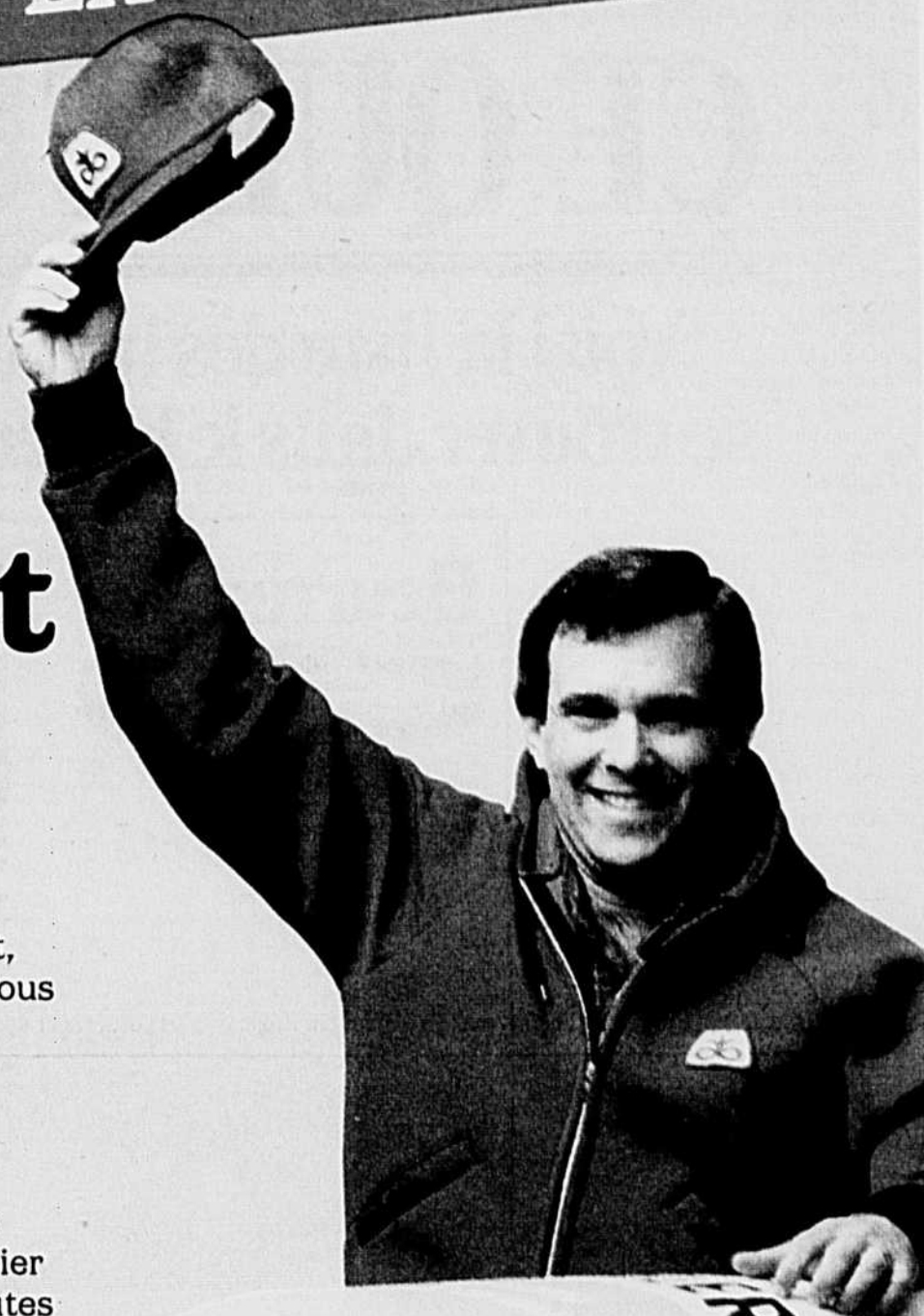
Dans le cas du soja de marque Pioneer®, l'économie pour paiement hâtif sera de 75¢ l'unité. Et pour rendre cette aubaine encore plus attrayante, tout représentant Pioneer participant pourra vous offrir gratuitement un beau coupe-vent à capuchon des Journées Pioneer si vous achetez au moins 10 unités de semences Pioneer® et/ou d'inoculant d'ensilage Sila-bac®. Nous aurons aussi une autre offre exceptionnelle: une réduction de 50% sur les applicateurs à écoulement par gravité pour l'inoculant d'ensilage.



La limitation de la garantie et le recours qui apparaissent sur l'étiquette font partie des conditions de vente.

Pioneer et Sila-bac sont des marques de commerce; les numéros identifient des produits. *Marque déposée dont l'utilisateur inscrit est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.

Ne les manquez pas!



DIS-MOI CE QUE TU MANGES

Voici la liste des ingrédients qui pourraient se trouver dans le beurre et dans la margarine.

Beurre:

aliment qui doit être préparé avec au moins 80% de la matière grasse du lait et qui peut également contenir un ou plusieurs des éléments suivants:

- des solides du lait,
- des cultures bactériennes,
- du sel, et
- un colorant alimentaire.

Margarine:

émulsion plastique ou liquide d'eau dans de la graisse, de l'huile ou des graisses et des huiles ne provenant pas du lait et qui peuvent avoir été soumises à l'hydrogénation, qui doit contenir au moins 80% de graisse, d'huile, ou de graisses et d'huile comptées en gras, et au moins 3300 U.I. de vitamine A, et 530 U.I. de vitamine D par 100 gr. *Tous les ingrédients suivants peuvent être utilisés dans la fabrication de la margarine, mais on ne les retrouve pas nécessairement tous dans une marque donnée.*

- de la poudre de lait écrémé ou de la poudre de lait de beurre,
- du lactosérum en poudre ou du lactosérum modifié en poudre,
- des protéines,
- de l'eau,
- de la vitamine E, si ajoutée en quantité telle que le produit final contienne au moins 0,6 unité internationale d'alpha-tocophérol par gramme d'acide linoléique présent dans la margarine,
- un colorant alimentaire,
- des agents aromatisants,
- des édulcorants,
- du sel et du chlorure de potassium,
- des mono- et diglycérides en quantité d'au plus 0,5%,
- de la lécithine en quantité d'au plus 0,2%,
- du tristearate de sorbitan en quantité d'au plus 1,0%,
- de l'acide sorbique et de l'acide benzoïque et leurs sels, seuls ou en association, en quantité d'au plus 1000 parties par million, exprimée en acides,
- de l'hydroxyanisole butylé, de l'hydroxytoluène butylé et du gallate de propyle, seuls ou en association, en quantité d'au plus 0,01% de la teneur en gras,
- du palmitate d'ascorbyle et du stéarate d'ascorbyle, seuls ou en association, en quantité d'au plus 0,02% de la teneur en gras,
- du citrate de monoglycéride, du citrate de monoisopropyle et du citrate de stéaryle, seuls ou en association, en quantité d'au plus 0,01% de la teneur en gras,
- des acides citrique et lactique et leurs sels de potassium et de sodium,
- de l'acide tartrique et du tartrate double de sodium, et de potassium,
- du bicarbonate de sodium ou de potassium, du carbonate de sodium ou de potassium et de l'hydroxyde de sodium ou de potassium et
- du calcium disodium éthylènediamine tétraacétate en quantité d'au plus 75 parties par million.

À vous de choisir...
naturellement.



Bureau laitier du Canada

La clef des champs

Une chronique de
Denis Lessard

Politique laitière: subventions à l'horizon

Plus de 15 \$ millions de fonds fédéraux destinés au financement de la politique laitière n'attendent plus que le feu vert du Conseil du trésor avant de venir mettre un peu de baume sur les misères d'une production dont les perspectives financières sont peu encourageantes. La semaine dernière, le chef de cabinet du ministre de l'Agriculture, M. Jean-Carol Pelletier a confirmé que son patron John Wise était bien près d'obtenir l'assentiment nécessaire pour que de nouveaux fonds soient débloqués en dépit du vent d'austérité qui souffle sur le Gouvernement.

"On attend des nouvelles prochainement là-dessus, c'est une question de jours", d'expliquer M. Pelletier.

Des 15 \$ millions en jeu, 5,9 \$ sont destinés à compenser pour l'exportation du lait produit en trop par la Colombie britannique. Comme on le sait, cette province ne fait pas partie du programme laitier national, et la Commission canadienne du lait doit être remboursée pour les frais d'exportation de cette production qui, sans quoi, seraient payés par l'ensemble des producteurs canadiens.

"C'était une demande de tous les producteurs, l'ancien gouvernement n'avait pas voulu payer de subsides pour la Colombie britannique (qui n'accepte pas les contingentements fédéraux)", a expliqué M. Rowan Lalonde le porte-parole de la Commission canadienne du lait. "La province continue à produire du lait en surplus et c'est tous les autres producteurs qui payaient pour qu'on écoule ce lait sur le marché international", a-t-il ajouté.

À cette tranche de près de 6 \$ millions viennent s'ajouter 9 \$ millions pour financer l'entreposage que défraie la CCL pour le beurre et la poudre de lait. Cette somme ne représente toutefois pas un investissement que n'avait pas prévu la Commission. En fait, ceux qui semblent avoir été le plus surpris de cette dépense demeurent les ministres conservateurs. En effet, au moment où sont effectuées les estimations de dépenses, la Commission canadienne du lait se trouve toujours dans l'impossibilité de connaître avec précision de combien elle aura besoin d'argent pour l'entreposage. Ce dernier est en effet intimement lié à des facteurs impondérables comme la consommation domestique, les ventes internationales et les niveaux de production. "Le Cabinet dans le passé a toujours approuvé ces montants bien qu'ils venaient trop tard pour les estimations", a indiqué M. Lalonde ajoutant que cette année, la Commission avait dû expliquer ses besoins devant les nouveaux élus.

Ces nouveaux fonds viendront amener un peu d'huile sur les engrenages de la politique laitière qui avaient tendance à grincer depuis quelques mois. On a dû en effet baisser de 1,5 pour cent les quotas en janvier et amener les retenues que doit payer le producteur sur la production excédentaire à 37,70 \$. Cette disette financière, déclenchée par les coupes sombres du Gouvernement dans les programmes agricoles vient s'aggraver avec une diminution de trois pour cent de la consommation domestique de lait depuis août dernier.

Le vérificateur contesté

Au passage, M. Lalonde, en entrevue à la TCN en profite pour régler

des comptes que la Commission canadienne du lait a depuis longtemps avec le vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye. Ce dernier est l'homme mandaté par le Parlement pour scruter à la loupe chacune des dépenses fédérales et chacun de ses rapports, publiés à la fin de l'année, constitue un véritable musée des horreurs des décisions administratives du gouvernement central.

Cette année encore, M. Dye n'avait pas manqué la Commission canadienne du lait. Depuis des années il affirme qu'elle n'a pas dans sa loi constituan-

te un mandat suffisamment clair pour amasser les prélèvements qu'elle exige des producteurs. En outre, elle aurait fait payer trop cher ses services à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour du lait en poudre vendu à des pays du Tiers-monde.

"Tout ce que je peux vous dire c'est que M. Dye n'a plus de crédibilité ici", affirme M. Lalonde, sur la question des prélèvements, il s'est fait conseiller par des aviseurs légaux du secteur privé, "mais les avocats du fédéral et même ceux des provinces ne partagent pas cette opinion, les provinces sont satisfaites du fonctionnement et n'ont jamais déclenché de procès là-dessus", a-t-il rappelé. "Le vérificateur n'est pas toujours correct, j'ai offert d'aller en discuter avec ses représentants sur une ligne ouverte à la radio mais ils n'ont jamais accepté", a poursuivi M. Lalonde.

Selon M. Dye, la CCL aurait fait payer trop cher à l'ACDI l'ajout de supplément vitaminique à la poudre de lait vendue en Afrique. "Mais les vitamines perdent leur efficacité si on les ajoute ici, il faut que ce soit fait sur place, tout ce qu'on a fait c'est de louer les services d'une entreprise pour le faire là-bas, et l'on a repassé

la facture à l'ACDI", d'expliquer M. Lalonde.

Un banquier rouspète

Alors que les faillites agricoles atteignent des niveaux sans précédent, un dirigeant de banque, la semaine dernière affirmait qu'il était temps de cesser de tendre la perche à des entreprises agricoles moribondes. "Les incompetents et les parieurs" qui dans le secteur agricole se fient aux aides fédérales ne devraient pas être sauvés à même les taxes des contribuables, a soutenu la semaine dernière, à London, Ontario, M. Lachlan MacLachlan le vice-président de la division commerciale de la Banque canadienne impériale de commerce. La sévérité de la crise dans le financement agricole a été "plutôt exagérée" par les médias a-t-il ajouté devant une conférence réunissant des producteurs de maïs.

La majorité des fermiers qui ont fait leurs preuves en administrant adéquatement leur exploitation "devrait être très inquiète si trop d'argent de leurs taxes va en subventions, sous une forme ou une autre aux incompetents et aux parieurs qui jouent contre la cote", a-t-il dit.

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD

ALMA
J.B. Maltais Ltée
1315 Dupont Sud
(418) 668-5254

CAPLAN
M.J. Brière Inc.
199 Route 132
(418) 388-2166

CAP SANTÉ
Richard Piché Inc.
184 Route 138
(418) 285-1811

CHICOUTIMI
Gobeil Équipement Ltée
2138 St-Jean-Baptiste
(418) 549-3956

IBERVILLE
Guillet & Robert Inc.
125 Route 104
(514) 347-5596

LENNOXVILLE
Équipement B. Morin Inc.
301 Queen Street
(819) 569-9611

MONTMAGNY
Équipement Bolduc Inc.
180 3e avenue
(418) 248-0458

PIKE RIVER
Les Équipements
Daragon Inc.
C.P. 56 Co. Missisquoi
(514) 248-2570

RIVIÈRE-DU-LOUP
Les Équipements Agricoles
KRTB Inc.
409 Témiscouata
(418) 867-1062

ST-ANICET
J.R. Caza et Frère Inc.
3755 route 132
(514) 264-2300

ST-CELESTIN
C. Lafond & Fils Inc.
592 Houde
(819) 229-3664

ST-EUSTACHE
Garage A. Bigras
785 rue Frenières
(514) 473-1470

ST-JACQUES
Équipement Bruno Roy Inc.
Co. Montcalm
(514) 839-2567

ST-JEAN-DE-DIEU
Yvon Sirois & Fils Inc.
10 Gauvin Ouest
(418) 963-2122

ST-VICTOR
Les Équipements Agricoles
Luc Boucher Inc.
241 rue Commerciale
(418) 588-6891

STE-AGATHE DE LOTBINIÈRE
Les Entreprises H.G.M. Enrg.
150 St-Georges
(418) 599-2965

STE-HENEDINE
J. Dubreuil & Fils Ltée
73 Langevin
(418) 935-3633

STE-MARTINE
Équipement Aganier Ltée
1325 Boul. St-Jean-Baptiste
(514) 427-3720

WEST BROME
Machinerie Agricole Pagé Inc.
R.R. 2, Route 52
(514) 263-1700

WOTTON
Equip. Proulx & Raiche Inc.
613 rue St-Jean
(819) 828-2661

Pour la pelouse et le jardin

Pensez Ford

Les p'tits durs de la série 1000



ÉQUIPEMENT ACCESSOIRES

POUR LA COUPE

Tondeuses montées au centre
Tondeuses arrières
Tondeuses à fléau
Débroussailleuses
Dispositif d'ensilage

POUR LE TERRASSEMENT

Changeur frontal
Pelles arrières réversibles

POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Lames frontales
Lames arrières
Grattes à poudre
Râtaux
Pelles rétros légères

POUR L'AMEUBLISSEMENT

Charrues
Cultivateurs rotatifs
Sous-soleuses

POUR LE CONDITIONNEMENT DU SOL

Pulvérisateurs à disques

POUR LE SARCLAGE

Cultivateurs

POUR LA FENAISSON

Tondeuses arrières
Râtaux andaineurs

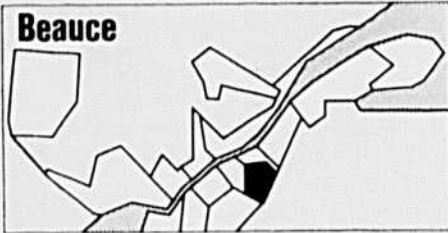
POUR LE TRANSPORT

Remorques



Passez nous voir
nous vous en dirons
encore plus.

Chronique syndicale



Colloque sur les réservoirs à lisier en sol

Des délégués de l'UPA de la Beauce ont participé à un colloque sur les systèmes d'entreposage à l'Université Laval. Chercheurs, ingénieurs privés et responsables du MAPAQ et du MENVQ étaient réunis pour échanger et apporter leurs observations concrètes sur ce sujet. Les conférenciers ont abordé la possibilité de colmatage des sols avec plus d'assurance que par le passé. Pour la Beauce, nous pouvons conclure qu'il est possible de faire l'entreposage dans le sol, lorsque la perméabilité le permet. Cependant, si le sol ne possède pas les conditions exigées, il peut devenir aussi onéreux que du ciment, d'amener le sol par des matériaux d'ajout ou utiliser une membrane imperméable en incluant les frais d'ingénieur pour la conception et la surveillance. Aussi, la journée s'est terminée sur l'évaluation des différents instruments d'agitation et de reprise.

Le Syndicat interdisciplinaire régional

À la première rencontre du conseil d'administration du syndicat, les membres de l'exécutif ont été nommés. Ce sont: au poste de président, M. Evans Veilleux de St-Jean de la Lande, représentant les producteurs de chevaux et au poste de vice-président M. Jean-Luc Fortin de St-Nazaire, représentant les producteurs d'animaux à fourrure. Notons que MM. Denis Fournier de Frampton et Jacques Therrien de St-Léon de Standon sont les délégués respectifs des pisciculteurs et des producteurs de lapins. Les premières préoccupations du syndicat sont de voir à l'affiliation à la Fédération régionale et de conclure une entente sur les services que celle-ci peut lui offrir en 1985. Notons qu'en ce qui concerne les producteurs de chèvres, l'un de leurs représentants a rappelé lors de la fondation que les éleveurs de la Beauce étaient déjà regroupés avec la région de Québec.

Cours de prévention:

Suite aux recommandations du comité régional de prévention, le cours de prévention "les accidents en agriculture" a été modifié pour répondre aux attentes des producteurs agricoles. Ce cours de 15 heures, comprend maintenant quatre montages audiovisuels et un film concernant (la scie à chaîne, tracteurs, pesticides et herbicides, bâtiments de ferme et machineries agricoles). Ce cours est présenté en grande partie sous forme d'animation et discussions. Nous suggérons à chacun des comités locaux responsables du dossier prévention à communiquer avec l'éducation aux adultes (228-5541) pour en faire bénéficier les producteurs de votre milieu.

Nouveaux candidats à la présidence:

Le conseil d'administration de la Fédération vient d'accueillir dans ses rangs, trois nouveaux présidents de syndicats de base: M. Guy Gagné (canton Broughton), M. Rémi Bolduc (De l'Érable), M. Philippe Labbé (Beauce-Nord). Ces derniers

remplaceront respectivement MM. Paul-Eugène Rodrigue, Pierre Boucher et Marcel Chabot. À noter qu'étant donné que M. Boucher siège en plus à l'exécutif régional, son siège devient vacant. Nous tenons à souligner le précieux travail effectué par les trois présidents sortants et féliciter les trois nouveaux venus pour leur nomination.

Rendements de l'assurance-récolte 1984

Productions	Zones indemnitaires	Secteurs correspondant à peu près aux syndicats de base de l'UPA de la Beauce
Foin	Nul	Frampton, Jaro-Nord, Adolack (Ouest), Canton Broughton (Ouest)
Avoine	3, 4, 7, 10	Beauce-Nord, Adolack, Canton Broughton (Ouest), Dorchester-Sud, Beauce-Centre
Orge	1, 2, 3, 4, 5, 8, 9	Jaro, Beauce-Sud, Frampton, Adolack (Est), Des Coteaux, Dorchester-Sud, Beauce-Centre (Est), Canton Broughton (Est)
Mais-fourragers	1, 4, 6, 8, 11, 12	Des Coteaux, Jaro-Nord, Des Coteaux, Dorchester-Sud, Dorchester-Centre, Dorchester-Nord (Sud), Beauce-Centre (Est)



L'UPA, faut prendre le temps de savoir ce que c'est

Pour que les producteurs agricoles utilisent à fond cet outil qu'est le syndicalisme agricole, il faut qu'ils en connaissent le fonctionnement, les structures et le rôle de chacun. C'est du moins l'opinion de plusieurs syndicats de base de la région de Québec qui ont organisé depuis le début de l'année, des soirées d'accueil pour les nouveaux producteurs agricoles.

C'est important pour ces dirigeants de l'UPA qu'une personne qui débute en agriculture:

- 1- Connaisse bien l'association professionnelle qui le défend et parle en son nom partout où ses intérêts collectifs sont en jeu;
- 2- Sache pourquoi les producteurs ont décidé collectivement en 1972 de rendre la cotisation syndicale obligatoire;
- 3- Se sensibilise dès le début de sa carrière agricole à l'importance de s'impliquer activement dans l'action collective de tous les producteurs agricoles.

L'UPA ça peut devenir intéressant et stimulant quand on sait ce que c'est.

Plan de mise en valeur de la forêt privée

Afin d'obtenir le plus d'informations possibles sur le genre d'exploitation effectuée par les propriétaires de boisé privé de notre territoire, une consultation en quatre étapes fut mise en place. La première consiste à rejoindre à l'aide d'un sondage téléphonique, plus de 600 propriétaires de boisé, afin de compléter une trentaine de questions sur le fonctionnement de leurs exploitations, celui-ci fut réalisé par une compagnie de sondage spécialisée.

Par la suite, les étapes deux et trois consistent à rencontrer de façon individuelle ou en groupe d'un maximum de 10 personnes, à l'intérieur d'une vingtaine de réunions des propriétaires, ayant tous comme point commun des exploitations forestières et que ceux-ci aient des activités différentes comme autres occupations. Ces réunions seront complétées d'ici le 15 mars. Par la suite, neuf assemblées de secteur seront mises en place afin de compléter le travail par la transmission de l'information recueillie à l'ensemble des producteurs.

Environnement: Épannage du fumier, un problème majeur

Les fédérations de l'UPA de Québec-Est, Nord et Ouest ont tenu, lundi, le 11 février dernier, une réunion de leur comité sur l'environnement.

Les membres du comité ont étudié la nouvelle réglementation du ministère de l'Environnement concernant la protection des eaux. De plus, ils ont analysé le problème crucial que rencontrent les producteurs; entre autres, de St-Patrice et de St-Narcisse, au sujet du manque de superficie d'épandage produit par leur exploitation animale. Avant même l'adoption du nouvel amendement du règlement sur l'environnement en juin 1984, plusieurs producteurs de ces deux paroisses manquaient de superficie d'épandage. Cette nouvelle réglementation du MEQ oblige les producteurs à se trouver 20% de plus d'espace pour épandre le fumier avec le même nombre d'unités animales.

Présentement, le MEQ avise sévèrement les producteurs en cause, afin que ces derniers prennent les moyens pour trouver du terrain chez d'autres producteurs qui sont prêts à recevoir le fumier. Pour répondre à cette demande, plusieurs producteurs seraient obligés de transporter leur fumier à des distances de dix à quinze milles de l'exploitation, ce qui est économiquement inconcevable.

Mercredi, le 13 février 1985, le syndicat de Beauvillage a permis aux producteurs de se réunir pour discuter de cette importante question. Les producteurs trouvent insensée, l'application de ces nouvelles normes d'épandage (annexe F) et veulent à tout prix que les fédérations réétudient ces normes. De plus, les producteurs les plus concernés ne sont pas d'accord à essayer de régler isolément leur problème. Ils attendent que le MAPAQ termine son étude sur l'inventaire du fumier des producteurs de ces régions, ce qui permettra de connaître les possibilités d'épandage chez d'autres producteurs avoisinants, permettant ainsi d'épandre tout le fumier excédentaire au territoire des paroisses concernées.

On demande qu'une étude légale soit faite sur la pertinence de cette nouvelle réglementation par rapport à l'ancienne norme d'épandage.

Les producteurs sont conscients qu'il faudra régler le problème occasionné par le manque de superficie, mais ils croient qu'il leur faudra un peu de temps pour réagir. Le résultat de certaines études agronomiques et environnementales, leur permettra de se rapprocher des demandes du MEQ tout en demeurant logiques et réalistes.

Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec

Daniel n'est plus. Tous ceux qui lisent cette chronique et qui ont côtoyé un tant soit peu les syndicats de gestion agricole (SGA) savent de qui je veux parler. Les valeurs véhiculées par la formule SGA ont été l'essence même de son engagement professionnel au cours des sept dernières années. Nul autre que lui-même ne peut le dire comme cela est dit dans sa lettre de départ de la Fédération, dont je vous passe quelques extraits:

"... en mai 1978, je me souviens avoir été vraiment bouleversé par cette formule du syndicat de gestion, dont la pertinence et les avenues me sont immédiatement apparues comme inépuisables."

"Sur le plan idéologique, les SGA demeurent encore à mon sens LE lieu par excellence d'un syndicalisme renouvelé et vivifiant pour l'ensemble des agriculteurs du Québec, un syndicalisme où l'individu est appelé à cerner SES intérêts propres, à partir desquels, par la force du groupe, il peut découvrir toute la profondeur de SES intérêts collectifs. Un jour, et surtout si l'on favorise le développement de relations plus suivies avec toutes les instances de l'UPA, on reconnaîtra l'originalité et la valeur de notre contribution à cet égard."

"Sur le plan de la foi, enfin, l'aventure des SGA a contribué à alimenter ma confiance en l'avenir d'une humanité bien torturée mais qui n'en demeure pas moins appelée à se réaliser pleinement; en ce sens, toute entreprise qui permet à la personne de se donner des prises sur elle-même, de devenir plus autonome, de mieux comprendre le sens et la portée de son appartenance à la collectivité, toute entreprise qui libère un tant soit peu l'homme de sa dépendance à l'endroit des intérêts égoïstes qui s'affrontent sur le terrain, dans la réalité, toute entreprise du genre — est-il utile de dire ma conviction que les SGA en sont — vaut d'être défendue avec acharnement. Pour ma part, l'ardeur de mon dévouement à la cause des SGA n'aurait pu avoir de sens hormis la certitude sans équivoque d'une espérance libératrice en marche dans ce mouvement."

"Il n'est pas facile de tourner la page sur un engagement qui a rejoint depuis 6 ans mes goûts de vivre les plus profonds, un engagement dont l'exigence n'a pas manqué d'être extrêmement confrontant sur les plans personnel et professionnel mais qui a aussi été empreint d'une grande richesse au niveau des relations humaines comme au niveau du développement net de l'agriculture par et pour les agriculteurs, ce que la réalité montante des SGA québécois est venue renforcer de façon extraordinaire."

Fédération des producteurs de bovins du Québec

Réunion du Comité de mise en marché des bovins laitiers

Les membres du Comité de mise en marché des bovins laitiers se sont réunis le mardi 12 février dernier. Le but principal de la rencontre était d'évaluer et de dégager les dispositions qu'il faudrait prévoir pour la mise en application du Règlement sur la vente des bovins au Québec qui a été voté lors de l'Assemblée générale spéciale du 10 janvier 1985.

De façon générale, il se dégage que le Comité proposera aux producteurs concernés l'esprit du Règlement, i.e. la mise en place d'un réseau d'agents autorisés par la Fédération, le maintien de deux modes de vente, l'enchère et la négociation de prix ainsi qu'une série de modalités sur la pesée, les prix et la qualité du produit.

Ces propositions seront soumises aux producteurs lors des assemblées

générales annuelles des syndicats régionaux qui s'échelonneront de la fin février à la fin mars.

Agence de vente des veaux lourds

Les études se poursuivent pour préciser les diverses étapes reliées à la mise en place du mécanisme de vente des veaux lourds. La date prévue du 1er mars ne sera pas respectée, compte tenu de divers délais impossibles à comprimer. Le Comité de mise en marché fera le point sur ce dossier lors d'une réunion le 22 février prochain et des informations plus précises seront acheminées aux producteurs au début du mois de mars.

Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec

Comité national des légumes de transformation

Ce dernier s'est tenu à London au début janvier et il a été permis de constater que l'optimisme des différents représentants n'est guère à la hausse, mais il nous est permis de constater que plusieurs régions ont connu, l'année dernière, des récoltes qui ont varié de bonnes à moyennes. Finalement, qu'il nous soit permis de souligner la nomination de M. Jean-Paul Mailhot à titre de président de comité pour la prochaine année qui se tiendra au Québec au début de janvier 1986.

Négociation(s)

Le 30 janvier dernier, la Fédération, tel que prévu à l'intérieur de la convention homologuée, déposait les divers amendements proposés par les producteurs pour l'amélioration de l'actuelle convention. Quelques jours après cette première étape, la Fédération, à sa grande surprise, recevait de la Régie des marchés agricoles du Québec une copie d'une requête soumise par l'AMPAQ qui demandait, entre autres, de suspendre temporairement les procédures prévues pour le dépôt des amendements, exigeait que la convention 1984 non encore signée soit ratifiée dans les plus brefs délais avant d'entamer les nouvelles négociations.

À ce sujet, il serait bon de spécifier brièvement les grandes étapes suivies dans ce dossier l'année dernière, les négociations aux tables sectorielles se sont terminées à la mi-mai et celles de la table centrale ont connu un certain dénouement à la fin de juin. Suite au refus de l'AMPAQ d'accepter le texte des deux dernières clauses en litige, la Fédération soumettait le tout à la Régie pour les fins d'arbitrage et de conciliation. Une décision finale dans ce dossier a été connue à la fin de novembre et le texte préliminaire nous fut soumis la veille des vacances annuelles. De retour, les membres du Comité exécutif ont étudié le texte, et il est apparu que certaines ententes ne figuraient pas à l'intérieur du texte présenté.

Suite à ce constat, la Fédération décidait de ne point signer la convention puisque certaines ententes convenues ne furent aucunement respectées et nous pouvons mentionner le dossier des producteurs de concombres, les modifications à être apportées aux contrats individuels, la mise

sur pied du comité devant siéger pour étudier l'application de l'article 3.5 et finalement, il nous apparaissait difficile de signer une convention 1984 et demander son homologation en 1985 alors que les producteurs ont perdu leurs droits et privilèges puisque les clauses n'avaient pas été homologuées en temps opportun.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons devant la tenue probable d'une audience par la Régie au cours des prochaines semaines ce qui retardera, sans aucun doute, le début des négociations.

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Assemblées générales annuelles des syndicats affiliés

Quatre des dix syndicats affiliés à la Fédération ont tenu, jusqu'à maintenant, leur assemblée générale annuelle. Il s'agit des syndicats couvrant les régions de St-Jean-Valleyfield, de Lanaudière, de la Mauricie et de Nicolet. En plus de faire la rétrospective des activités de l'année 84 et de nommer les administrateurs de leur syndicat, les producteurs profitent de cette occasion pour tenir leur assemblée de groupe et nommer leurs délégués au plan conjoint. Ceux-ci auront la responsabilité de représenter l'ensemble des producteurs lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération et du plan conjoint.

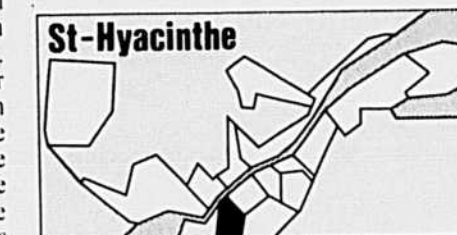
Ces réunions sont aussi l'occasion pour les producteurs de formuler des résolutions qui serviront de base aux discussions lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération. Les principaux sujets qui ont fait l'objet des discussions jusqu'à maintenant et qui retiennent davantage l'attention des participants sont:

- La recherche d'un moyen pour garantir à 100 p. cent le paiement des céréales mis en marché;
- La négociation d'une première convention de vente dans le domaine céréalier;
- L'obtention de l'équité entre les céréales locales et les céréales en provenance de l'Ouest au niveau de l'aide au transport des provendes;
- L'amélioration des programmes d'assurances agricoles.

Programme d'aide à l'entreposage pour les fermes spécialisées

La Fédération rencontrait le 21 février dernier, M. Jean Bertrand, sous-ministre de l'Agriculture et responsable du programme d'aide à l'entreposage au niveau des fermes spécialisées.

Le but de la rencontre était de clarifier certains points techniques du programme qui sont interprétés différemment d'une région à l'autre. Nous espérons que cette rencontre aura l'effet escompté et qu'elle permettra d'appliquer plus uniformément dans l'avenir les modalités de ce programme.



Prévention

Le 15 février dernier, le comité régional de la prévention des accidents en milieu agricole se réunissait avec ses comités locaux à l'ITAA de Saint-Hyacinthe. Le but de cette journée était de planifier les activités de la Semaine de prévention, laquelle aura lieu du 27 mars au 3 avril 1985 inclusivement.

Les activités retenues par les comités locaux sont les suivantes:

- les cours de formation;

les soirées d'information avec conférencier ou diaporama; les concours de dessin dans les écoles à caractère rural de niveau élémentaire.

Les comités locaux demeurent libres de créer d'autres activités qui s'avèreraient pertinentes.

La participation fut de 41 participants sur 79 invités, il y a place à amélioration. Cependant, ceux qui étaient présents ont très bien travaillé et ont apporté une très grande attention tout au long de la journée. Merci de votre bonne collaboration!

Porcs: rejet du projet d'agence de vente

Le Syndicat des producteurs de porcs de la région de Saint-Hyacinthe a tenu 10 réunions de secteurs au cours des semaines précédentes. Trois cent trente-deux personnes ont participé. La liste du syndicat indique dans la région de Saint-Hyacinthe, 1293 producteurs de porcs. De ce nombre, 299 ont voté pour indiquer s'ils sont ou non favorables au projet d'agence de vente pour les porcs d'abattage. Le résultat est le suivant:

Pour: 80, soit 26,75% des votants;
Contre: 216, soit 72,24% des votants;
Nul: 3, soit 1% des votants.

Il ressort de cette tournée d'information et de consultation que plusieurs aspects du projet heurtent les producteurs:

- la disparition du paiement à l'indice 100 pour les porcs qui déclassement;
- une inquiétude en regard des possibilités d'obtenir un meilleur prix avec le mécanisme de vente par enchère électronique;
- la crainte que dans le futur, le coût d'opération de l'agence augmente et amenuise le revenu du producteur;

la péréquation du transport: les producteurs de la région sont proches des abattoirs et n'acceptent pas le partage des coûts avec les producteurs des autres régions.

La consultation se fait à travers la province. Dans quelques semaines, nous saurons quel avenir sera fait à ce projet d'agence de vente.

Environnement

Le 13 février 1985, le comité régional rencontra M. Jocelyn Roy du bureau de Sherbrooke afin de faire le point sur la situation présente et connaître l'orientation du Ministère.

Des réunions conjointes d'information se tiendront sur notre territoire. La première aura lieu à Acton-Vale le 7 mars 1985 en soirée.

Résultats de la session "Engagement syndical et programmation d'activités"

a) Nombre de dirigeants(es) présents(es): 123.

b) Session de 2 jours: 7 syndicats. Session de 1 1/2 jour: 1 syndicat. Session de 1 jour: 4 syndicats. Session de 1/2 jour: 3 syndicats. Pas de session: 1 syndicat.

c) Les problèmes par ordre d'importance: 1. Le manque d'implication et de participation (les membres et parfois les dirigeants). 2. L'environnement. 3. La prévention des accidents. 4. La mise en marché — plan conjoint (boeuf, porcs, céréales) revenu faible.

d) Les activités retenues (celles qui reviennent souvent mais pas nécessairement les plus importantes): 1. Assemblée générale annuelle dynamique. 2. Une activité de prévention des accidents. 3. Le théâtre Parimou (formation de la relève et des adultes). 4. Réunions d'information sur l'environnement.

ECHOS de la direction

* CONSEIL GÉNÉRAL

Les 19 et 20 février, il y avait réunion du conseil général. On a bien sûr passé en revue la plupart des grands dossiers d'actualité.

Il fut notamment question du dossier de l'environnement. Après avoir fait le point, on a convenu d'accentuer les pressions afin d'obtenir une nouvelle politique d'assistance financière et ce, d'ici le 31 mars.

D'autre part, les problèmes découlant de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ont également été largement étudiés. Le conseil n'accepte d'aucune façon qu'une telle législation vienne mettre en péril des outils absolument irremplaçables pour les producteurs. Rappelons que cette nouvelle législation risque d'engendrer de sérieuses difficultés d'application pour la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Parmi les autres sujets discutés, mentionnons celui du crédit agricole, des garanties de paiement, des amendements à la Loi sur la protection du territoire agricole, etc.

* CÉRÉALES FOURRAGÈRES

Ayant appris récemment du ministre responsable, M. Mayer, que la consultation en vue d'une éventuelle révision de la politique canadienne des céréales fourragères pourrait

se terminer vers le 15 mai et qu'une nouvelle politique pourrait être adoptée dès le 1er août, l'Union se prépare à faire connaître sa position sur le sujet. On réunira d'abord les différents intervenants québécois intéressés par cette question et on demandera au groupe de consultation qu'il tienne des audiences dans la région montréalaise. Mentionnons, par ailleurs, que M. Jacques Proulx a été désigné pour agir comme membre d'un groupe de travail de la Fédération canadienne de l'agriculture chargé d'étudier cette question.

* RENCONTRE AVEC M. GARON

Vendredi, le 22 février, la direction de l'Union rencontrait de nouveau le ministre Jean Garon ainsi qu'un certain nombre de hauts fonctionnaires de son Ministère. À l'ordre du jour de cette rencontre, il y avait d'abord l'importante question des assurances agricoles; les dossiers des pertes de récoltes de 1983, de l'environnement, des problèmes découlant de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels de même que l'intervention des MRC ont également été discutés.

Source:
Secrétariat général
de l'Union
des producteurs
agricoles



Conseil des productions végétales du Québec

Cultivars de céréales de printemps recommandés en 1985-1986

□ Afin d'aider les producteurs dans leur choix de semences de céréales, le comité des céréales du CPVQ publie la liste des cultivars recommandés en 1985-1986. Le comité fonde ses recommandations sur des résultats d'essais d'évaluation conduits sur au moins 18 sites répartis au Québec. Les cultivars recommandés sont ceux dont l'emploi présente la meilleure chance de succès.

Caractéristiques agronomiques des cultivars de blé recommandés

Cultivars	Origine	Année d'homologation	Rendement (kg/ha) (A)	Paille (cm)	Verse (B)	Précocité (jours)	Poids au 1 000 grains (g)	Poids à l'hectolitre (kg)
Ankra	Hollande	1979 (D)	3 433	89	1,7	105	34,1	70,3
Casavant	Québec	1981 (D)	3 610	92	1,7	106	40,3	74,1
Columbus (H)	Manitoba	1979	2 782	90	1,5	103	34,3	76,4
Concorde (F)	Québec	1976 (D)	3 223	72	1,7	104	35,7	75,1
Dundas	Île-du-P.-É.	1979 (C)	3 266	82	1,6	102	36,3	73,9
Glenlea (G)	Manitoba	1972	3 230	89	1,6	102	41,5	75,2
Laval 19	Québec	1979	3 419	71	1,4	105	36,0	73,0
Milton	Île-du-P.-É.	1981 (C)	3 388	86	1,6	103	35,5	74,4
Mondor	Québec	1983 (D)	3 329	95	1,7	104	40,6	73,9
Opal	Allemagne	1969 (C)	3 277	87	1,7	104	33,1	73,4
Sinton (E)	Saskatchewan	1975	2 862	87	1,3	103	33,6	75,4

(A) La moyenne de l'essai 1981-1984 = 3 303.

(B) Échelle 1 à 9 = 1 résistante, 9 très sensible.

(C) Autorisation de vendre au Québec et dans les Maritimes seulement.

(D) Autorisation de vendre au Québec seulement.

(E) Blé panifiable, ne sera plus recommandé après 1986 à cause de sa susceptibilité à la germination sur épi et sa sensibilité à l'ergot.

(F) Adapté surtout à la zone 1 où son rendement est parmi les plus élevés.

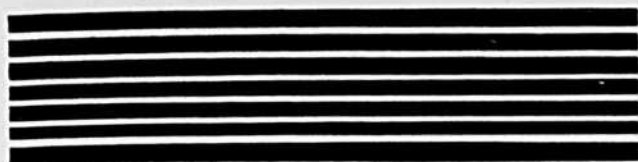
(G) Glenlea ne sera plus recommandé après 1986 à cause de son faible rendement, sa sensibilité au VJNO, à l'ergot et à la fusariose.

(H) Blé panifiable.

Réactions des cultivars de blé de printemps recommandés aux principales maladies¹

Cultivars	Septoriose	Blanc	Charbon nu	Fusariose	Ergot	Rouille des feuilles	Jaunisse nanisante (VJNO)
Ankra	S	S	S+	S+	S-	S+	S-
Casavant	S-	S	S+	S+	S-	R	S-
Columbus	S	S	S	S+	S-	S-	S
Concorde	S	S+	S-	S+	S-	S-	S
Dundas	S+	S+	S	S+	S	S	S-
Glenlea	S	S	R	S+	S+	S-	TS
Laval 19	S	S-	S+	S+	S	S-	S
Mondor	S-	S+	S-	S+	S	S+	S
Milton	S	S-	S	S+	S	S+	S-
Opal	S	S	S+	S+	S+	S	S
Sinton	S	S-	S+	S+	S+	S-	S

- 1) R : résistant ou très tolérant
 S- : un peu sensible
 S : sensible
 S+ : sensibilité marquée
 TS : sensibilité très marquée



Gouvernement du Québec Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Estrée

Mini-colloques sur les productions animales (suite)

□ **Après les deux premières journées du 27 et du 28 février sur le "Vache-veau" et les "Bovins laitiers", voici le programme des trois dernières journées de notre semaine régionale des productions animales:**

Production porcine:

Mardi 5 mars 1985; Érablière L.B., 122, Route 139, Saint-Alphonse-de-Granby.

A.M.:

Début 09h30

— Insémination porcine — outil de gestion

Conférencier: Roland Drapeau, agronome du Centre d'insémination porcine de Saint-Lambert
— Gestion de la maternité avec le PATLO

Conférencière: Yvonne Richard, agronome, resp. PATLO (Québec)
— Acides aminés dans les rations porcines

Conférencier: Michel Boisclair, agronome, Bureau de renseignements agricoles de Granby

P.M.:

— Aspects économiques des échangeurs de chaleur dans les porcheries
Conférencier: Yvon Beaulieu, agronome ingénieur, Agriculture-Canada, Ottawa
— La ventilation naturelle: un choix à envisager
Conférencier: Yves Choinière, agronome ingénieur, Collège d'Alfred, Ontario

Caractéristiques agronomiques des cultivars d'orge recommandés

Cultivars	Origine	Année d'homologation	Rendement (kg/ha) (A)	Paille (cm)	Verse 1-9 (B)	Précocité (jours)	Poids au 1 000 grains (g)	Poids à l'hectolitre (kg)
Bedford	Manitoba	1978	4 113	69	1,8	93	34,8	62,7
Birka (D)	Thompson	1982	4 168	67	1,6	95	42,3	67,2
Bonanza (C)	Manitoba	1970	4 013	79	2,0	91	35,7	60,6
Bruce	Ontario	1977	3 885	70	1,9	90	34,2	63,5
Laurier	Québec	1975	4 165	74	2,7	91	43,3	60,5
Léger	Ottawa	1982	4 474	79	1,7	92	37,2	62,2
Loyola	Québec	1972	4 051	78	2,4	92	39,3	61,6
Mingo	Ciba-Geigy	1979	3 974	81	2,4	91	38,8	63,6
Sophie	Québec	1980	4 379	80	2,3	95	38,6	60,7

(A) La moyenne de l'essai 1982-1984 = 4 146.

(B) Échelle 1 à 9 = 1 résistante, 9 très sensible.

(C) Orge brassicole dont le potentiel de rendement est inférieur.

(D) Orge à deux rangs, recommandée pour les zones 1 à 4 seulement.

Caractéristiques agronomiques des cultivars d'avoine recommandés

Cultivars	Origine	Année d'homologation	Rendement (kg/ha) (A)	% d'écale	Paille (cm)	Verse 1-9 (B)	Précocité (jours)	Poids au 1 000 grains (g)	Poids à l'hectolitre (kg)
Alma	Québec	1974	3 641	27,7	85	2,8	95	31,7	45,7
Dorval	Québec	1964	3 766	23,9	101	3,0	98	32,5	48,7
Kamouraska	Québec	1981	3 674	25,7	90	2,7	97	34,3	50,3
Lamar	Québec	1979	3 971	27,6	88	2,5	99	29,8	46,1
Laurent	Québec	1977	4 036	26,7	99	2,9	96	30,7	49,5
Manic	Québec	1979	3 778	26,3	88	2,4	97	34,3	48,3
Oxford	Ontario	1976	3 682	25,2	91	1,9	99	31,0	47,1
Scott	Ontario	1974	3 492	25,4	94	3,2	96	34,3	48,3
Shaw	Québec	1982	3 746	25,2	92	2,7	97	32,3	47,6
Woodstock	Ontario	1982	3 679	26,5	94	2,7	98	32,9	49,1

(A) La moyenne des essais 1982-1984 = 3 707.

(B) Échelle 1 à 9 = 1 résistante, 9 très sensible.

(C) Scott ne sera plus recommandé après 1987.

Réactions des cultivars d'avoine recommandés aux principales maladies

Cultivars	Charbon nu et couvert	Septoriose	Jaunisse nanisante (VJNO) ¹	Rouille des feuilles
Alma	R	S	S+	S
Dorval	S	S+	TS	S+
Kamouraska	S+	S	S+	S+
Lamar	S-	S-	S+	S
Laurent	S	S+	S+	S+
Manic	S	S+	S	S+
Oxford	S	S-	S	S
Scott	R	S+	S+	S+
Shaw	TS	S+	S+	TS
Woodstock	R	S-	S+	R

1) R : résistant ou très tolérant
S- : un peu sensible
S : sensible
S+ : sensibilité marquée
TS : sensibilité très marquée

2) Il s'agit du comportement de cultivars lors d'épidémies de BYDV en début de saison. Le comportement peut différer lors d'épidémies tardives.

Réactions des cultivars d'orge recommandés aux principales maladies

Cultivars	Charbon nu	Tache helmintho-septorienne	Blanc	Rayure réticulée
Bedford	R	S	S+	S
Birka	S+	S	S-	S
Bonanza	R	S	S+	S-
Bruce	S+	S	R	S
Laurier	S+	S	TS	TS
Léger	S-	S	S-	S-
Loyola	S+	S	S-	TS
Mingo	S+	S	S+	S+
Sophie	S+	S	S	S

1) R : résistant ou très tolérant
S- : un peu sensible
S : sensible
S+ : sensibilité marquée
TS : sensibilité très marquée

Production ovine:

Mercredi 6 mars 1985; Bureau régional MAPAQ, 4260, boulevard Bourque, Rock Forest

A.M.:

Début 10h00

— Résultats et analyse économiques d'un groupe de producteurs ovins
Conférencier: Gervais Darisse, agronome, Bureau MAPAQ (à Rimouski)
— Prise de décision basée sur des résultats économiques
Conférencier: Georges Parent, agronome, Bureau MAPAQ (à Rimouski)

P.M.:

— Nouvel antiparasitaire IVOMEC
Conférencier: Gaston Pilon, agronome (Montréal)
— Mise en marché ordonnée de l'agneau
Conférencière: Brigitte Fortin, agronome, UPA (Rimouski)

Production cunicole

Jeudi, 7 mars 1985; Bureau régional MAPAQ, 4260, boulevard Bourque, Rock Forest

A.M.:

Début 10h00

— PCPC: Programme de contrôle de la production cunicole
Conférencier: Yvan Charland, agronome (Rock Forest)
— Aménagement intérieur, ambiance et ventilation du clapier
Conférencier: Alain Sylvestre, agronome (Québec)

P.M.:

— Gestion du clapier.
Conférencière: Danielle Leblanc, prod. (Saint-Antoine-de-Tilly)
— Contrôle sanitaire et Service d'analyse MAPAQ
Conférencière: Christiane St-Jacques, médecin vétérinaire (Rock Forest)

N.B.: Aucuns frais d'inscription ne sont requis pour ces journées.



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

Ministre: Jean Garon
Sous-ministre: Ferdinand Ouellet

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans
La Terre de chez nous
La rédaction est faite par la Direction des communications
en collaboration avec les divers services
du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Ministre: Jean Garon
Sous-ministre: Ferdinand Ouellet
Directeur des communications: Marcel Thivierge
Rédacteur en chef: François Linteau

Le Point sur: la forêt

par Réal Ouimet

Les forêts québécoises constituent un trésor national. Pour chaque dollar en circulation au Québec, 20 cents proviennent de la forêt.

Au Québec, la forêt sert de source d'approvisionnement à plusieurs centaines d'usines, procure de l'emploi à 100 000 travailleurs et des salaires évalués à plus d'un milliard de dollars par année.

À elles seules, les industries forestières contribuent davantage à la balance des paiements du Canada que les pêcheries, l'agriculture, les mines et le pétrole réunis!

Un trésor que l'homme épuise

Ce trésor national, l'homme l'épuise dangereusement, plus vite qu'il

L'OR VERT:

Un trésor ignoré qu'on épuise

ne se renouvelle, à cause d'imprévoyances et d'imprudences constatées depuis un siècle.

"Si nous n'y prenons garde, le niveau de vie de tous les Québécois risque d'en souffrir à plus ou moins brève échéance." Tel est l'avertissement, sérieux, que lance le président de l'Association des industries forestières du Québec, M. André Duchesne, à toute la collectivité. Pour lui et pour à peu près tous les intervenants, qu'ils soient du côté de l'entreprise privée ou du côté gouvernemental, la situation est grave et il est temps qu'on s'y arrête collectivement.

Des pressions multiples sont exercées sur nos forêts: maladies des arbres, épidémies d'insectes, incendies de

forêts, demande accrue d'espaces sans cesse grandissants à des fins récréatives, exploitation abusive ou mal ordonnée: voilà autant d'éléments et de facteurs qui, s'ils ne sont pas contrôlés, peuvent hypothéquer le capital forestier et l'économie du Québec pour des générations à venir, observe la faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval.

Forêts décimées

On coupe actuellement plus que ce que la forêt n'est capable de faire pousser!

Ainsi, on gruge dans le trésor, dans le capital: c'est le déficit. Car les garanties d'approvisionnement consenties par le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), en forêt publique, atteignent 31,6 millions de mètres cubes par an de sapin, épinette et pin gris. Cela excède de 36% la disponibilité naturelle de ces trois essences.

La situation paraît d'autant plus préoccupante que la pénétration du Québec sur le marché international a diminué de près du tiers depuis 25 ans. "On a augmenté notre production, mais les autres pays ont augmenté davantage. On a perdu notre prépondérance: notre pays était le producteur, mais il est devenu l'un des principaux producteurs. C'est de cette réalité qu'on doit prendre conscience collectivement", estime M. Duchesne.

"Nos forêts, nous les avons mal exploitées, trop coupées, trop brûlées. Nous les avons gaspillées", note l'agronome Louis Perron qui, dans le résultat de ses recherches, précise que le pin blanc en particulier a été "tragiquement sacrifié".

Recherché pour la valeur de son bois, en grande demande pour les constructions maritimes de l'Angleterre, le pin blanc a été abattu inconsidérément et pourchassé à outrance partout où il se trouvait.

À cette destruction massive par la hache et la scie du bûcheron, ainsi que par le feu, la maladie et les insectes ont ajouté leurs ravages, de sorte que le pin blanc, lequel peut atteindre 100 pieds de hauteur et deux ou trois pieds de diamètre à la base, ne régnera jamais plus en maître sur nos forêts.

À part le pin blanc, qui est à la source de notre industrie forestière, d'autres essences de qualité sont disparues pour toutes fins pratiques: le merisier et le bouleau jaune, entre autres, ajoute M. Perron.

Sans compter que nos beaux sapins et nos épinettes, qui figurent parmi les meilleures espèces commerciales de l'heure, risquent de disparaître pour l'essentiel — d'ici 15 ou 20 ans. À moins, bien sûr, qu'on n'en arrive à limiter les dégâts gigantesques et extrêmement coûteux causés par la tordeuse.

Depuis 1968, la tordeuse a détruit l'équivalent de quatre ou cinq années de récolte.

Quant à l'érable, il est moins gravement menacé. Néanmoins, la qualité n'y est plus. Dans ce cas, on a récolté les meilleurs sujets et beaucoup d'autres sont atteints de maladies: colorations, chançres, etc., qui le dégradent pour la construction de meubles et de panneaux.

Le Québec ne manquera probablement pas de bois, mais il manquera de bois de qualité, récoltable économiquement, estime-t-on.

Reboisement: une urgence

Sous le coup d'une destruction multiple, la superficie des terres forestières se rétrécit.

"Année après année, cette destruction, causée par la tordeuse, les incendies et l'homme, déboise l'équivalent d'un corridor d'un mille de largeur entre Montréal et Miami", suivant les estimations du président de l'Association canadienne de l'industrie du bois (sciage), M. André-G. Lemire.

À ses yeux, l'industrie forestière devra investir 50 milliards de dollars — d'ici à l'an 2000 — pour accroître sa position concurrentielle sur les grands marchés internationaux, notre pays accusant à ce chapitre un retard considérable par rapport à l'Europe et aux États-Unis.

Il croit qu'il faudra créer un ministère fédéral des Forêts, dans lequel on pourrait regrouper le plus gros des activités et préoccupations de l'État.

Déjà, évidemment, le fédéral est présent au dossier, avec le gouvernement du Québec. Du reste, il existe d'importantes ententes auxiliaires Québec-Canada sur le développement forestier et sur l'industrie forestière.

Le Québec sur le marché mondial

Depuis 10 ans, le Québec occupe 15% du marché mondial, mais sa croissance annuelle n'est que de 1,4%, tandis que la moyenne mondiale se situe à 2,5%. L'avance que prennent ses concurrents semble d'autant plus préoccupante que la croissance de la demande mondiale, elle, est inférieure à 1%.

Depuis 10 ans, l'industrie au Québec a polarisé 20% des investissements privés, cependant que les gouvernements, fédéral et provinciaux réunis, n'ont réinvesti que 5 cents le dollar en sylviculture — après perception des taxes, redevances et impôts. Pourtant, en 1979, le secteur forestier a rapporté aux gouvernements du Canada la somme de 711 millions de dollars en revenus: 54% à Québec et 46% à Ottawa.

Tous les intervenants s'entendent pour reconnaître que le Québec ne

peut se permettre de déraciner ses forêts sans risquer d'écorcher son économie globale. D'où la nécessité d'un puissant coup de barre — en recherche et en développement, et en reboisement en particulier.

Québec agit

Après l'hydro-électricité, c'est la forêt qui constitue la principale richesse naturelle au Québec, une ressource à renouveler avec célérité. Car nos forêts exigent entre 40 et 75 ans pour pousser, comparativement à 15 ou 20 ans ailleurs, aux États-Unis par exemple, à cause de la différence des conditions climatiques et biologiques.

Conséquemment, pour tirer le maximum du renouvellement de nos forêts, il faut leur donner un coup de pouce vert — tout en protégeant l'environnement.

Conscient de cette réalité, le gouvernement du Québec a décidé, l'an passé, de reboiser pour demain: 300 millions de plants par année d'ici à 1988. (200 millions de plants pour la forêt publique et 100 millions pour la forêt privée.)

L'objectif? Atteindre une égale intensité de plantation sur le terrain et, de ce fait, assurer le rendement maximum de nos forêts.

On effectue principalement les plantations dans les zones de banlieue, dans un rayon d'environ 60 à 70 km des zones habitées de 5 000 habitants ou plus. Et ce, dans un dessein précis et primordial: rapprocher la matière première des usines et de la main-d'œuvre. Ce processus vise à minimiser les coûts d'exploitation et d'approvisionnement de la matière ligneuse et à soutenir plus facilement la concurrence du Sud des États-Unis.

L'expansion de la production forestière est confiée au secteur privé, soit aux entreprises spécialisées (serriçeurs et pépiniéristes) et aux entreprises forestières possédant l'expertise et les installations nécessaires.

La réalisation du programme québécois de reboisement créera 18 000 emplois saisonniers par année — d'ici à 1988.

R.O.

Pâtes et papiers: un marché difficile

Depuis de nombreuses années déjà, nos forêts ont permis à l'industrie des pâtes et papiers de constituer le pivot du secteur manufacturier au Canada, qui fait le plus important commerce des pâtes et papiers à travers le monde.

Pendant, le marché devient de plus en plus difficile.

En 1982, la consommation mondiale de papier journal a diminué de 1,6 million de tonnes, soit 6%.

Les deux grands marchés mondiaux (les États-Unis et le Marché commun) sont surtout alimentés par le Canada et les pays scandinaves. Or, les États-Unis comptent de moins en moins sur l'importation, tandis que les pays scandinaves sont mieux situés que le Québec pour combler les besoins croissants des pays du Marché commun.

Outre ces deux grands marchés, qu'y a-t-il?

C'est là une question primordiale pour le Québec, qui ne consomme que 7% du papier journal produit sur son territoire. D'où l'importance de développer ici une position concurrentielle sur les marchés du monde.

Les USA représentent pour le Québec l'acheteur le plus intéressant. Soixante-dix pour cent de tout le pa-

pier journal fabriqué dans les usines québécoises est acheminé vers ce pays. Il y a 30 ans, en revanche, les USA achetaient 86% de tout le papier journal produit au Québec.

Si les USA constituent le principal client du Québec, ils sont en même temps son principal concurrent, puisqu'ils accaparent la plus grande part de l'accroissement du marché américain du papier journal.

La croissance de l'industrie américaine du papier journal s'illustre par le fait qu'au cours des deux seules années 1980 et 1981, les USA ont augmenté leur production de plus d'un million de tonnes. Cette augmentation équivaut à la mise en marche de six nouvelles usines de la capacité de celle de Donohue Normick inc., qui a ouvert ses portes à Amos, au Québec, en 1982!

Même si le Québec et les autres provinces canadiennes fournissent 57% du papier journal dont les USA ont besoin, ils n'en demeurent pas moins des fournisseurs résiduels.

C'est que les éditeurs de journaux américains achètent leur papier journal de préférence chez les producteurs américains. Il faut donc prévoir que les usines canadiennes, et particulière-

suite à la page 29

QUALITÉ John Deere

À

BAS PRIX



Pourquoi vous contenter de pièces "presque pareilles" quand vous pouvez avoir la qualité John Deere à prix concurrentiel? Venez faire la comparaison. Vous verrez que nos prix pour des milliers de pièces de qualité John Deere sont beaucoup plus bas qu'il y a 2 ans! Nous avons toutes les pièces qu'il vous faut.

CONCESSIONNAIRES JOHN DEERE PARTICIPANTS

AMOS
Équipement Bibeau Inc.
(819) 732-4363

MATANE
Theophile Côté & Fils
Incorporée
(418) 562-4034

ST. AUGUSTIN (MIRABEL)
Centre Agricole
J.L.D. Inc.
(514) 430-1342

CHICOUTIMI
Équipement Agricole du
Saguenay Inc.
(418) 545-1955

MONTMAGNY
Centre Agricole Coulombe
de Montmagny Inc.
(418) 248-1358

STE-CLAIRE
Les Industries et
Équipements Laliberté
Ltée (418) 883-3338

FARNHAM
Les Équipements
Lague Ltée
(514) 293-5345

NAPIERVILLE
Garage Roch Fortin Inc.
(514) 245-3624

ST. PASCAL
Équipement Laplante Inc.
(418) 492-3068

HOWICK
J. Melville Brown & Sons
(514) 825-2093

**NOTRE-DAME-DU-BON
CONSEIL**
Machinerie Benoit
Frères Inc.
(819) 336-2130

STE-ROSALIE
Les Équipements
Lague Ltée
(514) 799-5533

LENNOXVILLE
Les Équipements
Veilleux Inc.
(819) 564-8850

PROULXVILLE
Équipement Francoeur
Inc. (418) 365-7113

ST-TELESOPHORE
E & M St-Onge Inc.
(514) 269-2353



HUILE MOTEUR TORQ-GARD® SUPREME

Achetez en
vrac et
économisez!

Formule spéciale en vue d'un summum de fiabilité et de performance.

GRADE SAE 30

157\$ le litre
Baril de 205 litres
(TY6325)
(Plus consigne pour
le baril)
1,84 \$ le litre
Seau de 20 litres (TY6324)
1,92 \$ chaque
Bouteille de 1 litre (TY6323)

GRADE 15W40

172\$ le litre
Baril de 205 litres
(TY6322)
(Plus consigne pour
le baril)
1,98 \$ le litre
Seau de 20 litres (TY6321)
2,03 \$ chaque
Bouteille de 1 litre (TY6320)

FILTRES

FILTRES À HUILE MOTEUR

Deux de nos filtres les plus en
demande. Pour la plupart des
tracteurs John Deere des séries
10, 20, 30 et 40.

435\$
chaque T19044
991\$
chaque AR43634

FILTRE À HUILE HYDRAULIQUE/ TRANSMISSION

Pour la plupart des tracteurs John
Deere des séries 40 et 50.

2399\$
chaque
AR94510

FILTRE À CARBURANT

Convient à de nombreux tracteurs
John Deere.

887\$
chaque
AR50041

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 MARS 1985.

Les concessionnaires John Deere sont des hommes d'affaires indépendants qui établissent leurs propres prix et peuvent vendre moins cher.

La solution c'est l'agence de vente

— Yvon Scalabrini

par Louise St-Pierre

"Il ne faut pas se faire d'illusion! Si les autres provinces canadiennes acceptent maintenant d'aborder la question, ce n'est pas demain qu'un contingentement national de la production porcine sera mis en place. Compte tenu de ce qui se passe sur le marché canadien et international, les producteurs de porcs du Québec doivent organiser la mise en

marché de leurs produits. Et pour l'instant, la seule solution est l'agence de vente."

Le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec en est fermement convaincu. Pour Yvon Scalabrini qui travaille avec enthousiasme sur ce projet depuis plus d'un an et demi, il n'y a définitivement pas d'autre solution pour améliorer la situation financière des producteurs et l'efficacité de leur mise en marché.

"Depuis l'acceptation du plan conjoint par une forte majorité des producteurs, rappelle M. Scalabrini, le ministre Jean Garon insiste pour que nous prenions en main la mise en marché de nos produits. L'agence de vente pour le porc à l'engrais est l'un des premiers outils que l'on peut se donner pour y parvenir. Il ne faut surtout pas compter uniquement sur l'assurance-stabilisation pour améliorer notre situation." D'autant plus, faut-il ajouter, que le ministre Garon commence à trouver qu'il lui en coûte cher de stabilisation dans le porc depuis 1981.

Le marché canadien
Quand le président de la Fédération parle de ce qui se passe sur le marché canadien, il veut d'abord faire remarquer que la production augmente moins vite au Québec que dans les autres provinces. En 83/84, la production canadienne a augmenté de 7%. Pendant qu'elle augmentait de 16% dans les provinces de l'Ouest, la production québécoise ne progressait que de 3%.

Il rappelle aussi que le Québec produit actuellement près du tiers de la production canadienne. "Toutefois, précise-t-il, on a commencé à perdre du terrain. Les chiffres le démontrent clairement. Une des raisons pouvant l'expliquer est l'augmentation plus élevée, au Québec que dans l'Ouest, des coûts des aliments nécessaires à l'élevage du porc. Et la hausse des prix du transport du grain en est la grande responsable."

Selon M. Scalabrini, une étude du collège Macdonald démontrerait que la différence dans les coûts des aliments entre l'Ouest et le Québec était de 14,24 \$ en 1983 alors qu'elle était de seulement 2,72 \$ en 1977. "Tout laisse croire que le Québec aura de plus en plus de difficultés à rester compétitif."

Les pisciculteurs annulent leur manifestation
On ne saura jamais si c'est pour éviter la manifestation prévue devant les bureaux de son Ministère que le ministre Jean Garon a convoqué, après une conversation téléphonique de près d'une heure, le président du Syndicat des pisciculteurs du Québec à une rencontre qui s'est tenue lundi matin. Cette fameuse manifestation devait avoir lieu mardi, le 26 février. Les pisciculteurs en avaient été avisés par le bulletin d'information du syndicat du 8 février. Faut croire que le ministre aussi...

C'est la lenteur du Gouvernement à autoriser la commercialisation de la truite mouchetée d'élevage pour la consommation qui avait de nouveau incité le syndicat à organiser cette manifestation devant les bureaux du Ministère. Depuis le 22 décembre 1983, date de l'adoption de la Loi 49, le ministre Garon a le pouvoir de fixer les modalités de vente du poisson d'élevage. Le syndicat a tenté à plu-

Le marché international

Le plus gros des exportations de porc canadien est écoulé sur le marché américain. Il ne faut pas se le cacher, rappelle le président de la Fédération, le marché américain est de plus en plus menacé. D'abord, la récolte de maïs a été abondante aux États-Unis l'an dernier. Donc, les producteurs augmenteront la production de porc à un coût bien inférieur à celui des producteurs du Québec. Une telle augmentation entraînera nécessairement une baisse des exportations. Il y a d'autre part la menace que fait planer l'enquête que mène la Commission américaine sur le commerce international. C'est rien de rassurant.

Le marché japonais n'est guère plus stable. Ce pays qui était le deuxième importateur a réduit de près de 50% ses importations en une seule année. Le Canada était bon premier jusqu'en 1983. Il se retrouve quatrième derrière le Danemark, les États-Unis et Taiwan.



L'agence de vente

De l'avis de M. Scalabrini, les producteurs n'ont d'autre choix que d'améliorer leur situation sur le marché domestique en améliorant leur mise en marché. L'agence de vente est la solution. "Chose certaine, elle nous permettra d'être moins dépendant du régime d'assurance-stabilisation. Depuis que les intégrateurs offrent des contrats de financement à leurs producteurs, ces derniers ont droit à la stabilisation. Ça coûte encore plus cher au gouvernement... il faut donc lui prouver que l'on veut faire quelque chose, que l'on veut faire fonctionner ce plan conjoint."

Pour rassurer les producteurs qui seraient réticents au projet d'agence de vente, M. Scalabrini souligne que les producteurs de l'Ontario vivent depuis près de 20 ans avec un tel système de vente et, semble-t-il, avec beaucoup de satisfaction. "Ils ont d'ailleurs été les premiers à nous dire d'organiser notre mise en marché avant de leur parler de contingentement," a-t-il ajouté en guise de conclusion.

DINDON

Québec veut sa juste part de quotas

Le Québec ne veut pas être perçu comme "le dindon de la farce" dans la répartition des quotas de production du dindon. Aussi, la Fédération des producteurs de volailles du Québec vient de décider de soumettre à l'attention du Conseil national de commercialisation des produits de la ferme la décision majoritaire de l'Office canadien du dindon qui, si appliquée, diminuera de plus d'un million de livres la part de quotas à laquelle les producteurs de la province ont droit.

Sur les quelque 220 millions de livres de dindon qui peuvent être produites au Canada en 1985, le Québec s'est vu accorder une part de 52 895 410 livres. Il en exige 53 906 450 livres.

En fait, ce différend n'a rien de bien neuf. C'est en octobre dernier que le tout a débuté. Lors de la réunion du 18 octobre, le Québec s'était vu attribuer un quota de 52 millions de livres sur cette production globale de 220 millions. La Fédération a logé un premier appel devant le Conseil national qui a demandé aux directeurs de l'Office de reprendre la discussion en tenant compte de la position du Québec. Les parties se sont revues en janvier. Et, sans l'accord du Québec, les directeurs de l'Office ont augmenté d'un peu moins de 900 000 livres la part des producteurs de la province.

La demande de la Fédération est basée sur les dispositions de l'Accord fédéral-provincial et sur la Proclamation qui ont donné naissance à l'Office canadien. Pour respecter cette proclamation, les directeurs de l'Office auraient dû accorder au Québec une allocation supérieure à 54 millions de livres sur les 220 millions qui seront produites en 1985. Car le Québec a droit à ce 54 millions quand la production est de 214 millions. En ajoutant un 6 millions de livres à l'allocation de base, les directeurs de l'Office auraient même dû en donner davantage aux producteurs du Québec.

Comme la consommation du dindon a légèrement diminué au Québec, la Fédération se montre "beau joueur" et est prête à accepter un quota de 53 906 450 livres. Mais, rien de moins!

Cette dernière proposition a vainement été soumise, la semaine dernière, aux directeurs de l'Office qui s'étaient réunis à Toronto. C'est d'ailleurs pourquoi, la Fédération a décidé de passer par la "filière légale" en s'adressant au Conseil national qui n'a toutefois pas d'autre pouvoir que de faire des suggestions et d'inviter les parties à se rassembler. "Chose certaine, a conclu le secrétaire de la Fédération, M. Serge Deschamps, le Québec est bien décidé à ne pas signer les documents de la répartition des quotas

telle que décidée en janvier par la majorité des membres de l'Office."

L. St-P.

Avances de compensation dans les viandes

Avec les 10 453 400 \$ que recevront prochainement les producteurs de porcs à l'engrais, c'est 31 068 510 \$ que la Régie des assurances agricoles aura fait parvenir aux producteurs qui ont adhéré à un programme d'assurance-stabilisation dans le porcelet, l'agneau, le bouvillon, le veau d'emboche et le veau de grain.

Ces jours-ci, les producteurs de porcs à l'engrais recevront donc une avance de compensation de 4 \$ la tête de porc. Une avance de 25 \$ la truie pour un total de 2 549 750 \$ était envoyée aux producteurs de porcelets il y a quelques semaines. Elle s'appliquait à la première production de l'année qui débute le 1er août. C'est suite aux pressions intenses de la Fédération des producteurs de porcs que ces avances ont été consenties.

Après avoir reçu en décembre une première avance, les producteurs d'agneaux, de veaux d'emboche et de veaux de grain en ont également touché une deuxième au début du mois de février. Elle était de 40 \$ la tête dans le veau d'emboche, 10 \$ dans le veau de grain et de 20 \$ dans l'agneau. C'est durant la période des Fêtes que les producteurs de bouvillons ont reçu une avance de compensation de 50 \$ la tête.

Ces compensations auront été versées à l'intérieur de l'année de production de chacune de ces productions et avant les dates limites de paiements. L'année de production dans le porc à l'engrais et dans l'agneau se termine au 31 juillet. Elle arrive à échéance au 31 mars dans la production de bouvillons, de veaux d'emboche et de grain.

Les avances de compensation décrétées jusqu'à maintenant ont été envoyées à 9 100 producteurs dont la valeur des investissements protégés par les régimes d'assurance-stabilisation totalise plus de 632 millions de dollars.

Les médicaments vétérinaires ...un dialogue à sens unique!

Au cours des dernières années, les producteurs, nos gouvernements et toute l'industrie agro-alimentaire ont investi et continuent d'investir beaucoup d'efforts pour assurer la production et le maintien d'une nourriture saine aux consommateurs québécois et sur les marchés extérieurs.

Par l'intermédiaire de son Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et celui de l'Éducation (Réf.: Office des Professions) le gouvernement du Québec vise à imposer un programme de prévention en santé animale et de contrôle des ventes et de la distribution des médicaments vétérinaires.

Vis-à-vis pareil projet, et devant l'intransigeance gouvernementale, une coalition appelée «Regroupement Professionnel d'Intervention en Santé Animale» fut formée pour représenter plusieurs organismes tels:

- | | |
|--|---|
| 1) Union des Producteurs Agricoles (U.P.A.) | 6) Conseil des Viandes du Canada – Section Québec |
| 2) Association Canadienne des Industries de l'Alimentation Animale | 7) Coopérative Fédérée de Québec |
| 3) Association des Couvoirs du Québec | 8) Institut Canadien de la Santé Animale |
| 4) Association Professionnelle des Meuniers du Québec | 9) Nutribec Limitée |
| 5) Canada Packers Inc. – Division Shur-Gain | 10) Ordre des Agronomes du Québec |
| | 11) Ralston Purina Canada Inc. |

Malgré nos nombreuses interventions, les recommandations du Regroupement semblent être totalement ignorées par les deux Ministères qui ont décidé de faire du dossier des **médicaments vétérinaires** un dialogue à sens unique.

Producteurs agricoles, étant donné ce dialogue à sens unique, le Regroupement croit de son devoir de vous informer des changements prévisibles qu'entend imposer prochainement le gouvernement du Québec concernant la santé animale.

Voici les principaux:

✓ **Saviez-vous** que tous les **médicaments vétérinaires** (y compris les produits sanitaires, les pesticides, etc.) seront sous prescription et sur recommandation du Ministère de l'Éducation?

✓ **Saviez-vous** que le Centre de Distribution des Médicaments Vétérinaires (C.D.M.V.) un organisme sous gestion indirecte du gouvernement du Québec sera le **distributeur exclusif** des médicaments vétérinaires au Québec? Donc un monopole qui se financera à même les argents des contribuables. (Augmentation déguisée du coût des Médicaments Vétérinaires aux Producteurs Agricoles)?

✓ **Saviez-vous** qu'avec pareil monopole, vous risquez d'être limité dans le choix de médicaments vétérinaires?

✓ **Saviez-vous** que pareil monopole peut résulter en une diminution du support à l'implantation de nouveaux produits en santé animale par les compagnies pharmaceutiques au Québec?

✓ **Saviez-vous** que vous risquez de perdre l'A.S.A.C. si vous n'adhérez pas à un programme de santé préventive avec cotisation obligatoire?

✓ **Saviez-vous** que le gouvernement songe à majorer la contribution de l'éleveur à l'A.S.A.C.?

✓ **Saviez-vous** que le M.A.P.A.Q. prépare un sommet socio-économique sur la santé animale au Québec pour les 4 et 5 mars 1985 et que notre Regroupement en tant qu'entité ne sera pas consulté donc, non reconnu?

✓ **Saviez-vous** qu'après juin 1985, il vous sera plus difficile d'obtenir une moulée médicamentée?

Or, si vous ignorez totalement tous ces changements prévisibles, le Regroupement vous pose la question suivante:

✓ **Saviez-vous** qu'il n'est pas nécessaire que le gouvernement du Québec vous impose autant de contraintes pour atteindre l'objectif... qui est la production et le maintien d'une nourriture saine?

Notre Regroupement propose une solution pratique et réalisable.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces changements prévisibles du gouvernement, dites-le à votre député provincial dans les plus brefs délais.

Ce bulletin d'information est commandité par le REGROUPEMENT PROFESSIONNEL D'INTERVENTION EN SANTÉ ANIMALE.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation. — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

On doit dire la vérité

Cela fait seulement un an que je suis abonnée à **La Terre de chez nous** et je lis toujours le courrier de Marie-Josée.

C'est vraiment malheureux de voir la vie que les gens mènent de nos jours. Ils ne vivent que pour les plaisirs du corps.

Je suis d'accord avec Aurèle qui dit: "les femmes à leur place..."

Je suis une femme de 35 ans et j'ai onze enfants. Je les aime beaucoup et je suis très heureuse en ménage. Je remercie Dieu de tous ses bienfaits.

Nous ne sommes sur la terre que de passage et nous n'avons qu'une vie à vivre. Si elle est mal vécue, nous paierons cher ce passage, parce que nous ne pourrions pas nous reprendre. L'orgueil a été la cause de la perte de l'humanité. C'est encore l'orgueil qui perd le monde. La femme en voulant devenir égale à l'homme en tout fait exactement comme nos premiers parents qui voulaient devenir semblables à Dieu. À la suite du péché, Dieu dit à l'homme: "Tu travailleras à la sueur de ton front" et à la femme: "Tu enfanteras dans la douleur".

N'ayons donc pas peur de faire la volonté de Dieu. Le 5e commandement de Dieu nous interdit de tuer, d'enlever la vie de quelque manière que ce soit: pilule, stérilet ou tout autre moyen de contraception que le monde emploie de nos jours. L'avortement est un meurtre prémédité que beaucoup de femmes paieront tôt ou tard.

En réponse à Claude et à Irène concernant l'article "homo, hétéro, ou bisexuels" du 31 janvier dernier, je dois dire qu'il y a là aussi un commandement de Dieu qui doit être observé. C'est le 9e commandement qui dit: "L'oeuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement". Au début de la création, Dieu créa d'abord un homme et une femme et Il les bénit et leur dit: "Croissez et multipliez-vous; remplissez la terre...". C'est ainsi dans cette ligne que la vie doit continuer. Dieu n'a pas dit à Moïse dans ses commandements: "Les hommes avec les hommes et les femmes avec les femmes", mais Il a dit: "L'oeuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement." Donc c'est un commandement de Dieu dans le mariage: un homme et une femme.

Celui qui dit que "L'homosexualité est aussi naturelle qu'un chien ou une poule sont naturels", je réponds à cela que l'homme a une intelligence et qu'il doit s'en servir. Quant à la bête, elle n'a pas d'intelligence et elle n'est guidée que par son instinct animal. Ne soyons pas des animaux et ne vivons pas comme des animaux. Nous sommes des êtres créés par Dieu, à son image et à sa ressemblance et avec une intelligence. Servons-nous de cette intelligence pour conserver et développer notre dignité d'homme et de femme. C'est vrai que nous sommes créés libres. A nous de bien ou mal utiliser cette liberté pour nous sauver ou nous damner pour l'éternité. Ne nous trompons pas dans notre choix. Observons bien les 10 commandements et les lois de Dieu et nous sommes sûrs d'être dans la bonne voie.

Ne vivons pas seulement pour notre corps mais aussi et surtout pour notre âme. Dieu soulagera alors nos peines et nos misères.

Une catholique romaine

REPENTEZ-VOUS

Je suis une lectrice assidue. J'ai 72 ans. Je réponds à cette pauvre "Hirondelle perdue" du 27 décembre, qui veut qu'on lui écrive notre avis.

Vous avez raison de dire que votre homosexualité est un problème et un gros. Vous avez 31 ans, depuis quand glissez-vous dans cet abîme? Oui, je vous sens vraiment perdue, quand on compare le vice à l'amour...

Pour vous, votre corps c'est le sexe. Si vous aimez votre corps, vous le respecteriez. Aussi sachez qu'il ne vous est que prêté pour x temps, ensuite vous aurez à répondre de la façon dont vous l'aurez utilisé et vous le trouverez lourd à porter. C'est long

l'éternité privée de la vue de Dieu. Réfléchissez.

Vous avez le droit d'aimer, mais pas de la façon dont vous le faites. Tout ce que vous racontez, si ce n'est pas de la fanfaronnerie, cela indique bien que vous n'êtes pas normale et vous vous laissez aller vers "celles" qui se servent de vous pour assouvir leurs passions et vous appelez cela de l'amour!

Vous dites être seule, sans parents, ni amis, pourtant au début de votre lettre vous avez la compagnie de "gais", mais vous ne me semblez pas "gaie" du tout. Celles avec qui vous partagez ce soi-disant amour ne sont donc pas des amies. Non, ce sont plutôt des complices. Alors tout ce que vous vous plaisez à vouloir nous

faire comprendre, ne vous donne aucune satisfaction.

Comme beaucoup d'autres, je ne ris pas des gens comme vous, je les plains et je suis peinée que des enfants de Dieu Lui tournent le dos et se moquent de Lui.

Ah! que les parents acceptent avec amour leurs enfants tels qu'ils sont; et vous, pour vos parents, vous n'avez pas autre chose que de la peine? Vous dites que vous n'avez plus de parents, mais si vous pensiez qu'ils ne vous aimaient pas, c'est que vous ne leur donniez pas l'amour que vous leur deviez.

Que la société accepte les "homo" et toutes les bêtises humaines, ce ne serait pas ce qui vous sauverait. Dieu est bon mais Il veut le repentir pour pardonner ensuite.

Beaucoup ont dit depuis des années, nous sommes en telle année 80-81-84. Eh bien nous sommes en 85 et l'on se croit tout permis. Ce n'est pas que l'on soit en 85 que les lois de Dieu sont dépassées. Il les a faites une fois pour jusqu'à la fin des temps. C'est Lui le grand Maître. Moi j'en suis presque à un quart de siècle de ma vie et je n'ai jamais hésité à observer ce que dit l'Évangile. Je me sens si bien avec Dieu en qui j'ai tant confiance que je ne regrette pas de L'avoir aimé et Il me rend bien cet amour ainsi qu'à ma famille car j'ai eu aussi des enfants qui font ma joie.

Ne perdez plus de temps et faites en sorte que le Seigneur trouve de belles choses dans le livre de votre vie. Celui qui peut vous guérir vous attend, allez vers lui "Hirondelle" qui se sent perdue, vite réparez vos ailes pour pouvoir voler bien haut.

Brune légère

DES PATRONS!

Une remarque pour votre journal. Je me demande quand vous allez faire paraître des patrons de courtépintes, de robes, de manteaux. Pourriez-vous mettre au moins deux pages de patrons? Au prix qu'on paie le journal, il me semble qu'on pourrait avoir deux pages de patrons. Ne pensez pas toujours aux cultivateurs, mais pensez donc aux femmes qui aiment encore faire de beaux travaux et de belles courtépintes, ou bien je discontinue le journal.

Alors je compte sur vous pour des patrons, des patrons et encore des patrons. Ce n'est pas plus difficile que de toujours parler des cultivateurs.

R. Votre message est fait.

APPUI À AURÈLE

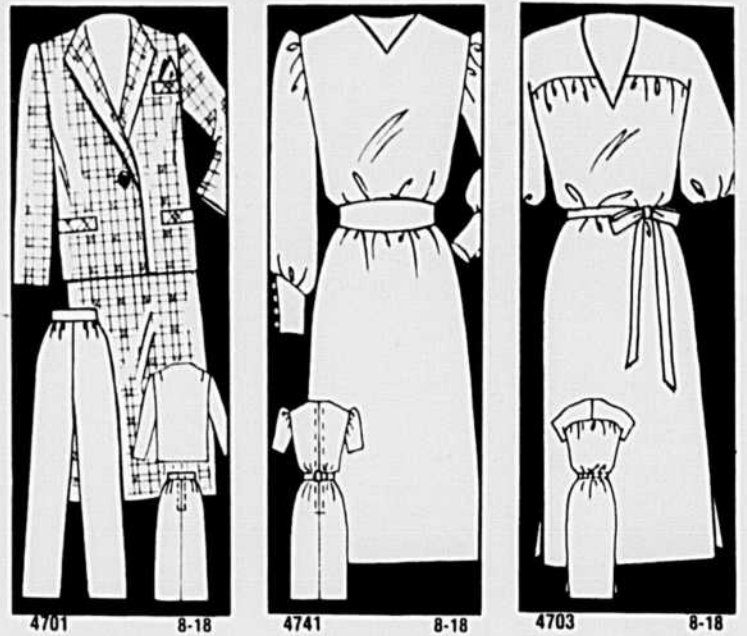
Je vous écris pour venir appuyer M. Aurèle Grenier de son audace qu'il a eue de faire publier dans le Volume 55 numéro 47 du 24 janvier 1985, l'article "Le travail du dimanche est-il avantageux?"

Mon époux et moi-même sommes à cent pour cent d'accord avec lui. Et que les phrases dont il s'est servi de la Sainte Bible, c'est bien vrai ce qui est écrit. C'est ce que l'on vit présentement.

Notre Père est très patient, mais il reste qu'Il est Dieu, toujours le Maître de tout. Et tous ses commandements, nous devons les respecter.

Je tiens à dire que nous avons hâte nous aussi que nos prêtres viennent nous dire clairement s'il est péché de travailler le dimanche (ex.: bâtir une maison, ou un chalet). Car Notre Saint-Père le Pape Jean-

Doigts agiles, coeurs légers



4701 — Un patron pour quatre bons vêtements de base. Tailles: 8-18. Prix: 3 \$

4741 — Robe pour vos belles sorties. Tailles: 8-18. Prix: 3 \$

4703 — Modèle facile à coudre et à porter. Tailles: 8-18. Prix: 3 \$

Adresser vos commandes à **La Terre de chez nous**, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. **IMPORTANT:** Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

Paul II a bien dit à la rencontre à Montréal de tous les prêtres, d'arrêter d'essayer de cacher le mot "péché". Que ce mot bien souvent est détourné. Que le mot "péché" ne se dit plus dans la bouche de nos prêtres; il existe ce mot "péché". Qu'il y a tellement de péchés dans le monde, que l'homme ne voit plus le péché. Il est grand temps d'en parler. Du respect du dimanche, que nos prêtres expliquent ce qui est péché et ce qui est juste aux yeux de Dieu à ce sujet.

Marguerite

VIVRE ET LAISSER VIVRE

Je suis une épouse d'agriculteur. Dans **La Terre de chez nous** du 17 janvier 1985, je voudrais venir encourager cette "petite maman qui garde son sourire malgré tout". Dans le milieu rural, c'est surtout la femme qui porte le pantalon.

J'ai passé par les mêmes problèmes que toi et je vis encore à côté de ma belle-mère depuis 23 ans. Ce n'est pas facile.

J'ai pris comme résolution d'y aller le moins possible ce qui évite des peines car en plus, elle a réussi à éloigner les autres de nous.

Marie-Josée je suis d'accord avec toi qu'il y a encore des bonnes belles-mères, mais si tu ne peux croire tout ce qu'elle laisse entendre, c'est que tu n'as pas passé par là heureusement.

Je suis à mon tour belle-maman et mon garçon demeure environ à un mille de nous. Mais la résolution que j'ai prise de leur laisser faire leur vie et de me mêler de mes affaires, je la tiens. On a beaucoup d'agréments, ma bru et moi. Au moins j'ai cette consolation.

Bon courage jeune maman et avec l'aide de Dieu vous réussirez. Je sais que ça fait bien mal et la santé est chancelante par bout. Ces belles-mères ont toujours eu un caractère difficile et cela ne changera pas. Aux autres bonnes belles-mamans compréhensives, comprenez-les et continuez d'être bonnes. Je

suis certaine que vous aurez beaucoup de joie en semant le bonheur.

Quand j'ai lu cet article, ça m'a frappée, on aurait dit que c'était moi qui l'écrivais. Je tenais à venir dire à cette jeune maman d'avoir confiance en l'avenir.

Céline, du cté Soulanges

PAUVRE AURÈLE!

Je suis une lectrice de **Kingsbury**. C'est à ton tour, mon pauvre Aurèle, de te faire remettre à ta place. Toi qui imputes aux femmes tous les maux de l'humanité.

Je suis étonnée, je dirais même outragée, de constater qu'il existe encore au Québec des bonhommes comme toi.

D'après ce qui se dégage de ta lettre, les femmes sont bonnes pour la couchette, faire la popotte et le ménage. Que d'égoïsme dans tes propos! Ça te dérange que les femmes aient pris leur destinée en mains, qu'elles ne se laissent plus marcher sur les pieds, qu'elles abattent ce monde d'injustices que les hommes avaient, au cours des siècles, monté contre elles. Il était grand temps qu'elles agissent ainsi.

Tu n'as donc jamais compris que Dieu, infiniment bon et juste, avait créé l'homme et la femme pour se compléter et qu'à ses yeux, l'un et l'autre avaient les mêmes droits, même s'ils étaient différents physiquement.

La différence avec le passé, c'est qu'aujourd'hui les femmes endurent de moins en moins les gars sexistes comme toi, qui les considèrent comme des objets. Par bonheur, les hommes changent eux aussi et je suis certaine que bon nombre d'entre eux sont en désaccord total avec toi, pauvre Aurèle.

Une petite suggestion en terminant: tu devrais essayer d'accomplir certaines tâches dites "ménagères": la cuisine, le ménage, la couture, le soin des enfants, etc. Je suis certaine que tu n'as jamais touché à ça de ta vie et puis ça t'aiderait peut-être à mieux comprendre les femmes.

Une "vraie" femme

LE NOUVEAU MONDE

"Dans un monde d'hommes" est une nouvelle série commencée dimanche dernier à la télévision de Radio-Canada. On y voit évoluer des femmes dans des métiers jusqu'à la chasse gardée des hommes. Le premier épisode nous promenait dans le milieu des femmes d'affaires. Rita Dionne-Marsolais, déléguée du Québec à New York, Céline Forget, vice-présidente de Nouveler et Francine Harel-Giasson professeur aux Hautes Études Commerciales nous rappelaient avec pertinence que les femmes ont besoin d'établir des solidarités, des connivences, de se créer une serre chaude où donner vigueur à leur implantation dans des milieux nouveaux.

"Plus que la compétence ce sont les gens que l'on connaît qui nous font progresser dans ces milieux. La plupart

des décisions se prennent non aux conseils d'administration, mais sur les terrains de golf, dans les toilettes, dans les clubs fermés. Des endroits où les femmes ne mettent pas les pieds", de signaler Mme Forget. Des bonnes réflexions et des pistes intéressantes, pour une fois, pas les lieux communs habituels qui veulent que "les femmes soient deux fois plus compétentes..."

Dimanche prochain, comme cadeau de la fête du 8 mars, on verra évoluer des agricultrices. Je suis très fière que les femmes en agriculture prennent leur place tout de suite après les femmes d'affaires. C'est bon signe. Les caméras sont allées visiter Thérèse, Maryse, Léopold et Donald Laroche à Warwick, de même que Gertrude, Marie-Ève et la famille Véronneau de Coaticook. Nous allons suivre cela de près.

G.L. remplace G.L. En effet c'est Gustave Larocque qui prend la relève de Germain Lefebvre à la direction du service d'Agriculture et Ressources à Radio-Canada. M. Lefebvre a pris sa retraite l'automne dernier. Et les rumeurs coururent que ce service disparaîtrait et qu'il serait sous la tutelle d'une autre division à la Société d'État. Heureusement, les pressions sont venues de tous les coins du Québec pour conserver

nos émissions agricoles avec un contenu spécifique satisfaisant.

Tous nos meilleurs souhaits à M. Larocque que les téléspectateurs ont appris à apprécier grandement au cours des années pour son intelligence des questions, sa documentation et son respect des personnes qu'il interviewait. Un gros morceau à remplacer de vous Gustave. Continuez de nous aider en arrière des caméras.

Marie-Stéphane

Agricom passe aux mains de l'ACO. — "Agricom" est la seule publication de langue française spécialisée en agriculture à l'extérieur du Québec. L'Union des cultivateurs de l'Ontario (ACO) en est devenu le nouveau propriétaire.

LA SEMAINE VERTE

Dimanche, le 3 mars à midi

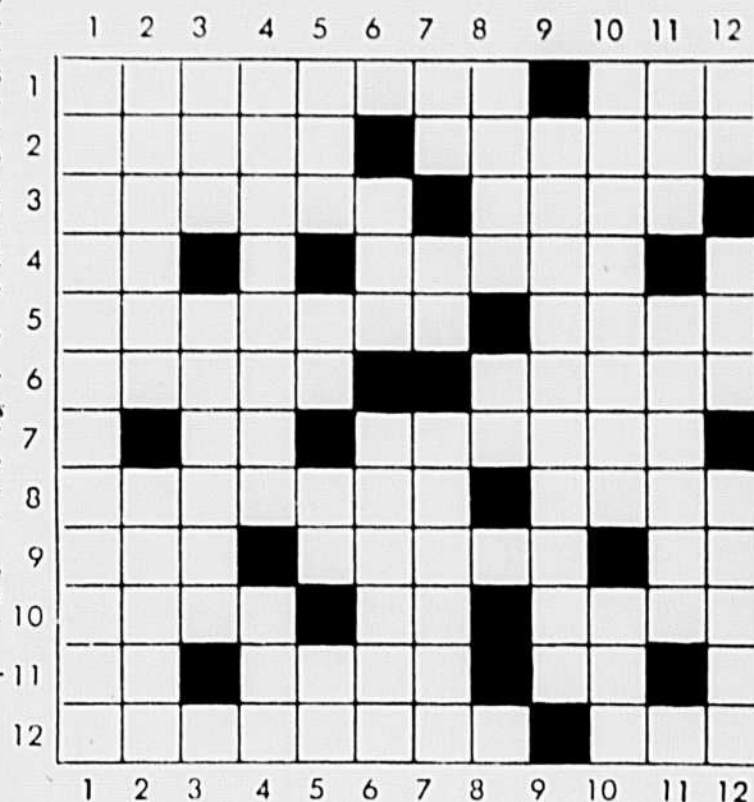
— **Le Dossier:** La production laitière au Wisconsin et au Michigan; commentateur: Gustave Larocque; réalisateur: Jean-Guy Landry.

— **Chronique horticole:** Les arbustes en contenant.

— **Commentaires sur l'actualité agricole:** Le prix du lait avec Agnès Jarnuszkiewicz.

— **Court sujet:** M. Marcel Longpré, éleveur de Charolais à Casselman, avec Gustave Larocque.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Gros ciseaux pour la taille des arbustes. - Gelée des eaux.
- Plante de l'Afrique tropicale. - Donne aux terres un troisième labour.
- Sert à fermer une porte. - Pneumatique.
- Manganèse. - Proverbe.
- Qui excite la haine. - Escarpé.
- Titre des souverains d'Éthiopie. - Oblique.
- Le meilleur en son genre. - Unité définissant la grandeur de la sensation de la lumière.
- Petite lame. - Comm. de Belgique.
- Pronom personnel. - Frère aîné.
- Enlève. - Notre-Seigneur. - Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux.
- Sélénium. - Choisi. - Dans.
- Produira des élancements. - Troublé.

VERTICALEMENT

- Ensemble des affections dues aux salmonelles.
- Coupe les branches inutiles d'un arbre. - Table pour les sacrifices.
- Male de la poule. - Circonscription administrée par un igame.
- Personne qui amuse. - Partie périphérique des grains des céréales.
- Au golf, petite cheville. - Usages. - Adverbe de lieu. - Progressiste-conservateur.
- Amas. - Nom donné à tous les végétaux.
- Note de la gamme. - Petit cube. - Passer la herse sur un sol.
- Usa avec la ripe. - Baryum.
- Se dit d'une feuille dont la gaine entoure la tige.
- Garnirais un voilier, un mât, de ses voiles, poulies, cordages, etc. - Seule.
- Ancien boucher. - Marquer une note d'un dièse.
- Chemin de halage. - Sue tiré d'une chose par pression. - Niche funéraire à fond plat.

SOLUTION DU 21 FÉVRIER

P O M I C U L T E U R S
E P I N E T T E S O C
U T U R I R E T E
P E R S I L R E N A L
L A I S E M E N T E
E L I T E A N O R
R A P E S I T U E R A
A B O U T E R I N T
I O N O N E E D E
E U C H A R I S T I E
R E M U E R I V R E
B A S R E G E S T

Réduction...

suite de la page 6

Coefficient capital/valeur ajoutée de différents secteurs Canada 1976 (1)

Agriculture	9,16
Forêt	,27
Mines	1,45
Manufactures	,75

L'agriculture est donc particulièrement défavorisée par une politique qui taxe le capital plutôt que le revenu.

Une étude récente et exhaustive de la Société du crédit agricole estimait à 9,7 milliards le stock de capital investi en agriculture au Québec, ce qui représentait 298 913 \$ par ferme en moyenne, pour les 38 386 fermes visées par l'étude. Le tiers ayant les actifs les plus élevés parmi ces 38 386 fermes, avaient un actif moyen de 543 040 \$. Ces chiffres reflètent l'évolution de l'agriculture vers des fermes de plus en plus efficaces, où les producteurs

accroissent leur productivité et réduisent leur coût unitaire.

Le résultat de la taxe actuelle sur le capital c'est que les agriculteurs utilisent de moins en moins le statut de compagnie malgré les avantages qu'il comporte au niveau de la clarté, de la responsabilité limitée. La taxe sur le capital est telle pour les fermes qu'il y a un incitatif fiscal à ne pas s'incorporer, alors que dans les autres secteurs, il y a généralement un incitatif fiscal à l'incorporation.

On attend...

suite de la page 8

couverture des programmes dans les légumes de conserverie, le maïs et les productions maraîchères. On a examiné aussi l'assurance collective, notamment en ce qui touche le fourrage. On a parlé des risques circonscrits, comme la grêle, qui en pratique n'est pas couverte, puisqu'il faut que 5% des producteurs d'une région soient affectés pour bénéficier de l'assurance

sur les risques circonscrits, alors que la grêle est très parcellaire et peut n'affecter qu'un seul champ.

On a aussi proposé la création de nouveaux programmes pour de nouvelles productions, comme les plants forestiers et les plants certifiés de fraises et de framboises.

M. Blanchette a dit espérer que le ministre agisse rapidement sur ces recommandations, si on veut éviter

que le nombre d'assurés continue de décroître. Les assurances sont déjà en vente en ce moment.

Les dirigeants de l'UPA, en compagnie de M. Garon, ont également rencontré le ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, pour discuter de l'harmonisation des schémas d'aménagement des MRC avec la Loi de protection du territoire agricole. E.D.

À TOUS LES PRODUCTEURS DE SIROP D'ÉRABLE

Nous sommes à la recherche d'agents et de producteurs à travers toute la province.

— Une grande quantité de barils est disponible pour vos besoins. Nous vous offrons également les meilleurs prix.

Joignez-vous à des professionnels qui oeuvrent dans la région de la Beauce depuis plus de 11 ans sous la direction de M. Gary Coppola, directeur général de la SPDUPEQ.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au numéro de téléphone suivant: (418) 459-6649.



LA COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON

Polyvalente Massey-Vanier
429, rue Rivière
Cowansville (Québec) J2K 1X1
Tél.: (514) 263-5555

PRODUCTION ANIMALE ET GÉRANCE DE FERME

Ce nouveau cours met l'accent sur la gestion d'une ferme dans des secteurs spécialisés comme la production bovine de boucherie, la production laitière, la production équine, les productions ovine et la production porcine. Les méthodes modernes de gestion d'une ferme à l'aide de l'informatique seront privilégiées.

COURS DISPENSÉS: par la Commission scolaire Davignon

ENDROIT: Ferme Davignon. Cette ferme moderne compte d'importants troupeaux de bovins de boucherie (Simmental), de chevaux (Shire) et de moutons (Suffolk).

DURÉE DU COURS: deux (2) ans.

PRÉ-REQUIS: avoir terminé un secondaire V.

STAGES: au Québec ou à l'étranger.

OFFERT: aux filles et aux garçons.

INSCRIPTION: avant le 30 avril 1985.

FRAIS D'INSCRIPTION: 50 \$ remis à l'étudiant, si celui-ci est présent au début du cours.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec M. Jacques Dupont ou M. Jean-Guy Roy, Polyvalente Massey-Vanier, Cowansville (Québec). Tél.: (514) 263-6660. 1985-02-20

Qui peut prévoir l'avenir

par Michel Arsenault
conseiller en formation

Plus que tout autre chef d'entreprise, vous savez à quel point l'avenir est incertain. Tout peut arriver. Une saison, le printemps arrive trop tard, ça retarde les semences. L'autre saison, il pleut trop, les récoltes sèchent et pourrissent dans le champ. Qui peut savoir si la chance ou la malchance sera au rendez-vous?

Pour bénéficier d'une protection adéquate, il est important de bien évaluer vos biens. Quelques éléments d'un contrat d'assurance peuvent vous épargner de vous retrouver sur le pavé, après des années de labeur.

Vous êtes le seul à décider du montant d'assurance qui vous protégera. Si vous choisissez une protection complète, vous ne risquez pas d'être pénalisé par la clause vous obligeant à détenir 80% de la valeur de constitution des biens. Une mauvaise évaluation peut être lourde de conséquences. Le jour où un malheur se produit, on regrette de ne pas avoir été suffisamment prudent.

Surveillez les limites

Certains bien personnels, comme l'argent, les bijoux, les fourrures, etc., sont limités à une somme indiquée sur votre police d'assurance. Lisez bien cette section. Il est possible d'éliminer ces limites en assurant spécifiquement les biens de plus grande valeur.

L'exploitation agricole

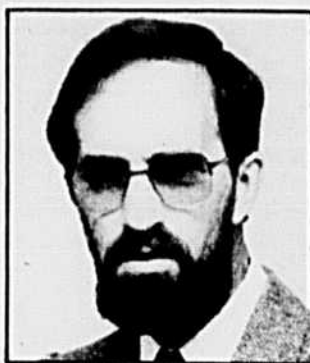
Avez-vous une protection multi-

risques moins certaines exclusions ou une protection contre le feu et le vol? Le prix à payer vaut-il la peine qu'on prenne une chance? C'est la question que vous vous posez. Vous ne devriez pas hésiter à y répondre. Avez-vous les moyens de perdre ce que vous avez acquis au fil des ans? Certes non.

Un conseil, si vous n'avez pas d'assurances IARD (Incendie, Accidents, Risques divers) évaluez l'ensemble de vos biens et contactez vite un représentant d'assurances. N'attendez pas d'être dans la rue.

L'équipe de vente de

LATERRE de chez nous



HENRI CASTONGUAY



GUY DESROCHERS



GASTON KIROUAC



GERMAIN LABERGE



JOCELYNE LABERGE



RAYMOND MARCEAU



YOLANDE ROUILLARD

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Une institution financière requiert des soumissions pour l'achat de terres agricoles de haute qualité situées dans la région de St-Hyacinthe (St-Marcel) et comprenant une bâtisse, un lot de 60 arpents en culture et un autre lot dont 90 arpents en culture plus un boisé d'une superficie d'environ 11 arpents.

La description exacte des lots peut être obtenue au bureau du soussigné ainsi que les conditions rattachées aux soumissions et à la vente, lesquelles conditions font partie intégrante de la présente demande de soumissions.

Les offres d'achat devront être reçues au bureau du soussigné avant le 8 mars 1985 à 14h00 et l'enveloppe devra clairement être identifiée par le mot "SOUMISSION" et adressée à:

ME CLAUDE ROY, AVOCAT

198 est, rue Notre-Dame
Victoriaville (Québec)
G6P 4A1

Toute personne désirant obtenir des informations supplémentaires ou visiter les lieux peuvent communiquer avec le soussigné à (819) 758-5265.

CARTES D'AFFAIRES

Services
d'Administration
Marcoux 1982
inc.

POUR UNE SAINE GESTION AGRICOLE

Equipe de plus 40 ans d'expérience en agriculture Services de gestion
Comptabilité, états financiers, impôt sur le revenu Transfert de ferme parent-enfants
Particuliers, sociétés, compagnies Agriculteurs en difficultés
Comment réduire votre impôt lors de la vente Formation de société ou compagnie
Demandes de prêts agricoles, subventions

Nous allons à domicile vous rencontrer

880, rue Parc
Deauville (Québec) J0B 1N0
(819) 864-4244

23, rue Principale ouest
Coaticook (Québec) J1A 1P3
(819) 849-6110
N.B.: La première consultation est gratuite

TERRE BOISÉE À VENDRE

160, rue de l'Église
Lac-aux-Sables
Comté de Portneuf

Terre boisée d'environ 226 acres.

Cette terre boisée comprend les lots suivants: P-22, P-23, P-24 et P-25, du rang IV Sud-Ouest, cadastre de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges, canton de Chavigny.

Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant 16h00 le 12 mars 1985 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020, route de l'Église, bureau 500, Ste-Foy (Québec), G1V 4P2.

Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, se procurer des formules pour soumissionner ou aller visiter la propriété, doivent s'adresser à:

M. Pierre Faucher, conseiller en financement forestier
Québec (418) 643-8693

N.B.: L'Office se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à 35 000 \$ et de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.

Référence: 4851

FERME À VENDRE

741, Notre-Dame Nord
Louiseville
Comté de Maskinongé

Ferme d'environ 39 hectares, dont 37 en culture, avec 2 porcheries-maternité de 11 X 47,6 mètres, fosse à purin de 21 mètres de diamètre, garage, grange-étable, hangar et remise.

Cette ferme comprend les lots P-792 et P-793, du rang Grande Rivière du Loup, cadastre de la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup.

Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant 16h00 le 12 mars 1985 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020, route de l'Église, bureau 500, Ste-Foy (Québec), G1V 4P2.

Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, se procurer des formules pour soumissionner ou aller visiter la propriété, doivent s'adresser à l'une ou l'autre des personnes suivantes:

a) M. René Piquette, directeur régional
Cap-de-la-Madeleine (819) 375-1632

b) M. Yvon Laflamme, conseiller en financement agricole
Cap-de-la-Madeleine (819) 375-1632

N.B.: L'Office pourra fournir des titres clairs après le 24 juillet 1985.

Référence: 2239

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- Annonces sans cadre: 31¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): 6,20 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractères gras: supplément de 3,30 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans: 2,15 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 5 \$ la parution.
- Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

NOUVEAU



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

**LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS**
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

AIGUISAGE

RÉPARONS, VENDONS, ÉCHANGIONS lames tondeuses d'animaux, barbières, etc. Prix d'aiguillage 2,50\$ set. Garantie pour 100 heures. Adressez: FONTAINE W. (Clipper repair) 2403 Frontenac, Montréal, H2K 2Z8. 21/3

ANIMAUX À VENDRE

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUMET, 3805, Côte Terrence, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU, Ste-Julie. (514) 649-1122 ou (514) 649-1110. JNO

CHOIX TAURES Holstein pur sang, croisées, venant d'Ontario, vèlant en tout temps. FERME EMILIE CHOUINARD, R.R. 2, Ste-Luce, Rimouski. (418) 739-4505. JNO

VACHES et taures Holstein croisées ou pur sang, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu. GILLES PRÉVOST, Kingsley-Falls, Drummond, (819) 363-2650. 11/7

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Vaches et taures Holstein pur sang ou croisées, vèlées ou devant vèler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). S'adresser à: NORMAND THIÉRIEN, 110, Montée Allard, St-Jacques, cte Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: Ferme (514) 839-2749. 28/2

UFTON COURT CHAROLAIS

J.C. P. BAUDINET, propriétaires. Mansonville. (514) 292-3636 ferme, ou SANS FRAIS 1-800-361-2922. Si vous voulez agrandir et améliorer votre troupeau, nous avons pour vous un grand choix de taureaux, vaches, taures à vendre. Vous êtes tous et toujours les bienvenus. JNO

TRUIES et VERRATS Yorkshire et Landrace pur sang enregistrés et truies hybrides F1 à vendre. FERME DES MILOIT INC. 550, boul. Trudel, Yamachiche, cte St-Maurice. (819) 296-3247. 7/3

SIMMENTAL

Grand choix de bons taureaux pur sang Simmental étant sur le test de performance. PAUL PINSONNEAULT, R.R. #1, Martinville, JOB 2A0, près de Sherbrooke. Tél.: (819) 835-5397. 14/3

SIMMENTAL

À vendre. Provenant des meilleurs troupeaux de l'Ouest, grand choix de taureaux et génisses Simmental, pur sang et "fullblood". Aussi taures croisées Simmental et Charolais. Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près de Drummondville. (819) 397-2972. 28/3

FERME ST-EDMOND AYRSHIRE

11 vaches Ayrshire pur sang, enregistrées, dont voici quelques productions: 1 excellente, BCA moyen, 157-152; 1 F.B. 7 180 kg, 175-164; 1 taure à sa 1re lactation P-5 256 kg, 182-192. À VENDRE AUSSI: 4 taures vèlant début 1985 et 12 taures prêtes à la saillie et d'autres non saillies. TROUPEAU EST LISTÉ, classifié et sous contrôle PATLQ officiel. Cause: changement de race. FERME ST-EDMOND, Sylvio et Johanne Valois, R.R. #1, C.P. 380, Lac-au-Saumon, cte Matapédia, G0J 1M0 (418) 778-3496. 28/2

SIMMENTAL

Taures et génisses croisées, pur sang et "fullblood", éligibles au programme du MAPAQ. FERME LASÉN, Rang 11, Arthabaska, (819) 357-9063. 14/3

HOLSTEIN

VACHES et taures NIP, fraîches ou dues sous peu, contrôlées avec bonnes productions. PIERRE GARNEAU (819) 362-3312. 21/3

PUR SANG

VACHES et taures, contrôle officiel, troupeau listé. Aussi jeunes taureaux. FERME LA QUEBÉCOISE (819) 362-3312. 21/3

GILLES GODBOUT, commerçant d'animaux, spécialiste vaches à lait, contrôle officiel, pur sang, NIP, croisées, 26, rue Principale, St-Raphaël, cte Bell. Que., GOR 4C0, tél.: (418) 243-2876. 17/10

AYRSHIRE

Génisses de 1 mois à 18 mois, provenant d'un troupeau sous contrôle officiel, listé. Int.: FERME BAILLARGEON INC., St-Benoit, Beauce (418) 228-9141. 7/3

SIMMENTAL

TAUREAU Simmental, âgé 20 mois, pur sang enregistré, provenant d'insémination. YVES LAROCHELLE, St-Jean-Christophe, cte Lévis. Après 17h00 (418) 839-0382. 28/2

CHAROLAIS PUR SANG

À VENDRE: taureaux pur sang "pollé" et décornés, âgés de 8 à 20 mois. Aussi femelles gestantes à vendre en tout temps.

SEMENCE DE TAUREAU

BIENTÔT DISPONIBLE: R.C.C. Royal Héritage 4237, fils de Royal Constructor. FERME COUTURE & FRÈRES, St-Proper. Tél.: (418) 328-8141, 328-3330. 28/2

TROUPEAU de chèvres laitières: mise bas prévue pour février '85. Aussi équipement de traite pour chèvres. Après 17h00 (514) 826-4859. 28/2

PROPRIÉTAIRES et éleveurs de chevaux de toutes races croisées, vous pouvez faire enregistrer vos chevaux. Pour de plus amples informations, écrire à: ENREGISTREMENT NATIONAL DE CHEVAUX DEMESANG, C.P. 99, Montréal, (Québec) H2X 3M2. JNO

AYRSHIRE PURSANG: vaches et taures, fraîches ou dues sous peu. FERME ST-BLAIN. Tél.: (514) 583-6533, 583-6310. 18/4

HOLSTEIN

À VENDRE: 25 vaches Holstein pur sang, fraîches vèlées ou gestantes, contrôlées officielles et classifiées. Plusieurs proviennent de lignées d'exposition avec des productions jusqu'à 20 000 lb de lait. Troupeau listé CLUB 300 avec plus de 4% de gras. A Princeville, 10 milles de l'autoroute 20. Tél.: (819) 364-5338. 28/2

SIMMENTAL: grand choix de bons taureaux (15), pur sang, étant sur le test de performance. ROGER FORTIER, St-Pierre-Baptiste, (418) 428-3851. 28/2

25 CHEVAUX arabes enregistrés, lignée de champions. À vendre à prix spécial. La ferme est vendue. (819) 564-7083. 28/2

60 TRUIES à vendre, 2e, 3e portée, mise bas, mars, avril. Dunham. Tél.: après 19h00 (514) 295-2160. 7/3

GRAND CHOIX de jeunes taureaux Simmental pur sang de 1 à 2 ans, blond pâle et rouge, de lignées supérieures "fullblood". Renz provenant du Texas, ainsi que Galant, Signal, Polaris. GALIAN LEBLANC, L'Avenir, Drummondville. Tél.: (819) 394-2363. 7/3

VACHES LAITIÈRES

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, dues pour vèler ou fraîches. Int.: BRUNO FORTIER, St-Pierre-Baptiste, (418) 453-2805. 2/5

VERRATS et TRUIES Landrace, Duroc, Tamworth. Sujets disponibles en tout temps. Int.: GUY LABONTE, St-Gilles. Tél.: (418) 888-3781. 7/3

SEMENCE À VENDRE: Mattador, Rockman, Camp Majesty, Rocket Kemp, Winston, Columbus, Elevation Tony, Warden, Lancer. Contactez ANDRÉ RUCHER, Casselman, Ontario, R.R.#1, K0A 1M0. Tél.: (613) 764-5596. 7/3

SIMMENTAL: Taureaux et génisses pur sang, issus du troupeau de la FERME BARRETTE de Chesterville, à vendre (514) 527-2495, (514) 655-5353, (819) 382-2266. 7/3

TAUREAUX SIMMENTAL

Plusieurs taureaux de choix, pur sang et "fullblood", présentement sur le test à domicile, plusieurs seront éligibles à la prime de 300\$. Poids à un an: 1 000 à 1 300 lb. FERME SIMMENTAL CAMILLE DUBOIS, 34 Pointe Beaudet, Victoriaville. Tél.: (819) 752-7358. 28/3

VACHES et TAURES Holstein NIP, contrôle officiel, vèlant février, mars, avril. FERNANDO RUEL, 427 rang 11, Plessisville, (819) 362-7494. 7/3

CHAROLAIS

Taureaux, femelles, pur sang enregistrés, très bons sujets d'élevage. FERME G.R. GOSSELIN ENR., St-Lazare, Bellechasse, Qc. Tél.: (418) 883-2438, 883-3420. 7/3

3 JEUNES TAUREAUX Hereford, pur sang, enregistrés, acérés, à vendre à prix raisonnable. Tél.: (514) 455-9873. 7/3

VACHES Hereford devant vèlées en février et mars. Au choix: croisées ou pur sang. Troupeaux clairs au test fédéral. Stanstead. (819) 876-5444. 7/3

GÉNISSES HOLSTEIN

PUR SANG, âgées 6 mois à 1 an, mères classifiées, sous contrôle ROP. Troupeau listé, à partir de 400\$. (819) 838-4398. 28/2

JUMENT percheronne toute noire, bien domptée, 10 ans, 1 700 lb, parfaite condition. Prix raisonnable. (514) 587-2758. 28/2

CHEVAUX belges enregistrés de 8 mois à 10 ans, domptés. Tél.: (514) 785-5553. 14/3

12 VACHES Charolaises pur sang enregistrées, avec papiers, pesant 1 200 à 1 600 lb. Vèlage de février à mai. Garanties en veau. Prix demande: 1 500\$ par tête. Int.: de préférence le soir (819) 297-2590. 28/2

POULAINS, pouliches Belge de l'année '84. Chevaux de trait croisés en "team" ou simple. Rimouski. Communiquer après 17h00 (418) 723-9052. 14/3

CHEPTEL de chinchillas à vendre avec équipement complet, cages, sucres. Rivé Sud. Tél.: (514) 670-1527. 14/3

SIMMENTAL RICHRIEVE INC.

GRAND CHOIX de taureaux pur sang subissant test de performance ROP. Aussi, bon choix de taures et vaches provenant des meilleurs troupeaux de l'Ouest. FERME RICHRIEVE INC., Pierre Reichenbach, 36, 9e rang, Ste-Brigide d'Iberville, JOJ 1X0. (514) 293-4838. 30/5

CHAROLAIS: jeunes taureaux pur sang enregistrés, par Escalbur et Gavroche, testés à domicile. HENRI GRUIMAN, St-Mathias (Rouville), JOJ 2G0. (514) 658-6030. 14/3

HOLSTEIN EMBRYONS

VENTE ET ACHAT de vaches pur sang ou croisées, qualité et santé vérifiées par vétérinaire, toutes vaccinées, claires de test. Avons bon choix de taures gestantes d'embryons de très haute qualité à vous offrir. Ex.: embryons de vaches 14 000 kg de lait, BCA (269-270), ainsi que plusieurs autres. Nous offrons ce que vous avez besoin: qualité, service, prix abordable. RAYMOND BOUCHARD (514) 793-4539. 14/3

CHEVAL blond, crin blanc, race dominante Belge, 5 ans, doux, vigoureux, attention, bien dompté, simple-double, 2 000 lb, 1 500\$. ANDRÉ FRÉCHETTE, (819) 382-2527.

QUÉBEC-JAFFA, ÉTALON pur sang arabe, enregistré canadien, américain, 3 1/2 ans, chestnut, dompté selle-volante. Bon pedigree. PIERRE Québec Silver J. MERE: Rallford. Gentil, excellentes dispositions. Monté pris. POULAIN, 5 mois, fils de Québec-Jaffa, 7/8 Arabe, enregistré, bien gentil, lait licou-longue, 600\$. (819) 826-2825. 21/3

À ST-CHRYSOSTOME, taures Holstein fraîches vèlées, d'autres vèlant bientôt. Tél.: (514) 826-3875. 28/2

VACHES croisées fraîches vèlées ou prêtes à vèler. Cause: conversion pur sang. Tél.: après 19h00 (819) 849-3565. 21/3

VACHES LAITIÈRES: Vaches et taures Holstein vèlant sous peu. LUCIEN BENOÎT, Melbourne, Qc. Tél.: (819) 826-5248. 25/4

À VENDRE: chiots Bouvier-Bernois (Appenzeller) 8 semaines. Bons pour troupeaux, garde, enfants. Tél.: (819) 336-4268. 28/2

PAIRE DE JUMENTS

Rouges à crin noir, 1 500 lb, domptées, garanties gestantes. Tél.: (819) 872-3490. 4/4

VACHES HOLSTEIN

15 bonnes jeunes vaches dues pour vèler ou fraîches, possibilité de livraison. Int.: (418) 453-2805. 7/3

19 VACHES dont 12 Hereford, 7 Simmental, vèlées ou devant vèler sous peu, très bonne qualité. Tél.: (418) 544-3484. 28/2

CHEVRES, chevrettes, boucs, pur sang. Aussi service d'accouplement. Torggenbourg, Nubienne, Saanen. LES ÉLEVÉS RUBAN BLEU (514) 454-4405, (SAANEN) HOWICK VIEW 1-825-2518. 21/3

HOLSTEIN PUR SANG: Vaches, taures fraîches vèlées, gestantes, embrillons de lignées d'exposition, membre Club 300, contrôles officiels, listées. Princeville (819) 364-5789. 21/3

SIMMENTAL

Bon choix de taureaux pur sang, Simmental, sont présentement sur test de performance, éligibles à la prime. MELQUIAD ALLAIRE, Ste-Hélène de Chester, (819) 382-2793. 21/3

TAUREAUX HOLSTEIN

Choix de taureaux de tous âges, prêts pour le service dont quelques mères ont jusqu'à 2000 BCA et classées F.B. Possibilité de livraison. FERME BOIS MOU, Robert Lefebvre, St-Félix de Kingsy, (819) 848-2548. 21/3

MAINE-ANJOU

Choix de taureaux Maine-Anjou, pur sang français et domestique. Région Plessisville. Tél.: (819) 362-7432. 30/5

CHEVAUX BELGE: Pouliches enregistrées nées 1981, juments en gestations enregistrées, domptées. Toutes inscrites au programme de l'amélioration des chevaux du Ministère de l'Agriculture du Québec. FERME RAYMOND COUTU, St-Thomas, Joliette. (514) 759-7618. 7/3

POULICHE Belge, 2 1/2 ans, couleur baie, domptée simple ou double. Jument blonde poulain en mai, bonne pour les sucres. (514) 389-6357. 7/3

LIMOUSIN

TAUREAUX pur sang français et domestiques; vaches avec veaux, taures ouvertes, 2 belles pouliches blondes 2 et 3 ans. (514) 299-2507. 28/3

VACHES, taures Holstein fraîches vèlées ou gestantes, contrôlées, listées CLUB 300, moyenne du troupeau 17 800 lb lait. FERME MATHIEU INC., 1705, Grand St-Esprit, Cte Nicolet. (819) 289-2049, soir (819) 289-2637. 28/3

TAURES HOLSTEIN

12 TAURES Holstein provenant d'insémination, 6 de 2 ans vèlant en mai et juin et 6 d'un an. Tél.: (514) 792-5176. 7/3

DEUX JUMENTS belges, croisées, 3-9 ans, très bien domptées, simple et double. Appeler l'heure des repas ou soir (514) 583-3862. 14/3

PUR SANG BELGE

ÉTALON né 07-05-78, Shirley - Sduke Farceur, 2 150 lb, hauteur 17 mains 2", excellent reproducteur, classe A-1 recommandé, blond pâle, crinière et queue pâles, très bien dompté, champion senior et réserves grand champion à l'exposition provinciale de Québec en 1984. Pouliche née 31-05-83, nouveau type. (418) 328-3591. 14/3

VERRATS Duroc et Landrace classés, enregistrés. MADELINE HAYEUR, Ste-Hélène-de-Bagot, sortie 152, route 20. (514) 791-2175. 28/3

CLUB JERSEY DU QUÉBEC

Le Club d'éleveurs Jersey du Québec est heureux de vous annoncer qu'un conseiller technique (propagandiste) est toujours à votre disposition.

Sont: renseignements sur la race, étude de rentabilité, tatouages, enregistrements, sélection, etc. S'adresser à LÉO CHOUINARD, conseiller technique (propagandiste), C.P. 417, St-Cesaire, Québec, JOJ 1T0. (514) 469-4810. 28/3

VERRATS hybrides Hampshire X Duroc de parents classés et enregistrés. MADELINE HAYEUR, Ste-Hélène-de-Bagot, sortie 152, route 20. (514) 791-2175. 28/3

FERME RÉAL CÔTÉ INC.

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu. Spécialité: vaches provenant de l'Ontario, telles que: Majesty Citinatt, etc. Offrons un choix de plus de 80 vaches et de 50 taures. Livraison partout au Québec. Plus de 35 années d'expérience dans ce domaine. RÉAL ET JOCELYN CÔTÉ, Durham-Sud, (819) 858-2839, (819) 858-2097. 28/3

EPAGNEULS Springler Anglais, Cocker Anglais, Begle, Fox Anglais et autres races. Ste-Anne-des-Plaines. Tél.: (514) 478-0980. 28/3

HOLSTEIN

À VENDRE: vaches B.P. ou F.B., fraîches vèlées, production de 95 à 110 lb de lait, idéal pour translocation. Possibilité de livraison. Manque de quota. PIERRE CARON, Plessisville. (819) 362-7682. 28/3

HOLSTEIN

TAURES fraîches vèlées ou vaches d'autonne, garanties gestantes à vendre. Très bonne production. Livraison facile. YVON LAVOIE, Plessisville. (819) 362-7555. 28/3

C.P. 400, MONMAGNY, QUEBEC, J5V 3J7. Tél.: (418) 248-3517. Insémination par KNOCK-OUT disponible pour toute femelle achetée. Troupeau Charolais listé, pas de risques. Sélection de plus de cent bêtes. Gilles Robin, gerant. 14/03

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu, 50 à 80 lb pur jour. Échange accepté. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, cte Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322. JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu, 50 à 80 lb pur jour. Échange accepté. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, cte Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322. JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu, 50 à 80 lb pur jour. Échange accepté. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, cte Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322. JNO

TAUREAUX CHAROLAIS SUPÉRIEURS

La période des saillies approche et vous avez besoin d'un taureau de qualité. Nous avons ce que vous cherchez. Plusieurs excellents taureaux Charolais contrôlés à la Station de Beaumont. Bonne conformation, indice supérieur à 100, tous issus de lignées championnes au Québec et au Canada, éligibles à la subvention de 600\$ du MAPAQ. PLANIFIEZ votre PROJET de l'an prochain. Les engraisseurs du Québec demandent des vaches croisées Charolais. C'est si simple et plus rentable de choisir LA RACE PAR EXCELLENCE en croisement. Obtenez un SUCCÈS BOEUF avec les croisées Charolais.

C'est un rendez-vous. Samedi, 9 mars 1985 à 13h00. STATION DE BEAUMONT.

M. JEAN-YVES THIBAUT, Autoroute 20, sortie 341. Pour informations: BERNARD DORE, agronome, Secrétaire - propagandiste.

ASSOCIATION DES ÉLEVÉS DE BOVINS CHAROLAIS DU QUÉBEC

C.P. 9156, Ste-Foy, QUÉBEC, G1V 4H1. Tél.: (418) 688-8968. 7/3

L'EXCELLENCE DANS LE BOEUF

• Femelles et taureaux "fullblood" à pur sang de toutes races disponibles; • Service d'achat dans l'Ouest par John Rothlisberger, des meilleures femelles croisées au pays; Simmental, Charolais ou autres; • Vente de semence pour insémination de nordiques (2) meilleurs taureaux Simmental; • THE L'ADRIER ET GRANT, 7,505 / dose.

• Consultation gratuite pour la mise en place d'un troupeau pur sang ou commercial.

POUR VOS
OUI INFORMATIONS
Français: Jacques HOLLMAN
Jour: (514) 295-2886
Soir: (514) 295-2397

Anglais: John Rothlisberger
Jour: (514) 514-3161
Soir: (514) 514-3265

JNO

LE LIMOUSIN CHAMPION À NOUVEAU

POUR LA 9e ANNÉE CONSÉCUTIVE, 1 steer Limousin a remporté le grand championnat à la CANADIAN WESTERN AGGRIATION (Salon de l'Agriculture Ouest Canadien).

Le Limousin est vraiment LA RACE À VIANDER. Pour plus d'information sur la race et sur nos activités, adressez-vous à:

ASSOCIATION DES ÉLEVÉS DE LIMOUSINS DU QUÉBEC
a/s M. YVAN BRODEUR, président
Rang du Brûlé
CONTRICOLLE, JOJ 1C0
(514) 587-8139. 28/3

</

ÉPANDÉUR À FUMIER SOLIDE "NEW HOLLAND"

275 minots, tandem, avec porte hydraulique, en excellente condition, 3 ans d'usage. Prix ferme: 4 900\$. S'adresser à (819) 398-7456. 28/2

2 RÉSERVOIRS à eau d'étable, 500 et 800 gallons. St-Pie de Bagot. Tél.: (514) 772-2290. 28/2

ENCANS DE MACHINERIE de St-Hyacinthe, Trans-canadienne sortie 133. Prochain encan: 29 MARS 1985. Encan: MAURICE RAINVILLE (514) 799-4042, 774-3505. 28/2

TRACTEUR

Case 120, 1980, 65 h.p., 1 500 heures. Prix 8 000\$. Tél.: (514) 429-3361. 28/2

CITERNES à purin Vincent: 1 hydraulique, 1 manuel, 1 pompe 5", bon état. A vendre 7 000\$. Tél.: (418) 887-3595. 21/3

TRACTEUR M.F. 275, 2 100 h, parfaite condition, herse à rouleaux semi-portée Bush Hog 32 disques, vibro 33 dents M.F. 3 pns, très propre. (514) 456-3480. 28/2

À VENDRE, bulldozer (tracteur sur chenilles) Case 310, 5 rouleaux, reconditionné. En bon état. St-Lazare, Bellechasse. Après 18h00 (418) 883-3130. 28/2

SEMOIR À MAIS John Deere #1240, 4 rangs. En bon ordre. Tél.: (514) 799-3329. 28/2

PLANTEUSE à mais John Deere 1240, "plate less", 4 rangs, vis de chargement. Excellente condition. Prix: 3 500\$. Tél.: (514) 265-3230. 28/2

SEMOIR M.F. 43, 26 rouleaux 6", à l'état de neuf, faucheuse-andaineuse M.F. 775, 12", prix à discuter. Cultivateur Glencoe 18", peut élargir à 24", prix à discuter. "Bucket" pour tracteur 50 à 70 forces, 7 x 30 x 30, prix à discuter. Tél.: (514) 346-8627. 7/3

TRACTEUR Oliver 1365, 4 roues, fourragère Dion, nez à bled d'inde double, charrie 4 roues, John Deere, monte-balles Lessard 24", semoir engrais chimique 1 tonne, faucheuse-conditionneuse John Deere 1980. Tél.: (514) 258-2895. 7/3

CHARRUE Allis-Chalmers 2000, semi-portée, 4 roues, débouleur Silomatique M. 224 avec moteur 5 forces pour silo de 16", planteur à mais White M. 5400, 4 rangs. (514) 568-2175. 7/3

TRACTEURS USAGÉS

Ford TW 10, cab.; Ford 7700, cab.; Ford 7600, cab.; 4 x 4; Ford 5600, cab.; 4 x 4; Ford 5000, cab.; Ford 4600; Ford 4000, 4 x 4; Ford Super 6, "loader", "back hoe"; John Deere 3140; Inter 434, "loader"; Massey Ferguson 275; Newfield 465, 1-W4; Ford "compact loader" CL 40; Inter "compact loader" 3200B. MAHEU & FRÈRE LTÉE, 970 Notre-Dame Est, Victoriaville, Qué. Tél.: (819) 752-5575. 7/3

ÉPANDÉURS USAGÉS

N.H. 5676 tandem; N.H. 516 tandem; N.H. 516, N.H. 510, Farmhand neuf, tandem, 312 minots, panneau hydraulique; épandeur: 312 minots, monte sur wagon Normand, 6 roues; Schwartz 300 minots; Lely, brasseur à fumier liquide à 3 pns. 15. MAHEU & FRÈRE LTÉE, 970 Notre-Dame Est, Victoriaville, Qué. Tél.: (819) 752-5575. 7/3

VIDEUR DE SILO PATZ USAGÉ VENTE + SERVICE + PIÈCE VIDEUR + CONVOYEUR PATZ

Patz, videur suspendu 790, Patz, videur 98B de 16" à 20", très propre. Système d'échange des transmissions Patz. MAHEU & FRÈRE LTÉE, 970 Notre-Dame Est, Victoriaville, Qué. Tél.: (819) 752-5575. 7/3

BATTEUSE White 7300 et tracteur Belarus 820, 1981, 4 roues motrices, avec cabine, 800 heures, à vendre. (418) 536-5046. 7/3

TRACTEUR J.D. 4430, très propre, pneus arrière 20.4 x 38, cabine. Tél.: (418) 839-1107. 14/3

ROUES TASSEUSES pour une meilleure utilisation des fongicides et d'uniformité dans la levée, adaptable sur semoir John Deere #7000. ONIL ALIX, fabricant, (514) 460-7830. 7/3

PLANTEUR À PATATES Mc Connell, 2 rangs; convoyeur à semence Haines pour patates, moteur à gaz, parfaite condition. Tél.: (819) 228-3936. 7/3

ROUES DOUBLES 20.8 x 38 "snap-on": 1 300\$: râteau à foin N.H. 9005; presse à foin Oliver; 800\$, arroseuse sur roues Oliver, 200 gallons, pompe hydro, P.T.O.: 800\$, "bulk tank" De Laval, 1 000 gallons: 7 000\$. (514) 371-0067. 7/3

SEMOIR de précision Stanhay, 2 rangs, à vendre. JEAN-PIERRE LEFEBVRE, 1541 rang St-Félix, Mont-Carmel. Tél.: (819) 374-9860. 28/2

TRACTEURS

M.F. 275; M.F. 265 cabine; M.F. 2805 cabine, roues doubles; A.-C. 7040, cabine; J.D. 4430, cabine; White 2-60; I.H.C. 684, cabine; I.H.C. 674, cabine; Versatile 145, 4 x 4, cabine, etc. Pépère Case 480B diesel. Bulldozer M.F. 200, lame 6 positions. Presse-balle ronde Hesston #5800. Sous-solève 7 pattes. Rouleaux Brillion 10", 12", 14", 16". Moulange N.H. 352, 353. Semoir White 5400, 4 rangs. 21/3

BATTEUSES

M.F. 540; M.F. 550; I.H.C. 715 diesel, hydro, 80 PTO; J.D. 4400, 6600, 7700; White 7300, etc. UNI-LOADER I.H.C. 4130, 48". Herse à rouleaux semi-portée, de 32 à 60 rouleaux, toutes marques, etc. S'adresser à: LES ENTREPRISES JOCELYN HOLE INC., 705 Joseph-Arthur, Joliette, coin des routes 31 et 158. Demander JEAN-MARIE DOUAIRE ou JOCELYN HOLE. Tél.: (514) 756-0501. 21/3

SEMOIR À GRAIN combiné Allis-Chalmers, 15 disques simples, sur pneus 15", en très bon état: 1 650\$. ACHÉTERAIS roues doubles 16.9 x 30. (514) 743-3036. 28/2

TRACTEUR Kubota, modèle 6950, avec cabine. Tél.: (514) 371-8254. 28/2

CASSEUSE À MAIS SUCRE: FMC 1 rang pour marché frais; tracteur Belarus 820, 4 roues motrices; Farmhall 656, 6 cylindres; Farmhall 404 avec sarclure 2 rangs; sarclure roulant 4 rangs Lilliston; semoir à mais 4 rangs International 56; herse à disques Oliver 36 x 18, semi-portée; vibro Kongsild 29 dents; égrenue à mais-grain 3 points Haban; épandeur d'engrais chimique 3 points, niveleuse M.F. 3 points. Tél.: (514) 655-9893. 14/3

TRACTEURS: M.F. 180, 63 h.p., 6 000\$, International 856, 100 h.p., très propre: 1 000\$. JUMENT Appaloosa, 5 ans, dressée: 1 200\$. (514) 299-2509. 14/3

434 INTERNATIONAL avec pelle, DSL, servodirection: 5 500\$, 1555 Oliver, très propre: 6 500\$, Columbia, 16 h.p., hydro + tondeuse + grappe avant, comme neuf: 2 500\$, faucheuse Vicon KM-240, 1 an d'usage: 9 500\$, moissonneuse-batteuse Oliver 525, cabine, table 13", très propre: 10 995\$, table White pour 7300, presque neuve, avec ramasseur d'andain usagé: 4 995\$, pelle "quick attach" pour Belarus avec "bucket": 1 500\$. Financement sans intérêt disponible sur certaines unités. Jour (819) 365-4424, soir (819) 365-4517. 14/3

CHARIOT-ÉLEVATEUR Bonser 1973, 5 000 livres, gaz propane, semi-automatique, mat 13", pneumatique, mouvement latéral. (514) 589-4650, (514) 589-3211. 14/3

PLANTEUR À MAÏS

Ford 2 rangs, neuf; Ford 354, 4 rangs, avec monte; Massey 4 rangs, très propre. EQUIPEMENT AGANIER, tél.: (514) 427-2159, (514) 427-3720. 14/3

HERSE

Harogator 26", relevage hydraulique, 1 an d'usage. EQUIPEMENT AGANIER, tél.: (514) 427-2159, (514) 427-3720. 14/3

MOTEURS ÉLECTRIQUES

SPÉCIAL: moteurs électriques, vente et réparation. Estimation gratuite à l'atelier. SPÉCIAL: 1 force, 1725 RPM commercial, 2 ans de garantie, 178\$. Master card acceptée. A & P ÉLECTRIQUE ENR. Tél.: (514) 374-7053. 21/3

OUTILS NEUFS

MACHINERIE NEUVE: banc de scie 10", table en fonte, moteur 1 1/2 h.p., 450\$, scie à ruban 10", 199\$, 12", 229\$, press drill 5/8, 12 vitesses, 229\$. Toute la ligne d'outils Makita, 2 ans de garantie. Master card acceptée. A & P ÉLECTRIQUE ENR. Tél.: (514) 374-7053. 21/3

SPÉCIAL

WHITE 2-60, M.F. 255 cab, Inter 724, 674, 574, 684; White 1370, 1255; "chopper" Inter #8; "haybines" N.H. 479, 469, 477; fourragères N.H. 782, Hesston 7020, herse à disques de 28 à 64 rouleaux. RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce Sud. (819) 548-5893. JNO

FORD 1979, modèle 4600, mécanique très bonne, 2 500 heures, pneus neufs, 62 forces au moteur, 52 forces à la prise. (819) 362-3907. 21/3

ATTENTION R.T.M.

MÉLANGEUR Butler, 3 vis, balance électronique, capacité environ 5 000 lb, 3 ans d'usage, parfaite condition. Tél.: (418) 882-2908. 21/3

CONDITIONNEUR DE SOL

"Drawn Mulch Tiller" John Deere, 13 pieds, avec rouleaux doubles; herse à rouleaux; déchaumeuse M.F., 18 pieds. Tél.: (819) 336-5244. 21/3

TRACTEUR Inter 4166, 150 h.p., cabine, 4 roues motrices, 3 750 hres, très bonne condition: 14 000\$; herse cultivateur Inter 22". (819) 336-5244. 21/3

SEMOIR À GRAIN Inter #620, 24 disques, combiné avec rouleau tasseur; niveleuse 12" large, semi-portée. Atrosior John Wood girafe, rampe de 48". Tél.: (514) 246-2425. 21/3

ÉCUREUR D'ÉTABLE Houle, montée 65", 18" droite, complet, 285\$; chaîne; "tank" à fumier liquide, 2 000 gallons, neuf; pick-up Mazda 1981, 4 cylindres, blanc "strapper" John Deere; presse à foin Massey Ferguson avec lance, #212, neuve; agi-pompe Houle, 3 points, profondeur 12", neuve. (418) 268-8103, 268-8443. 7/3

HACHE-PAILLE usagé, 3 points, brasseur 16", pour fosse hors terre, ajustable sur remorque; brasseur 3 points 12", réservoir à purin Normand. (819) 336-4219. 28/2

MOULANGE MOBILE: Gehl, modèle 55, sur PTO, capacité 1 1/2 tonne moulin, bon état, prix: 1 200\$. Épandeur à engrais chimique Bôgalle, sur 3 points et PTO, capacité 1/2 tonne, prix: 1 000\$. Tél.: (514) 692-1188. 21/3

HERSE À FINIR, portée, hydraulique, genre Allied, capacité de travail 27, comme neuve, se plie à 9" pour transport, prix: 2 000\$ à discuter. (514) 460-7830. 21/3

ÉQUIPEMENT pour semer sur billons, mais sucré, mais-grain, adaptable sur semoir J.D. #7000; distributeur à engrais sec et liquide disponible pour mettre chaque côté de la semence. Tél.: (514) 460-7830. 21/3

TRACTEUR Oliver 1855, roues doubles, pneus à riz, cabine, 98 h.p., PTO; vibro 12 pieds. Tél.: (514) 789-5784. 21/3

JOHN DEERE

TRACTEURS: modèle 4040, transmission "Quad Range", 90 h.p., 1 600 hres, 1981; modèle 1120, 45 h.p., 1971; modèle 1630, 50 h.p., 1976; modèle 2130, 66 h.p., 1976; modèle 1830, 60 h.p., 1976; modèle 4430 avec cabine; 4 roues motrices, 135 h.p., 1976; modèle 2750 avec cabine, 4 roues motrices, 500 hres, 1983. Ces tracteurs sont en très bonne condition. MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC., N.-D. du Bon Conseil. Tél.: (819) 336-2130. 28/3

TRACTEUR Belarus #520, 1976, très bonne pelle Lessard et cabine, 4 roues motrices: 5 850\$. Tél.: (819) 292-3099 ou (819) 292-2266. 28/3

TRACTEUR Zetor 7011, 1984, 70 forces, presque neuf, 190 heures d'ouvrage, avec garantie jusqu'au mois de juin. Tél.: (514) 539-0709. 28/3

SEMOIR À MAÏS

WHITE 5400, 4 rangs, en bonne condition: 2 000\$. Tél.: (514) 589-7595. 7/3

TRANSPLANTEUR à plants, 1 rang, à l'état neuf, à vendre. Inf. après 18h00 (514) 461-0293. 7/3

SEMOIR "press-will", combiné 12", Inter 6200, 24 rouleaux; "haybine" N.H. 488, lanceur à foin de marque Kuhn; pop-up pour le foin; râteau à foin #258. Tout très propre. (514) 659-8562. 28/3

ÉPANDÉUR à fumier solide New Holland, 250 minots, tandem, avec panneau arrière, 5 ans d'usage. (418) 882-2773. 28/3

RAMASSEUR-ROCHES à vendre, très solide. Aussi souffleur à neige Fortano, excellente condition, échangeais pour Bombardier J-5. Tél.: (514) 756-2697. 28/3

TRANSPLANTEUR à légumes 2 rangs, 10 heures d'ouvrage; "chopper" de marque Gyro, pick d'aulement. Tél.: (418) 728-3029, (418) 728-3406. 28/3

TRACTEUR Inter 444, "loader", cabine, planteur mais Inter Cyclo 400, 6 rangs, monte; wagon J.D., 10 tonnes, plate-forme 24 pi; boîte à grain Turnco avec wagon J.D., 5 tonnes. Tél.: (514) 763-2362, (514) 763-5655. 28/3

REPRISE DE FINANCE

TRACTEUR À VENDRE. Vous voulez faire une bonne affaire? Nous avons à vendre un tracteur: marque Allis-Chalmers, modèle 7030, moteur 130 forces, année 1975. PRIX DEMANDÉ 20 000\$. Les personnes intéressées n'ont qu'à s'adresser à MONSIEUR NORMAND MIREAULT, agent d'épargne et de crédit à la CAISSE POPULAIRE DE CRABTREE. Tél.: (514) 754-2833. 28/3

TRACTEURS USAGÉS

Belarus 400, 812 hres; Belarus 420, 4 FWD, 1 300 hres; Belarus 800, 1 240 hres; Ford 7700 cab., "loader"; Massey Ferguson 165; White 2-60, cab. Laurin, "loader". Aucun prix raisonnable ne sera refusé.

VIBRO USAGÉS

Kongsild SBC 25 avec dents, haut dégauchement; Bush Hog 24 1/2" tandem avec rouleau double et planche; niveleuse hyd. Glencoe 19, semi-portée avec extension, hydraulique et peigne; rouleaux Ford 230, 40 rouleaux de 20" Ber Vac 9 1/2", rouleaux simples, planche avant; Ber Vac 13" avec rouleaux; Inter #45, 13" avec peignes; Inter 45, 19, rouleaux à roues doubles; cylindre; Inter 450, 18 1/2", peignes Inter à l'arrière et cylindre; Inter 45, 16", avec peignes et cylindre; Inter 45, 18 1/2", avec peignes Degelman; Inter 45, 22 1/2", tandem au cylindre, roues simples sur extension, peignes Degelman arrière avec "boom" d'arrosage; Kongsild 14" semi-portée, rouleaux simples arrière, complet avec cylindre, Rau Kombi 16", Rau 16" avec rouleaux doubles; Pulvi Mulchers J. Deere 16", rouleaux Massey Ferguson 520, 44 disques, rouleaux de 20" et peignes; "soil conditioner" modèle 468, 13" complet.

ÉQUIPEMENTS H. PALARDY INC.

51 Principale ST-DAMASE, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: (514) 797-3325. 28/2

SEMOIR À PÂTURAGE

Brilliant; semoir Inter 22 sillons avec roues à pression; planteuse à mais J.D. modèle 1240 "plate less" de 4 à 6 rangs; Inter Cyclo, 6 rangs; cultivateurs de 12 à 19" à dents larges; vibro-culteur 14" de largeur.

FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES

N.H. modèle 469, 479, Hesston 1090, Inter 1190, 990 et J.D. #1209.

FOURRAGÈRES

N.H. modèle super 717, 708, 890, 892, 782 et Hesston 7020.

"CHOPPER"

N.H. 36 et 33; J.D. 15 et 16A; Gehl 72 et boîte à fourrage Dion.

ÉPANDÉUR À FUMIER

Inter 575, 580 et 595; New Idea de 275 à 350 minots; New Idea 285 minots; J.D. 235 minots. YVON BRAIS, St-Pie de Bagot, Tél.: en soirée ou avant 9h00 le matin (514) 772-2920. 14/3

SUPER SPÉCIAUX D'INAUGURATION

Moulange, rouleuses: MODERN MILL; silos à grain, silos à moulée, séchoirs à grain: SUPER B; silos hermétiques: CROPHANDLER, CLAYTON-LAMBERT; vis à grain, système de soufflerie, soigneurs automatiques, etc. AVONS également des machines usagées. PRIX IMBATTABLES. Nous sommes manufacturiers. Nos équipements sont admissibles aux diverses subventions.

ÉCONOMISEZ EN NOUS APPELANT

USINE ET BUREAUX: LES ÉQUIPEMENTS R.A.D. (1979) INC. 400, rue Martineau St-Hyacinthe, Qc J4S 7A9. Tél.: (514) 796-2626. JNO

IRRIGATION

Nous fabriquons pompes d'irrigation avec moteurs diesel GN 6V 71 usagés; 225 h.p. Garantie comme neuves. Prix sur demande. H. DUBOIS & FILS LTÉE. Tél.: (514) 454-4641. Sans frais 1-800-361-3617. 28/3

TRACTEURS FORD

• Ford 6700 "blue power", 1 300 heures
• Ford 4100, 900 heures
• Herse à disques J.D., 40 disques, suspension
• Charrue 4 raies 12 pouces, Hydreen, déclinable
• Charrue 3 rouleaux International
• Semoir à mais Ford, 4 rangs, semi-porte
• Dompeur roues doubles, sortie d'huile
• Remorque 4 roues, 3 tonnes, 7 x 16
• Remorque 3 essieux, 10 tonnes, 7 x 25
POUR INFORMATIONS: (514) 491-0906. 21/3

MAISONS

MAISON DE CAMPAGNE, grange, silo et remise, terrain 53 748 pi, prix: 48 000\$. A ST-BENOIT, cté Deux-Montagnes, (514) 258-2789. 25/4

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHE homme marié pour travail sur ferme laitière mécanisée, travail permanent, maison fournie sur la ferme. Tél.: (514) 245-7030. 28/2

RECHERCHONS homme pour travail à l'année sur ferme laitière, ouvrage général. Tél.: (819) 289-2227. 7/3

HOMME OU COUPLE DEMANDÉ pour ouvrage général sur ferme laitière Holstein pur sang, maison fournie, ouvrage à l'année. Princeville, (819) 364-5789. 28/2

JEUNE HOMME avec expérience, de 19 à 25 ans, pour travail sur ferme laitière de 40 vaches, logé, nourri. Tél.: (514) 589-4155. 7/3

RECHERCHE homme marié pour travail sur ferme laitière, maison fournie. Tél.: après 19h00 (418) 856-1451. 7/3

HOMME DEMANDÉ pour travailler dans les serres couches froides et couches chaudes, logé, nourri. S'adresser à R. CLERMONT, 17164 boul. Gouin O., Pierrefonds, 1991 AX. Tél.: (514) 626-3119, si occupé (514) 626-7199. 7/3

HOMME MARIÉ demandé à l'année sur ferme laitière, avec expérience sur traite et ouvrage général, maison fournie. Cte Ivesville (514) 347-4396. 7/3

ON DEMANDE

ACHÉTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, route 139, Roxton-Pond, cte Shefford. (514) 372-9527. 28/2

ON DEMANDÉ à louer, à partir du début du printemps, une petite maison avec grand terrain (200 x 300), avec des jardins établis, située dans la vallée du St-Laurent à moins de 40 minutes de Montréal. Tél.: le jour, MICHEL, (514) 282-4459, le soir, PAUL, (514) 527-6253. 7/3

ACHÉTERAIS planeur 3 faces avec coupeau pour embouteiller. Tél.: (514) 773-0743. 7/3

DEMANDE à louer 1 000 kg de matière grasse. Paterais comptant et immédiatement. Région St-Hyacinthe. Frais vrs acceptés. (514) 773-3825. 7/3

CHERCHE champ de bœufs à défricher (bœufs de champs), de 4 à 12 pieds. Demander RICHARD. Après 18h00 (514) 632-4977. 14/3

RECHERCHE ROTOCULTEUR En très bon état, 60 pouces, 3 points d'attelage. Tél.: (418) 831-6589, (418) 677-1836, (418) 529-1400. 14/3

ACHÉTERAIS ancien réfrigérateur à eau pour bidons à lait. Appelez à (514) 451-4634. 28/2

DEMANDE À LOUER quota, 1 000 kg de matière grasse. Appelez-moi à (514) 299-2540. 21/3

DEMANDE à louer 1 500 kg de matière grasse. Paterais comptant et immédiatement. Région St-Hyacinthe. (514) 549-4800. 28/2

ACHÉTERAIS tracteur White entre 85 à 110 forces, PTO, en bonne condition. Communiquer après 17h30 à (418) 544-3484. 28/2

ACHÉTERAIS semoir à mais J.D. 7000 à 6 rangs, combiné pour engrais chimique. ÉCHANGÉRAIS pour semoir J.D. 7000, 4 rangs. Tél.: à l'heure des repas, (514) 588-5876. 28/2

ACHÉTERAIS système d'irrigation: 3 000' de 4", 2 000' de 5" Miller ou Wic; transplanter Holland 2 rangs; tracteur 55 - 60 h.p. Row-Crop, ajustable avec pelle hydraulique, année '76 - '80. Région Joliette (514) 759-0617. 28/2

DEMANDE À LOUER 1 000 kg de matière grasse. Paterais comptant. Ste-Victoire (Richelieu). Tél.: (514) 782-2307. 28/2

SIROP D'ÉRABLE

SILOS HERMÉTIQUES ACIER VITRIFIÉ

Feedstor

Ensilage ou graine humides.
Silos à grain Westeel
Séchoirs à grain
Élevateurs & Vis tout genre
SPÉCIAL du mois: tant qu'on en a
CRIBLES pour grains de semences à
6008 ou 1 5008
ROULEUSES à 1 0008
Vente - Installation - Réparation
Depuis 1968.

ROD LETENDRE
MACHINERIES INC.
St-Pie-de-Bagot
J01 1W0
(514) 773-8140 14/03

SILOS
Depuis 1949
Béton armé, toit libre de verre
tuyau de polyvinyle 10"

SILODOR
(atmosphère contrôlée)
toit de béton, fin epoxy
Little David

SILOS BEAUDRY INC.
1895, boul. de l'Industrie,
Beloeil, Québec J3G 4S5
(série 189, route 20)
Tél.: (514) 464-5011
Urgence soir: (514) 594-3116
JNO

SILO BLEU
(HERMÉTIQUE)
Spécialité silos pré-utilisés, toutes
grandeurs, pour haylage ou grain
humide.
Vente, démontage, construction,
réparation et extension, partout au
Québec. Aussi disponible SILO BLEU
neuf, à bon prix.

LES CONSTRUCTIONS
SILO BLEU LTÉE
(514) 656-4205
JNO

FOSSES À PURIN
Plate-forme à fumer
Silos à maïs
Fondations de 4' à 16' de haut, béton
armé coulé sur place en un seul bloc,
sans joint.

FOSSE AB INC.
4345, ave. Richard
St-Gregoire, cte Nicolet
G0X 2T0
(819) 233-2021
(819) 233-2341
PRÉSIDENT NATHAN BOUCHER
JNO

FOSSE À PURIN
Plate-forme à fumer, hauteur + dia-
mètre selon la demande.
Avis aussi: silo horizontal.
Armature très sécuritaire, avec plans
et inspection ingénieur, à l'appui.

CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie-Bagot, J01 1W0
Tél.: (514) 772-2635
21/3

DU NOUVEAU
CHIL & SILO BEAUDRY INC. LES
FRÈRES RACINE deviennent socié-
taires de Silo Beaudry Inc., 1895 boul.
de l'Industrie, Beloeil, tél.: (514)
464-5011.

TERRE À VENDRE
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Vous cherchez une ferme au N.-O. Québe-
cois? En production laitière, bovine ou
ovine? Grande ou petite? Nous pouvons
vous aider. PHILIPPE PERRAS, agronome,
C.P. 968, Val d'Or (Qué.), J9P 4P8 (819)
825-6007 rés., (819) 825-8890 bur. JNO

FRANKLIN a 3795 route 202, ferme 104
arpents en coteau, avec bétail et bati-
ments, prix d'évaluation municipale: 81 000\$.
(514) 826-0111. 21/3

LAC ST-JEAN ferme laitière avec 110
/jour, 12 042 kg m.g., 101 têtes de bétail,
moyenne de 6 352 kg par vache, 450 acres
de terre plane drainée en partie, batis-
sées à l'état neuf, ensilage, maison de 2 loge-
ments inf., LIONEL BOUCHARD (819)
347-5052. CAISSE ÉTABLISSEMENT
COURTIER. 14/3

AUBAINE
HUNTINGDON: 220 acres (180 cultiva-
bles), grange-étable, silo, grand cottage
semi-rénové: 124 000\$.

SERRES en production, 16 000 pi² en
tomates, 50% détail, voisin nouveau cam-
ping, 35 milles de Montréal, région touris-
tique, grande maison, grange, hangars, etc.
Ste-Julienne. Tél.: (514) 839-2710. 28/2

Région CANTONS DE L'EST: Lennox-
ville, ferme laitière de 10 886 kg avec 153
litres, terre 330 acres, 120 têtes, machinerie
et maison. CAISSE ÉTABLISSEMENT
YAMASKA (514) 796-2557. 28/2

AUBAINE
Rimouski: laitière, 115 litres / 5155 kg, 254
acres, 2 silos, machinerie, 71 têtes Ayrshire
enregistrées, 245 000\$. Prendrais échange
(418) 735-2421. 28/2

TERRE NOIRE à vendre, 300 arpents,
7005 /arpent, 30 milles de Montréal. Tél.:
(514) 861-0753. 28/2

ST-ESPRIIT: Montcalm, 90 arp. bonne terre
cultivable, avec lac, batisments, potager,
sucrière moderne, 3 000 entailles, batis-
ments neufs. (514) 839-6860. 4/4

LOTS DE PIQUETS: (2 500) 7 A 75,
(600) 6 A 60. Résidence annexe à la
cabane, construction 1979, avec étable, 200
acres, 140 bois, 60 culture, 8 000
entailles sur tubulure 1981. Près des cen-
tres. Tracteur, remorque, fendeuse, en
entier ou séparément. Le prix à l'entaille:
rouleaux de 5/16, neufs 40\$. Brosses,
tuyaux, petites lignes, chalumeaux, 25 cha-
cun. Individuels avec chalumeaux, 1 505
chacun. Brosses 1 000 gal., 525\$ chacun.
Bouteilles 1 litre: 5 505 /caisse, 20 gal.
sirop 1984. 205 /gal. Boîtes de réexpédition
(24) 50. chacune. Cause: dessèchement de
l'étable. (514) 539-3938. 28/2

L'ASSOMPTION: terre à vendre sur la
route 341, 118 arp., non drainée, complète-
ment labourée, idéale pour maïs. Tél.:
(514) 589-5368. 28/2

MARIVILLE: 155 arpents drainés avec
tres bons batisments. YVES ST-PIERRE,
agronome, 5726 Laurier, St-Hyacinthe,
(514) 774-3505. 28/2

FONDS DE TERRE, grange, remise à
machinerie, 110 acres dont 80 en culture,
200 000 lb de quota lait industriel, bien
située. Tél.: (819) 358-2677. 28/2

FERME 330 arpents, 2100 drains, maison
et autres batisments, équipée pour bœufs
ou cerdales. Tél.: (514) 451-5538. 28/2

ST-JULIENNE: 80 arpents, très bonne
maison et batisments, quota 4 133 kg + 50
litres lait nature /jour, 30 vaches, 6 têtes
gestantes, 12 têtes et génisses, 1 taureau
pur sang, 13 têtes et vaches pur sang.
Revenu 70 000\$ annuel. Prête à opérer.
GÉRARD DUHAMEL, (514) 478-1415,
581-0220. CAISSE ÉTABLISSEMENT
COURTIER. 7/3

PARTICULIER: terre nue 130 arpents,
étable 48 attaches, étable à tantes, mater-
nité 90 truies, batisments récents, maison
rénovée. (514) 293-4259. 7/3

ST-REMI: 108 arpents dont 30 drains,
remise 30 x 50.
HEMINGFORD: 16 arpents, boises,
pâturage. XAVIER ABLE (514) 464-
8501. RI/MAX PLUS INC. 11/4

RÉGION ESTRIE
DISRAËL: environ 425 arpents, 190
arpents culture premier tréfle, maison,
bâtiment neuf, capacité plus 100 têtes, bien
située, 175 000\$. Écrire à: EMILIEN
BOUCHARD, 19 Sunset, Estates Hinton,
Alberta, T0E 1B0. 7/3

ST-IGNACE: cte Missisquoi, 100 acres,
bonne terre cultivable. Tél.: (514) 296-4665.
7/3

ST-GÉRARD-MAGELLA: 2970, route
343, terre 116 arpents, 80 culture, 20 zone
blanche, balance boisée, maison, hangar,
grange, séchoir. (514) 589-6749. 7/3

LE GARDEUR: terre de 47 arpents avec
maison, 4 serres chauffées, kiosque,
machinerie agricole, tracteur, génératrice,
idéal pour fleuriste ou pépinière, 170 000\$.
560, rang de la Presqu'île. JOHANNE ST-
ANDRÉ ou JULES BADEAU (514) 585-
6622. 7/3

VERGER À ROUEMONT: 85 arpents,
3 600 pommiers + 3 500 nains avil, éra-
bière, entrepôt, garages, machinerie
récente, équipement, cottage rénové, excel-
lente condition. Cause: retraite. (514) 649-
5066, (514) 464-5889, (514) 469-3536. 7/3

ST-POLYCARPE, cte Soulanges: 450
arpents dont 405 arpents cultivables, drai-
nés, avec batisments, plan de séchage, mater-
nité, maison. Tél.: (514) 265-3078. 7/3

RÉGION DRUMMOND: ferme 208
arpents, avec quota de 2 125 kg, animaux,
machinerie, étable 36 x 190, remise 34 x 60,
maison. Prendrais échange. CAISSE
ÉTABLISSEMENT YAMASKA, courtier
(514) 796-2557. 14/3

ÉRABLIÈRE À ST-HUGUES: 2 600
entailles sur tubulure avec terre à bois,
grandeur 70 arpents, sur chemin public.
Cabane et équipement presque neufs. (514)
794-2278. 28/2

ST-VALÉRIEN: 175 arpents drainés,
labourés, prêts à être semés, avec ou sans
bâtiments. Pas d'agent. (514) 793-4290. 28/2

ÉRABLIÈRE: 1 500 entailles sur chau-
dière, prête à opérer, électricité, bon poten-
tiel pour repas, située à St-Dulace, à 100 pi.
de la route vers St-Alexis des Monts. Possi-
bilité de financement. Tél.: (819) 377-
4308. 14/3

RÉGION ST-HYACINTHE: J'ai quelques
porcheries, engraissement et maternité à
vendre. CAISSE ÉTABLISSEMENT
YAMASKA, courtier (514) 796-2557. 14/3

FERME GRANDE CULTURE
ST-POLYCARPE, cte Soulanges: 500
arpents drainés, loam argileux, batisments et 3
silos à grain. 1 200 t.m. Tél.: après 18h00
(514) 796-3175. 14/3

FERME à vendre à VARENNES, à quel-
ques minutes de Montréal, environ 90
arpents, avec une grange et service d'apri-
duc, facile d'accès par l'autoroute 30, prix
raisonnable. Tél.: jour (514) 773-0613, soir
(514) 774-8102. 14/3

BEAUCE, terre de 90 arpents, érablière 3
500 entailles, lac artificiel, chalet, bonne
maison familiale, grande remise, sur grande
route. (418) 228-4695. 14/3

RÉGION DE DRUMMONDVILLE: ferme
laitière de 5 800 kg avec étable neuve,
178 x 40, capacité 90 têtes, hangar, neuf
pour machinerie 100 x 40, silos 18 x 60, 16 x
60, terre 175 arpents idéale pour personne
qui veut amener son quota. CAISSE
ÉTABLISSEMENT YAMASKA COURTIER
(514) 796-2557. 14/3

LANAUDIÈRE, STE-ÉLISABETH: Fer-
mette, maison rénovée, batisments, petits
animaux, arbres fruitiers près d'une rivière,
ENDROIT EXCEPTIONNEL, 40 minutes
de Montréal. (514) 756-2107. 14/3

RÉGION DE NICOLET: ferme de 10 974
kg avec 110 litres, 280 acres de terre, 100
têtes, machinerie, batisments et maison.
CAISSE ÉTABLISSEMENT YAMASKA,
courtier, (514) 796-2557. 14/3

RÉGION DE NICOLET: ferme laitière de
2 295 kg, 240 arpents de terre, 27 têtes,
machinerie, maison. CAISSE ÉTABLIS-
SEMENT YAMASKA, courtier, (514)
796-2557. 14/3

CANTONS DE L'EST: 220 acres, dont
110 zone blanche, vergers, érablière, fram-
boisière, proximité centre du ski et lac
Memphrémagog. Tél.: lundi au vendredi à
(514) 676-7707. 14/3

FERME LAITIÈRE: quota 2 996 kg, terre
130 acres culture, 70 boises, animaux,
machinerie, maison. ARMAND PEL-
LETIER, St-Tharcisius, cte Matapédia,
(418) 629-4915. 28/2

PETITE ferme 34 arpents avec "machine
shop" bien située, centre jardinier, à 20
milles de Montréal. Acheteur sérieux seu-
lement. (514) 454-6643. 21/3

A VENDRE OU À LOUER: St-Jean-
Baptiste, rang des Trentes, terre d'environ
200 arpents, dont 40 drainés, avec étable.
Pour information: BANQUE DE COM-
MERCE, Donald Saulnier, (514) 774-1675
ou (514) 467-5361. 21/3

AUBAINE: St-Bernard, 100 arpents, 38
000\$. ST-HERRARD DE LACOLLE: ferme
210 arpents, cottage semi-rénové, 99
000\$. D. POISSANT (514) 246-2442.
CENTURY 21 DAGINBEAU INC. (514)
678-3233. 28/2

ST-GERTRUDE, cte Nicolet: ferme laiti-
ère 300 arpents, environ 250 en culture,
troupeau Holstein, quota de lait industriel,
machinerie en bonne condition, silo 18 x
60, 2 silos à grain, à vendre avec ou sans
roulant. Tél.: (819) 297-2126. 21/3

FERME LAITIÈRE À DESCHAIL-
LONS: 140 acres, 75 en culture et 65 boi-
sées. Quota 3 712 kg, 50 têtes Holstein.
Machinerie complète. Directement du
propriétaire. Acheteurs sérieux seulement.
Comptant nécessaire: 67 000\$. TERRE
AVOISINANTE 65 arpents en location
avec option d'achat. Tél.: (819) 292-3418.
21/3

RÉGION SUD DE MONTRÉAL, Melo-
cheville: terre agricole, 100 arpents drai-
nés, sans bâtiment. Tél.: (514) 371-0048. 4/4

FERME LAITIÈRE: 141 arpents en cul-
ture, quota 3 389 kg, batisments en bonne
condition. Tél.: (418) 336-2475. 28/2

FERME LAITIÈRE: avec quota de 4 326
L. de gras, 52 L./jour, terre 126 arpents
dont 71 arpents drainés, étable de 40 stalles
avec silo, grange, maison avec garage, etc.
Aussi la machinerie. Veuillez appeler à
(514) 439-6220. 21/3

FERMETTE À VENDRE À ST-FÉLIX
DE KINGSEY: belle propriété, bungalow
en brique 32 x 42, avec abri d'auto, sous-sol
fin, petite étable (écurie) neuve de 5 ans à
tout français, possibilité de garder des che-
vaux ou petit nombre de bœufs, grandeur
30 x 36, remise 15 x 20, + terrain 6 acres,
pommiers. Acheteur sérieux seulement.
(819) 848-2676. 28/2

VAUDREUIL-SOULANGES: argile Ste-
Rosale, 2 700 unités thermiques, 800
arpents drainés culture (dont 200 loca-
tion), possibilité location 200 arpents addi-
tionnels, cellules entreposage, séchage,
machinerie. Écrire à La Terre de chez nous,
CASE 733, 555 boul. Roland-Therrien,
Longueuil, Qué., J4H 3Y9. 11/4

LOTTINÈRE: terre à vendre avec ou sans
roulant, bonnes batisments. Dynamis Magnate
15 kw. Aussi 5 000 balles foin 1984. Tél.:
(418) 796-2401. 21/3

ST-JUSTIN: ferme 78 acres, avec quota,
machinerie, bétail, batisments, cottage 7½
pièces. M.L.S.

ST-LEON-LE-GRAND: ferme d'élevage,
bâtiments 36 x 227, 67 arpents en culture et
11 arpents érablière. M.L.S.

ST-LEON-LE-GRAND: ferme de 29
arpents en culture, batisments 36 x 115 et 33
x 48, cottage 9½ pièces. M.L.S. JACQUES
BAREIL: rés.: (819) 227-2921, (819) 379-
3214 code 8138. CAISSE ÉTABLISSE-
MENT, courtier. 28/2

DISRAËL: 96 acres, route régionale,
maison rénovée 8 pièces, garage, serres,
maïs sucré, clientèle étable, machinerie
complète. (418) 449-3828. 21/3

FERME 450 arpents drainés, batisments, é-
table, silos à grain, bonne maison. St-
Antoine-sur-Richelieu. Tél.: (514)
584-3771.

MANSONVILLE, 232 acres (60 acres
environ zones blanches) 3 vergers, framboi-
sière, érablière, prairie, lacs, 2 résidences.
Vue spectaculaire, 5 minutes du Lac Mem-
phrémagog. Idéal pour pomiculteur ou
compagnie voulant investir. Tél.: (514)
292-3255, (514) 676-7707. 28/3

PRODUCTEURS DE POMMES DE
TERRES, possibilité d'effectuer les pre-
mières récoltes au Québec. ST-ANDRÉ
AVELLIN, près Montebello: 400 arpents,
252 arpents en production, duplex,
caveau, entrepôts, étable, sablière, (plan-
tations épinettes et pins 50 arpents). Tél.:
(514) 658-7138. 28/3

ST-AIME, cte Richelieu: ferme de 90
arpents en culture, avec batisments et bun-
galow. Appeler soir: ANITA JACOB,
AGROPOLÉ COURTIER (514)
789-2464. 28/3

FERME MARAÎCHÈRE: 90 arpents de
terre minérale, avec maison, entrepôt
réfrigéré, serre. Tél.: (514) 454-9383. 28/3

FERME 135 arpents, cottage 8 pièces, éta-
ble, remise, garage, érablière 700 entailles
avec équipement, 1½ mille d'Action Vale.
TRANS-ACTION MULTI-SERVICE
INC., JOCELYNE DESRANLEAU (514)
546-7782.

380 000\$. EXPLOITATION LAITIÈRE
DANS LES CANTONS DE L'EST: mai-
son de ferme & batisments excellent état.
Au delà de 100 000\$ de machinerie récente.
Valeur du quota 130 000\$. Troupeau Jer-
sey enregistré. Poulaillers donnant revenu
supplémentaire de 12 000\$ net. Informations:
DENISE DUPRAT, abonnée du
514, composez sans frais le 1-800-363-9267
poste 901 ou le (514) 263-7711 et (514)
295-2186. ROYAL LEPAGE COUR-
TIER. 7/3

FERME LAITIÈRE: quota lait nature,
industriel, 36 stalles attachées, ensilage,
cérdales, et 312 acres dont 190 en culture.
Tél.: (506) 235-3044. 28/3

ST-REMI DE NAPIERVILLE: terre à
jardinage 77 arpents dont 20 drainés entiè-
rement cultivable. Excellent terre à jardi-
nage. Demander PIERRE (514) 681-3673.
21/3

FERME 110 arpents, maison, batisments,
avec ou sans roulant, ½ mille du village.
S'adresser à: 1246 rang l'Église, St-
EUGÈNE, J0C 1J0, (819) 396-5320. 14/3

RIGAUD, FRONTIÈRE ONTARIO: super-
be belle ferme, 320 arpents, 250 cultiva-
bles, avec ou sans machinerie d'une
valeur de 70 000\$. Affaire d'or. Prix global:
300 000\$. M. VINET, LE PERMANENT
(514) 826-0111. 28/3

FERMES LAITIÈRES, fermettes et terres à
bois. FRANCINE DUPUIS (514) 471-
2328, (514) 581-0220. CAISSE ÉTABLIS-
SEMENT COURTIER. 14/3

ST-GRÉGOIRE D'IBERVILLE: 135
arpents en culture, 15 boises, étable, silo,
garage. Prix: 800 COURTIER.

ÉRABLIÈRE À ST-JACQUES: 2 000
entailles sur chaudière, évaporateur, Bom-
bardier J-5, 50 arpents. Tél.: (514)
321-0069.

OFFRE EXCEPTIONNELLE
TERRE de 195 arpents dont 185 en cul-
ture, bâtiment 45' x 55' en excellente
condition avec silo 18' x 55' et autres
remises, maison rénovée, possibilité de
transfert à 81. FORTIERVILLE (819)
287-5906. 28/3

PRÈS DE ST-HYACINTHE: mini-ferme;
beau bungalow, plusieurs batisments. Idéal
pour ranch ou petit élevage. SERGE
DECELLE (514) 773-2223. TRUST
GÉNÉRAL COURTIER.

ST-ÉCILE DE MILTON: verger 3 000
pommiers, érablière, terre de culture et
bois. D. GUILMETTE (514) 464-3401.
LE PERMANENT COURTIER.

ST-ALEXANDRE: verger 56 arpents,
maison et batisments. GHISLAINE CHA-
LIFOUX (514) 658-0628. LE PERMA-
NENT COURTIER.

VALCOURT: ferme à bœuf 600 acres, 150
culture, reste boisé, pâturages. Érablière
4 000 érables sans cabane. Maison rénovée,
vue panoramique: 140 000\$. (514) 532-
4017. 28/3

ST-SIMÉON, cte Bonaventure, Baie des
Chaleurs: 300 acres de terre, 3 maisons,
grange, silo à grain, fraisière de 25 000
plants, animaux de boucherie et machinerie.
ROTO-SPIKE Maletti 5', 1982. (418)
534-4026. 28/3

RÉGION GRANBY: ferme laitière entiè-
rement équipée, batisments récents, bonne
production. RAYMOND CUSSON (514)
467-5147. MONTREAL TRUST, courtier
(514) 467-1120.

ST-OURS: ferme grande culture, 200
arpents, maison, entrepôts, silos et machi-
nerie. RAYMOND CUSSON (514) 467-
5147. MONTREAL TRUST, courtier (514)
467-1120.

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme por-
cine maternité et 10 000 pieds pour poulets,
126 arpents drainés. MARTIN KOHLEN,
GROUPE FERMA, (514) 773-2223.
TRUST GÉNÉRAL, courtier.

RÉGION ST-HYACINTHE: petite ferme
laitière, idéal pour premier investissement.
HÉLÈNE CHARBONNEAU (514) 773-
2223. TRUST GÉNÉRAL, courtier.

ST-DOMINIQUE: ferme 130 arpents
entièrement équipée, érablière. HÉLÈNE
CHARBONNEAU (514) 773-2223.
TRUST GÉNÉRAL, courtier.

ST-DOMINIQUE: mini-ferme, plusieurs
bâtiments, très propre. Terrain 126 000 pi².
THÉRÈSE LAMOTHE (514) 773-2223.
TRUST GÉNÉRAL, courtier.

ST-PIE: fermette de luxe, idéale pour éle-
vage de chevaux. Érablière. HÉLÈNE
CHARBONNEAU (514) 773-2223.
TRUST GÉNÉRAL, courtier.

ST-ROCK SUR RICHELIEU: 332 arpents
drainés, maison, batisments, machinerie.
MARTIN KOHLEN, GROUPE FERMA
INT. (514) 773-2223. TRUST GÉNÉRAL,
courtier.

ST-VALÉRIE: ferme 82 arpents, entiè-
rement équipée, rentable. HÉLÈNE
CHARBONNEAU, (514) 773-2223.
TRUST GÉNÉRAL, courtier.

TERRE À BOIS: 4e rang, St-Charles: 5
200\$. HÉLÈNE CHARBONNEAU, (514)
773-2223. TRUST GÉNÉRAL, courtier.

YAMASKA: 66,6 arpents avec cottage
rénové 6 pièces plus 2 maisons mobiles
louées. Grandes possibilités. SERGE
DECELLE, (514) 773-2223. TRUST
GÉNÉRAL, courtier.

(RÉGION MIRABEL) LACHUTE: ferme à
jardinage, 51 arpents, bois et rivière,
kiosque de fruits et légumes très bien situé
route 158, 2 serres, 2 chambres froides, très
bonnes batisments, grande maison (possibilité
de faire 2 loges). Environ 40 milles de Mon-
tréal. Pas d'agence. Tél.: (514) 562-9222,
(514) 435-8789. 14/3

ST-ROCH DE L'ACHIGAN: ferme 130
arpents, 20 en boisé, terre à jardinage et à
patates, entrepôt pour conserver les
légumes, 38 x 132, avec ou sans maison.
Raison de la vente: retraite. Tél.: (514) 588-
3173. 14/3

JARDINAGE NAPIERVILLE: terre franche à
jardinage, superficie de 68 arpents dont 40
cultivables, le reste en boisé, batisments.
Tél.: (514) 454-2142.

TÉMISCAMINGUE: Bonne ferme
laitière rentable, 400 acres dont 350
acres en culture. Quota 5 200 kg. 70
têtes Holstein. Machinerie agricole
complète. Inf.: (819) 723-2643. 14/3

TERRES DEMANDÉES

ENCAN
Jeudi, le 7 mars 1985, à 13h00
pour
FERME RHEINTAL
propriété de
M. et Mme Hans et Hedi Buecheli
845, rang Petit St-Esprit
SITE-MONIQUE
Cité de Nicolet

En cas de grosse tempête, l'encan sera reporté au mardi 12 mars 1985, à la même heure.

ATTENTION SERA VENDU: 40 vaches de grand choix Holstein, claires au test fédéral, au choix de 70 vaches. Le troupeau comprend 120 têtes dont 13 pur sang, balance du troupeau inscrit au NIP, 10 de ces vaches sont vèlées de 3 mois à 3 1/2 mois resailles H-332, H-345 et autres; 30 seront fraîches vèlées ou vèlées sous peu. Seront vendus 12 génisses de 0 à 4 mois provenant des meilleurs taureaux du centre d'insémination artificielle comme H-261, H-332, H-281, H-308. Ce troupeau est sous contrôle du PATLQ depuis 6 ans avec une moyenne de 7 355 kg, moyenne de gras 3,7%; moyenne d'âge 3,08; moyenne de poids 586 kg. On remarque dans ce troupeau des productions dépassant 24 208 lb. La plupart des vaches vendues sont à leur premier et 2e vau descendant des taureaux H-209, H-211, H-244, H-486 et autres. La vente aura lieu sous une tente chauffée.

CAUSE: manque de main-d'œuvre

CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié

POUR INFORMATIONS:
(819) 289-5234 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanleur bilingue
SAINT-BARNABÉ-SUD
Cité St-Hyacinthe
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
Vendredi, le 15 mars 1985
à 12h00
pour
M. BERNARD LEBRUN
se rang
ST-HUGUES
CTE JOHNSON

En cas de grosse tempête, l'encan sera reporté au lundi 18 mars 1985, à la même heure.

SERA VENDU: un bon jeune troupeau d'animaux Holstein, croisé et pur sang, clair au test fédéral, comprenant: 60 têtes de choix dont 7 pur sang avec papiers; 7 inscrites au NIP, 30 bonnes jeunes vaches, plusieurs fraîches vèlées ou dues sous peu; 7 sont à leur premier veau; 9 à leur 2e veau; 10 taures de 2 ans, vèlant en juillet, août, septembre, de grand choix; 6 taures ouvertes de 14 à 16 mois; 14 génisses de 0 à 12 mois.

Le troupeau est sous contrôle du PATLQ avec une moyenne de 16 154 lb, moyenne d'âge 3 1/2 ans, moyenne de poids 620 kg.

ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: pipeline De Laval en acier inoxydable, 2 po., installation pour 60 vaches, 4 unités de traite, Duo Vac, lavage sur chariot, avec compresseur De Laval no 78, moteur 7 1/2 forces; réservoir en vrac Cheryl Burel 400 gallons; 2 balances De Laval; silo en douve de béton Dion 18' de diamètre, 55' d'hauteur; videur de silo Starline; 1 vis; écurie de marque Jutras, montée mobile 80', côté droit, environ 400' de chaîne; toutes les stalles d'étable de marque Jutras et 32 abreuvoirs Jutras; chariot à moulée manuel; tondeuse à animaux; sergent anti ruade.

RÉCOLTE: environ 120 tonnes d'ensilage de foin 21% de protéine et maïs; environ 600 balles foin de Ire coupe; environ 300 balles foin 2e coupe; balance de la paille; tas de foin.

MACHINERIE: fourragère Dion no 588 avec tête à maïs 2 rangs et 1 rang; barre de faux et pick-up à foin sur 1 000 tours et 540 tours; projecteur J.D. no 66, tuyau 9 po.; voiture à roues avec boîte ensilage Dion, 16' longueur, 3 rabatteurs; voiture 6 roues tandem J.D. 12 tonnes avec boîte ensilage Dion 16', 3 rabatteurs; monte-balles 28' longueur; presse à foin J.D. 24 T à la corde; faucheuse-conditionneuse N.H. no 489, 9' de faux, doigts courts; faneur à foin 2 toupies; 1 voiture à foin 6 roues, 20' longueur; 1 voiture à foin 6 roues 22' longueur; épandeur à fumer J.D. capacité 185 minois; 7 séchoirs à grain électriques.

L'encan aura lieu sous une tente chauffée.

CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié

Pour informations: (514) 794-2357 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanleur bilingue
SAINT-BARNABÉ-SUD
Cité St-Hyacinthe
Tel.: 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ATTENTION
GROS ENCAN DE CONSIGNATION qui aura lieu
Jeudi, le 21 mars 1985 à 9h30
chez
M. MARC GRAVELINE
200, rang Barrow
SAINT-BARNABÉ-SUD
Comté de Saint-Hyacinthe

En cas de grosse tempête, l'encan sera remis au samedi 23 mars 1985, à la même heure.

Pour tous ceux qui désirent faire vendre des surplus de machinerie agricole, veuillez vous adresser immédiatement à M. Marc Graveline (514) 792-6284.

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanleur bilingue
SAINT-BARNABÉ-SUD
Comté de Saint-Hyacinthe
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux.

Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
Mardi, le 26 mars 1985
à 12h00
pour la
FERME BRUMAR
Propriété de M. et Mme René Brunelle

684, rang du Carré
UPTON, CTE JOHNSON
En cas de grosse tempête, l'encan sera reporté au vendredi 29 mars, à la même heure.

SERA VENDU: un bon jeune troupeau d'animaux Holstein pur sang et NIP, clair au test fédéral, classifié et contrôlé PATLQ officiel, moyenne de 6 564 kg (14 440 lb), moyenne de gras 3,7%, moyenne d'âge 5 ans. Ce troupeau comprend 65 têtes de choix dont: 40 bonnes jeunes vaches, 16 sont pur sang avec papiers et 24 inscrites au NIP, 16 sont fraîches vèlées ou dues sous peu; 3 vèlant en mai, 6 en juin, 1 en juillet, 1 en août, 2 en septembre, 3 en octobre; 6 en tout temps; 7 sont à leur premier veau, 8 à leur deuxième veau; 12 sont classées bonnes dans ce troupeau des productions allant jusqu'à 12 424 kg. On remarque dans ce troupeau Hopetown O War Sandy, production de 11 538 kg avec 4,22% de gras, comptant 3 filles dans le troupeau dont une.

Tempo de 4 mois: Ade Tondra Germaine avec une production de 10 132 kg, 3,05% de gras, avec une fille prête à saillir.

SERA VENDU: 6 taures gestantes, 5 sont pur sang, 1 NIP, 1 vèlant en mai, 2 en juin, 1 en juillet, 1 en août, 1 en octobre, 4 taures ouvertes, 2 pur sang, 2 NIP. Toutes ces taures sont descendantes de mères de 20 000 lb et plus; 7 génisses de 0 à 6 mois, 4 pur sang, 3 NIP, 8 jeunes veaux. Les taureaux employés à la ferme sont H431, H332, H195, H400.

RÉCOLTE: environ 2 000 balles de foin de première coupe; 600 balles de paille d'orge; environ 175 tonnes ensilage luzerne et Sargo, 23% de protéine luzerne, 17% protéine Sargo.

MACHINERIE: tracteur David Brown, no 950, sortie d'huile, année 1964, 4 921 heures d'ouvrage; tracteur David Brown, no 990 année 1968, avec chargeur sur le devant Georges White, sortie d'huile, servodirection; muni d'une fourche à fumer et pelle à neige, pelle à terre, 1 642 heures d'ouvrage, 2 charriots 3 versoirs Fiskars, avec soc déclinable, ajustables 12 x 14 x 16 po., hydrauliques; herse à disques, semportée, 36 disques, Case; charrie à rigole hydraulique; faucheuse-conditionneuse New Holland, no 489, 1 1/2 an d'usage, avec cylindre; épandeur à fumer Oliver no 471, environ 120 minois; vis à grain sur roues 8 po., 41' de longueur Allied; voiture 4 roues avec boîte à ensilage 16'; 3 rabatteurs; arrosoir Georges White hydraulique 100 gallons; projecteur à maïs New Holland, no 27; fourragère Kuhn 1 rang, hydraulique; voiture dompeuse 4 roues avec boîte en métal, avec cylindre télescopique, 16' 6" longueur x 8 pi. longueur, côté 3' de hauteur; voiture à foin 8 roues, 20' de longeur; voiture à foin 6 roues, 18' de longeur; faucheuse International 7' hydraulique; presse à foin Oliver 620, à la corde; râtelier de côté Ford hydraulique; sarcler à maïs 4 rangs Glencoe; niveleuse 6' hydraulique; semoir à grain sur roues de fer; 2 mangeoires à foin en métal, sur roues, 20' de longeur, 2 ans d'usage; mangeoire à ensilage sur roues, 20' de longeur, 4' de largeur; 1 silo à moulée Côte, environ 8 tonnes; abreuvoir chauffant; convoyeur à ensilage 23' de longeur, moteur 3/4 de force; 53 tapis Rubber pour vaches; "tester" à humidité pour foin; brèmeuse à mouche; tableau de régie; 2 chaudières Chore Boy; 2 tondeuses à animaux Sunbeam; quantité de piquets.

La vente des animaux et la récolte aura lieu sous une tente chauffée.

CAUSE: abandon de l'industrie laitière

CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié

POUR INFORMATIONS:
(514) 549-4890 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanleur bilingue
SAINT-BARNABÉ-SUD
Cité St-Hyacinthe, QUÉBEC
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
Jeudi, le 2 avril 1985, à 11h30
pour
M. ROLAND RÉMY
250, se rang
ST-CHARLES-SUR-RICHÉLIEU
CTE VERCHÈRES

SERA VENDU: un bon jeune troupeau d'animaux Holstein, croisé, clair au test fédéral, comprenant 50 têtes, dont 35 bonnes vaches; plusieurs fraîches vèlées ou dues sous peu, descendant du centre d'insémination artificielle.

ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: pipeline De Laval 2" en acier inoxydable, neuve de 6 mois, 3 unités Duo Vac, installation pour 51 vaches; compresseur Alamo 75 +; benne à moulée; convoyeur sur grenier; génératrice 25 000 watts.

CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié

Pour plus de détails, lire l'édition du 14 mars.

ATTENTION, ATTENTION, SERA VENDU: à l'enchère publique, la ferme d'une superficie de 150 arpents plus ou moins avec boisé de 4 à 5 arpents, terrain plat, avec bon égoût de surface, portant les lots nos 268, 269, 270, 145, 147 du cadastre officiel de la municipalité de St-Charles-Richelieu, très bien bâtie, avec maison neuve (genre bungalow) 7 pièces, cave cimentée, système de chauffage électrique; grange environ 35' x 160' avec écurie; silo ensilage; silo à grain et remise; le tout très bien situé, tout près de la route 20.

CONDITION POUR LA FERME: 25% d'argent comptant ou chèque certifié, balance à discuter sur les lieux.

POUR INFORMATIONS:
(514) 467-8047 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanleur bilingue
SAINT-BARNABÉ-SUD
Cité St-Hyacinthe
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

Pour vendre votre troupeau et machinerie en 1985, par encan ou privément, estimation gratuite, MAURICE RAINVILLE, encanleur bilingue, 1640 R.R.#1 nord, St-Hyacinthe, Tel.: (514) 799-4042 ou 4124.

ENCAN
pour
REJEAN BOUCHER
à la sortie no. 202 de la Trans-canadienne
3429, rang Haut de la Rivière Est
STE-CLOTILDE DE HORTON
CTE ARTHABASKA
Mardi, le 5 mars 1985 à 12h30
ATTENTION: En cas de grosse tempête, remis au vendredi 8 mars.

SERA VENDU: un excellent troupeau de 70 têtes d'animaux Holstein de choix toutes claires au test fédéral et qualifiées pour l'exportation aux USA.

Ce troupeau comprend 41 bonnes jeunes vaches dont 12 fraîches vèlées ou dues sous peu, 6 devant mettre bas en avril 10 en juin et les autres en tout temps de l'année, 20 belles taures dont 11 âgées de 2 ans, dont 3 dues pour avril elles autres en mai et juin et 9 âgées de 10 à 12 mois "ouvertes"; 7 génisses d'élevage de 6 mois et 2 jeunes taureaux de 1 an dont un fils de Klondike et l'autre de Cananode.

Tous ces animaux de CHOIX proviennent d'insémination artificielle et vous retrouverez beaucoup avec de fortes productions jusqu'à 10 000 kg de lait, les femelles ont été inséminées à des taureaux tels que: Enhancer, Vibration, Make Rite, Doorco, Monument, Prospect.

2 Jeunes chevaux dont un poulain trotteur Standardbred et une poulche Belge de 7 mois.

MACHINERIE: tracteur M.F. no 275 diesel avec tout sécuritaire servodirection, barrage de roues, sortie d'huile, modèle 1980 avec seulement 1 400 heures d'ouvrage; charrie International à 4 rangs ajustables de 14 à 16" att. 3 pts; semoir à maïs Massey Ferguson 2 rangs att. 3 pts; épandeur à engrais chimique rotatif Bogballe, d'une capacité de 1 000 livres, att. 3 pts; fourragère New Holland Super 717, nez à bête d'Inde 1 rang, en très bonne condition; 2 boîtes à ensilage New Holland à 2 batteurs avec voiture à 4 roues Normand sur pneus 11-15, souffleur à ensilage N.H. no 25; 2 râteliers en métal de 20 sur pneus; épandeur à fumer Inter no 540, 220 minois sur prise de force; vis à grain 6" x 40" sur roues et prise de force; convoyeur à courroie de 20'; benne à moulée Fort Métal d'une capacité de 8 tonnes avec vis de déchargement et moteur; silo Supérieur 18 x 60 en dalles de béton; déboulleur de silo Patz modèle à grandes roues de 20" moteur 5 hp; chariot à ensilage Wic modèle à batterie avec chargeur, installation d'étable Houle modèle à chaîne pour 60 têtes; 20 bols à eau Houle; 44 bols à minéraux; tableau de contrôle de gestation Deschêre; 2 tondeuses à animaux et quelques autres articles trop long à énumérer.

ÉQUIPEMENT DE LAITIÈRE, FOIN, PAILLE, ENSILAGE: réservoir en vrac Zero d'une capacité de 800 gallons (3066 litres) modèle court avec lavage automatique et 2 unités de réfrigération; pipeline Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 2", installation pour 80 vaches avec 2 compresseurs Alamo 75 + et 8 unités de traite; 4 balances de contrôle Surge True-Test; 8 500 balles de foin dont 500 balles de 2e coupe; 1 500 balles de paille et 200 tonnes d'ensilage de bête d'Inde.

CAUSE DE L'ENCAN: abandon de l'industrie laitière

CONDITIONS: comptant ou prêt de banque

CANTINE SUR LES LIEUX.

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (819) 336-5468 ou à l'encanleur.

DANIEL PAUL-HUS
Encanleur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUÉBEC
Tel.: (514) 773-5660

ENCAN
sur l'ancienne ferme de
RAYMOND LABONTÉ
se rang
L'AVENIR, CTE DRUMMOND
Samedi, le 9 mars 1985 à 13h00
ATTENTION: En cas de grosse tempête, remis au lundi 11 mars.

SERA VENDU: une belle jument Belge de 7 ans très bien domptée. Un bel attelage double complet en brasse et une boîte de voiture de promenade avec banc.

3 tracteurs dont un John Deere no 710 diesel, avec cabine, servodirection, barrage de roues et sorties d'huile, en très bonne condition; Ford no 3000 diesel avec servodirection, barrage de roues et chargeur sur le devant, muni de fourche à fumer et un Ford Dexta diesel; charrie Inter 3 rangs de 14' att. 3 pts; herse à rouleaux Inter 12 x 24 trainante; 2 herse à ressorts à 3 sections att. 3 pts; épandeur à engrais chimique att. 3 pts; vibroculteur de 15' (39 dents) att. 3 pts; planteur à maïs M.F. à 2 rangs att. 3 pts, en très bonne condition; rouleau de bois; moulin à faucher International de 7' att. 3 pts; faneur à foin Lely à 2 toupies, râtelier de côté Acrobat att. 3 pts; presse à foin Massey Ferguson no 9 modèle à la corde; bonne voiture à 4 roues sur pneus 11-15 avec panier pour recevoir les balles et plate-forme 8 x 21; 3 voitures dont une à 6 roues et 2 à 4 roues avec plate-forme 8 x 16 et montants à foin; plate-forme 8 x 16; monte-balles Allied de 32' avec moteur; vis à grain 5" x 20'; épandeur à fumer N.H. de 140 minois sur prise de force; souffleur à neige att. 3 pts; chariot à ensilage Silo Car Proulx no 44 à batterie; hache-paille avec moteur; niveleuse att. 3 pts; pelle à rigole att. 3 pts; compresseur de traicureuse Surge; 4 chaudières Surge; chaudière Sauve-Pas.

ÉQUIPEMENT DE SUCRERIE: évaporateur Jutras 4 pieds 4 pces x 13 pieds et un finisseur à sirop 2 x 4 avec table.

CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue

CONDITIONS: comptant ou prêt de banque

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (819) 394-2656 ou à l'encanleur.

DANIEL PAUL-HUS
Encanleur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUÉBEC
Tel.: (514) 773-5660

ATTENTION!
CULTIVATEURS. L'encan de STUKELY SUD, Route 112, 5 milles à l'est de WATERLOO débute maintenant à 20 heures, chaque mardi.

Nous espérons que ce changement d'heure assurera un meilleur service à tous les cultivateurs.

POUR INFORMATIONS:
Mardi, après 10h00 A.M.
Tel.: (514) 297-2298

ENCAN
Samedi, le 2 mars 1985 à 10h00 A.M.
sur la ferme de
M. CAMILLIEN POULIN
rang 2 est
ST-MARTIN DE BEAUCE
à 1 mille du village à droite passé la polyvalente.

SERA VENDU: un jeune troupeau de 34 têtes Holstein de très bonne qualité dont une NIP et une pur sang; 26 vaches laitières fraîchement vèlées, 4 taures qui mettront bas à l'automne, 4 taures de 1 an.

TOUS CES ANIMAUX ONT SUBI LE TEST DU FÉDÉRAL AVEC SUCCÈS.

LA LAITIÈRE: pipeline De Laval 2 pouces en "stainless" avec 4 unités Duo Vac et compresseur Jorces. Le tout 3 ans d'usage; chaudière de traicureuse De Laval; réservoir à lait Zero 400 gallons vacuum; chauffe-eau Cascade 40; séparateur électrique De Laval; lavabo double en "stainless"; pompe à eau avec moteur électrique direct.

LA MACHINERIE: tracteur Massey Ferguson modèle 275 diesel, 1983, 260 heures avec cabine Curtis, avec chargeur Hardy modèle 80, pneus 16,9 x 30, 6 plus arrière, pneus 1000 x 16 avant, pesées aux 4 roues, PTO hydraulique, à l'état de neuf, tracteur Massey Ferguson modèle 135, diesel, 1975, 2 600 heures avec cabine Curtis très propre; souffleur à neige Georges White 6'; presse à foin Massey Ferguson modèle 124, 3 ans d'usage avec lance-balles et pneus de flottaison; faucheuse-conditionneuse New Holland modèle 479 avec cylindre et 2 faux 9 pieds 2 pouces de coupe; faucheuse 3 points Massey Ferguson, 2 wagons 19 avec ridelle en fer, 1 wagon tandem Normand, 22' avec ridelle en fer, 15 tonnes pneus 11L x 16, faneuse à foin Fahr, 4 toupies, semi-portée PTO, "chopper" Gehl 6'; râtelier de côté sur hydraulique, modèle 25 à devindoir, 5 bras, arrosoir à mauvais herbe J.D. modèle 25-A, 140 gallons U.S. sur 3 points, avec rampes 24"; mangeoire pour "chopper" 16' et 1 wagon 4 roues inclus; épandeur Massey Ferguson modèle 130; remorque à bois tandem 14' avec "pole swivel"; herse à ressorts 3 points, 30 dents, charrie 3 versoirs Massey Ferguson; herse à pacage 4 sections; charrie défonceuse; 2 charriots à patates; épandeur d'engrais chimique 3 points; épandeur à grames 3 points; barre de scie à bois avec moteur 3/4 hp; convoyeur à bois; grappe arrière 3 points niveleuse; génératrice 15 000 watts; soudeuse à Canox AC-DE; scie à ruban pour la viande, moteur 2 forces; "buffer" Black And Decker 1 force; levier à vis; 2 "clippers" électriques; chaudière électrique; chargeur électrique; 2 batteries électriques à clôture; compresseur à air 2 pistons avec moteur; écurie Jutras monte à droite avec chaîne neuve, 2 mois d'usage, 240' de long; 2 "lans" d'étable; "lan" à foin avec tunnel 66" en "plywood"; convoyeur à foin 60' avec moteur 3/4 forces Farm Duty; monte-balles 44 pieds avec moteur 1 forces Farm Duty, 23 abreuvoirs à vaches; 2 "sets" de chaîne à traicure; 1 "set" à pignon; "sleigh" double; traicure à roches; 50 balles de paille, 5 000 balles de foin de première qualité. Beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CANTINE SUR LES LIEUX

CONDITIONS DE LA VENTE: comptant

A NOTER QUE TOUTS LES ANIMAUX SE VENDRONT SOUS LA TENTE.

En cas de grosse tempête, l'encan sera remis au jeudi le 7 mars 1985.

POUR INFORMATIONS:
CLERMONT VEILLEUX
Encanleur
LA GUADELOUPE, BEAUCE SUD
Tel.: (418) 459-3332

LIONEL VEILLEUX
Commerçant
LA GUADELOUPE, BEAUCE SUD
Tel.: (418) 459-3343

ENCAN
chez
JEAN-GUY CHAMPIGNY
St-boul. Granby
Route 139

ROXTON-FALLS, CTE JOHNSON
Samedi, le 2 mars 1985 à 10h00 A.M.

SERA VENDU: outils de menuisier, outils de garage, outils de hanger, articles et un peu de ménage de maison. "press-drill" 5/8" au plancher; "press-drill" 3/4" au plancher; planeur de 15" Bromont; planeur 16" Bromont; saboteuse à courtoine; scie à métal à ruban; "chain block" électrique, capacité 1 tonne sur 110 volts; machine à pneu, 1 "kit" de compresseur pour appliquer du vernis ou de la peinture; compresseurs, 3/4 et 1 force, portatils, pour closerie ou brocheuse à air; aspirateur commercial Husky, outils neufs; génératrice sur PTO, équipement de sucrerie; et une foule d'autres articles.

ATTENTION: vous pouvez apporter les articles que vous voulez faire vendre à condition qu'ils soient en bonne condition. L'encan sera à l'intérieur.

CONDITIONS: comptant

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanleur
St-boul. Granby
ROXTON-FALLS, CTE JOHNSON Tel.: (514) 548-5733 ou (514) 548-2172

POUR tout genre d'encan je suis à votre disposition, aussi je suis acheteur de votre troupeau ou de vos animaux. JEAN-GUY CHAMPIGNY INC., Encanleur bilingue, St-boul. Granby, Roxton-Falls, cte Johnson. Tel.: (514) 548-5733 ou 548-2172.

ENCANS DE MACHINERIE DE ST-HYACINTHE. Trans-canadienne sortie 133. Prochain encan: 29 MARS 1985. Inscrivez vos machineries à vendre pour prochaines annonces. Encanleur: MAURICE RAINVILLE. (514) 799-4042, 774-3505.

ENCAN
Samedi, le 2 mars 1985 à 10h00 A.M.
sur la ferme de
M. CAMILLIEN POULIN
rang 2 est
ST-MARTIN DE BEAUCE
à 1 mille du village à droite passé la polyvalente.

SERA VENDU: un jeune troupeau de 34 têtes Holstein de très bonne qualité dont une NIP et une pur sang; 26 vaches laitières fraîchement vèlées, 4 taures qui mettront bas à l'automne, 4 taures de 1 an.

TOUS CES ANIMAUX ONT SUBI LE TEST DU FÉDÉRAL AVEC SUCCÈS.

LA LAITIÈRE: pipeline De Laval 2 pouces en "stainless" avec 4 unités Duo Vac et compresseur Jorces. Le tout 3 ans d'usage; chaudière de traicureuse De Laval; réservoir à lait Zero 400 gallons vacuum; chauffe-eau Cascade 40; séparateur électrique De Laval; lavabo double en "stainless"; pompe à eau avec moteur électrique direct.

LA MACHINERIE: tracteur Massey Ferguson modèle 275 diesel, 1983, 260 heures avec cabine Curtis, avec chargeur Hardy modèle 80, pneus 16,9 x 30, 6 plus arrière, pneus 1000 x 16 avant, pesées aux 4 roues, PTO hydraulique, à l'état de neuf, tracteur Massey Ferguson modèle 135, diesel, 1975, 2 600 heures avec cabine Curtis très propre; souffleur à neige Georges White 6'; presse à foin Massey Ferguson modèle 124, 3 ans d'usage avec lance-balles et pneus de flottaison; faucheuse-conditionneuse New Holland modèle 479 avec cylindre et 2 faux 9 pieds 2 pouces de coupe; faucheuse 3 points Massey Ferguson, 2 wagons 19 avec ridelle en fer, 1 wagon tandem Normand, 22' avec ridelle en fer, 15 tonnes pneus 11L x 16, faneuse à foin Fahr, 4 toupies, semi-portée PTO, "chopper" Gehl 6'; râtelier de côté sur hydraulique, modèle 25 à devindoir, 5 bras, arrosoir à mauvais herbe J.D. modèle 25-A, 140 gallons U.S. sur 3 points, avec rampes 24"; mangeoire pour "chopper" 16' et 1 wagon 4 roues inclus; épandeur Massey Ferguson modèle 130; remorque à bois tandem 14' avec "pole swivel"; herse à ressorts 3 points, 30 dents, charrie 3 versoirs Massey Ferguson; herse à pacage 4 sections; charrie défonceuse; 2 charriots à patates; épandeur d'engrais chimique 3 points; épandeur à grames 3 points; barre de scie à bois avec moteur 3/4 hp; convoyeur à bois; grappe arrière 3 points niveleuse; génératrice 15 000 watts; soudeuse à Canox AC-DE; scie à ruban pour la viande, moteur 2 forces; "buffer" Black And Decker 1 force; levier à vis; 2 "clippers" électriques; chaudière électrique; chargeur électrique; 2 batteries électriques à clôture; compresseur à air 2 pistons avec moteur; écurie Jutras monte à droite avec chaîne neuve, 2 mois d'usage, 240' de long; 2 "lans" d'étable; "lan" à foin avec tunnel 66" en "plywood"; convoyeur à foin 60' avec moteur 3/4 forces Farm Duty; monte-balles 44 pieds avec moteur 1 forces Farm Duty, 23 abreuvoirs à vaches; 2 "sets" de chaîne à traicure; 1 "set" à pignon; "sleigh" double; traicure à roches; 50 balles de paille, 5 000 balles de foin de première qualité. Beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CANTINE SUR LES LIEUX

CONDITIONS DE LA VENTE: comptant

A NOTER QUE TOUTS LES ANIMAUX SE VENDRONT SOUS LA TENTE.

En cas de grosse tempête, l'encan sera remis au jeudi le 7 mars 1985.

POUR INFORMATIONS:
CLERMONT VEILLEUX
Encanleur
LA GUADELOUPE, BEAUCE SUD
Tel.: (418) 459-3332

ATTENTION
Vous voulez vendre votre ferme, troupeau ou roulant par encan ou privément?
SERVICE DE VENTE
PIERRE PERRAS INC.
C.P. 968
VAL D'OR, QUÉBEC
J9P 4P8
Tel.: (819) 825-6007

ENCAN
ATTENTION: Je vous offre mes services pour tout genre de vente par encan. Ma devise est toujours la même: BIEN VOUS SERVIR. Aussi acheteur de troupeaux et de roulements de ferme. MERCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT.

JEAN-PAUL DUBOIS, encanleur
Plessisville, cte Arthabaska
Tel.: (819) 362-7240

CULTIVATEURS
JE SUIS ACHETEUR DE troupeau et de roulement de ferme ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
Encanleur bilingue, DURHAM SUD, cte Johnson. Tel.: (819) 858-2953.

ATTENTION CULTIVATEURS!
Je suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulement de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiements argent comptant. ALBERT BRETTON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC. Tel.: (418) 453-2681.

ENCAN LAITIÈRE
ARENA DE VENTE NEVRETT
ISLAND RD ORNSTOWN
5 milles à l'est d'Huntingdon
5 milles à l'ouest d'OrNSTOWN
Deuxième mardi de chaque mois.

Nous acceptons des bovins laitiers pour ces ventes. Les animaux doivent être clairs au test fédéral de brucellose et tuberculose et être éligibles pour exportation aux USA. Les belles taures de premier et deuxième veau se vendent à de très bon prix. Veuillez appeler à l'avance pour consignation à ces ventes.

SERVICE TRANSPORT DISPONIBLE POUR PLUS D'INFORMATION
VENTE NEVRETT (514) 829-2000

ROGER D'Aoust
Encanleur
Tel.: (514) 829-3487

CULTIVATEURS
VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulement de ferme par encan ou privément partout au Québec? Je suis votre homme. Mes clients me recommandent à leurs amis.

DANIEL PAUL-HUS
Encanleur bilingue bilingue
635, rue Papineau
St-Hyacinthe
Tel.: (514) 773-56

35 millions pour agriculture et forêt

par Victor Larivière

Le gouvernement fédéral dépensera près de 35 millions de dollars pour l'agriculture et la forêt en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent et dans une partie de la Côte-du-Sud d'ici 1988 dans le Plan de l'Est. Ce qu'il y a de nouveau dans ce programme annoncé préalablement par les libéraux, c'est qu'on a maintenant l'assurance qu'il sera poursuivi par les conservateurs. André Bissonnette, ministre d'État aux petites entreprises, le confirmait en conférence de presse, il y a deux semaines à Rimouski.

En agriculture, on a déjà dépensé près de trois millions et demi de dol-

lars sur un budget total de 12 300 000 \$. Le plus gros de cet argent, soit 7 250 000 \$, ira à la modernisation et à la reconstruction de la ferme expérimentale de La Pocatière. Ces travaux devraient être terminés à l'automne 1986. Selon Gaston Grammond, responsable de ce dossier à Agriculture Canada, les projets ont pris un certain temps à démarrer, mais il semble que ça rentre bien maintenant. Ces programmes d'un nouveau type présentent une dimension recherche à laquelle on n'est pas habitué.

On a déjà réalisé la construction d'un centre de traitement des grains d'une capacité de 600 tonnes métriques à Caplan. La Coopérative qui en

est propriétaire offre le service de traitement des grains à tous les producteurs du territoire, diminuant ainsi les coûts de transport. L'an prochain, on prévoit au même endroit, la construction d'un entrepôt de pommes de terre.

Jusqu'à présent huit projets d'expérimentation soumis par les producteurs ont été acceptés et d'autres sont à l'étude. On fera l'essai de la micro-informatique sur 20 fermes laitières commerciales de la région I, dans le but d'augmenter la productivité de ces entreprises. On expérimentera aussi un planteur de pommes de terre avec des tubercules ronds. Par ce projet, on vise une plus grande qualité de la semence produite, des rendements plus élevés et moins de maladies. On réalisera cette expérience à Lejeune au Témiscouata.

Le syndicat de gestion de Rivière-Ouelle verra à adapter un logiciel pour en faire un outil d'analyse de groupe. Sur la Ferme Joseph Proulx et Fils inc. de Saint-Anaclet, on mettra à l'essai des variétés précoces de maïs à ensilage, dont les unités thermiques sont adaptées à la région. Cette culture pourrait s'avérer avantageuse pour les producteurs laitiers et d'animaux de boucherie, comme alternative à l'ensilage d'orge ou d'herbes.

Les Fermes Boval inc. de Lac-au-Saumon continueront à expérimenter les silos-meules pour produire un ensilage à moindre coût. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant semblent très satisfaisants. Un autre projet semblable, sur plate-forme de ciment celui-là, est mené sur la ferme laitière d'Alain Bélanger de Saint-Jean-de-Dieu.

Sur la ferme Filiber à Petite-Matane, on comparera deux rations totales mélangées, l'une à base d'orge et l'autre à base de maïs pour un troupeau de 100 vaches laitières. On pense pouvoir ainsi augmenter la productivité d'une vache. Encore sur la ferme Boval de Lac-au-Saumon, on évaluera différentes rations alimentaires pour la croissance et la finition de 1000 bouvillons en utilisant les ressources locales, étant donné que la région ne produit pas de maïs.

Le programme forestier

Les producteurs de boisés privés de la région peuvent se prévaloir d'une aide individuelle pour réaliser des travaux de mise en valeur en bénéficiant d'un support technique et de contributions financières. Ce programme s'adresse à 12000 producteurs forestiers répartis dans 202 municipalités rurales du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Côte-du-Sud. Le Service canadien des forêts qui patronne le projet s'est associé aux trois syndicats de producteurs

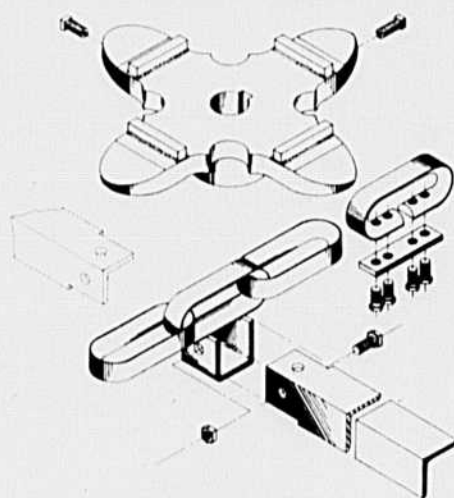
suite à la page 31

BONNE NOUVELLE

La chaîne écoureur 20-100
maintenant
fabriquée et vendue
par



et ses distributeurs



No 20-100

Pour plus de renseignements, consultez notre représentant local ou



2020 RTE NAT. No. 112
ST-CÉSAIRE
CTÉ. IBERVILLE, P.Q.
JOL 1T0
TÉL.: 514-469-2986



TAUREAUX GELBIEH À L'ÉPREUVE

Tous à 100% de sang pur (mère et père tous deux vérifiés)

Par leur combinaison d'aptitudes maternelles et d'aptitudes de croissance supérieures, les Gelbvieh conviennent à tout programme de croisement commercial. Quel que soit votre objectif (poids plus élevé au sevrage, meilleur gain au parc d'alimentation, qualité supérieure de la carcasse, rendement des coupes et ou génisses fertiles de remplacement à lactation élevée), l'hérédité Gelbvieh se met à l'oeuvre pour améliorer votre programme.

137 taureaux Gelbvieh à l'épreuve en 1984-85.

Renseignements supplémentaires:
écrire ou téléphoner à l'Association Gelbvieh

Nom
Adresse
No de téléphone

CANADIAN GELBIEH ASSOCIATION
165 George Craig Blvd., N.E., Calgary International Airport
Calgary, Alberta T2E 7H3 — (403) 277-2072



Raymond, Chabot,
Fafard, Gagnon Inc.

Syndic

Dans l'affaire de la faillite de:
Comptoir agricole St-Roch inc.
Faillie

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits, lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot.

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Lot 1: Terrain de 53 250 pieds carrés et bâtisse en 4 sections servant de meunerie comprenant au total environ 4155 pieds carrés avec silos intérieurs.

Valeur municipale uniformisée
56 110 \$

Lot 2: Stock de marchandises comprenant entre autres différents grains et différentes moulées en poche et en vrac, ainsi que médicaments et produits sanitaires.

Prix vendant 43 051 \$

Lot 3: Machinerie comprenant entre autres, vis sans fin, broyeuse à maïs, moulange à marteaux, moulangeuse à mélasse, etc.

Valeur marchande 28 650 \$

Lot 4: Équipement comprenant entre autres, 10 silos et une balance extérieure, d'une capacité de 64 000 livres.

Valeur marchande 61 090 \$

Lot 5: Mobilier de bureau.

Valeur marchande 1 795 \$

Lot 6: Camion tracteur 10 roues International diesel 1980, 6 cylindres, modèle F2575.

Valeur marchande 24 000 \$

Lot 7: Camion 10 roues International 1980, diesel, 6 cylindres, modèle F1954 avec boîte dompeuse en aluminium.

Valeur marchande 24 000 \$

Lot 8: Remorque-dompeuse De Blois 1973, modèle RD, boîte aluminium.

Valeur marchande 20 000 \$

Lot 9: Remorque-dompeuse Labrie 1984, modèle DN, boîte aluminium avec une vis sans fin et pompe à vrac.

Valeur marchande 35 000 \$

* Tous les lots sont grevés de liens ou de privilèges.

Les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic, Jean Robillard de Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon inc., qui les recevra jusqu'à 14h00, le 12e jour de mars 1985.

Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit "SOUMISSION - COMPTOIR AGRICOLE ST-ROCH INC."

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15 pour cent du montant de la soumission; pour les immeubles, le dépôt exigé est de 5 pour cent.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic, à 14h00, le 12e jour de mars 1985.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'Article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente sous réserve des additions, modifications ou omissions en totalité ou en partie des conditions de vente apportées par le syndic.

Le détail de toutes les conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou sur les lieux lors de l'inspection et lesdites conditions et réserves seront affichées dans les lieux où les biens sont offerts en vente.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les biens mentionnés aux lots 1 à 9 se trouvent au 20, boul. Rémi-Henri, Saint-Roch-de-l'Achigan, Québec.

Les lieux précités seront ouverts pour l'inspection des éléments d'actif en question, le 6e jour de mars 1985, entre 10h00 et 18h00.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M. Réjean Bouchard, du bureau du syndic.

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon inc.
JEAN ROBILARD, Syndic

1200 ouest, boul. St-Martin
Bureau 200
Chomedey, Laval, Québec H7S 2E4
Tél.: (514) 382-9234

Bovins Porcs

C'est du positif

Le revirement dans le "bon" sens qu'on avait observé dans notre analyse du rapport sur les bovins en engraissement aux États-Unis au 1er janvier 85 s'est finalement poursuivi tout au cours du mois de janvier de sorte que le 1er février 1985, il n'y avait plus que 3% de plus de bovins en engraissement sur les fermes américaines comparativement à l'année précédente. Sans plus tarder, voici les principaux résultats de cet inventaire.

Bovins en engraissement aux États-Unis Rapport mensuel, 7 États '000 têtes

	1985	1984	85/84
En engraissement au 1er janvier	8 617	8 006	108%
Placements en janvier	1 452	1 566	93%
Ventes en janvier	1 782	1 569	114%
Autres disparitions	118	86	137%
En engraissement au 1er février	8 169	7 917	103%

Les ventes de bouvillons en janvier et au début de février ont été largement supérieures à ce que l'on avait observé à la même période l'an dernier. Cet afflux de bovins d'abattage, alors que la demande saisonnière périclitait, avait forcé une légère baisse des prix. Toutefois, la situation devrait se corriger à court terme. De fait, le rapport sur les bovins en engraissement nous apprend qu'il reste moins de bouvillons prêts à vendre qu'on ne l'estimait au préalable. Tout indique que le marché reprendra sous peu le terrain perdu au cours des dernières semaines. Cette croissance du prix devrait d'ailleurs se maintenir jusqu'au début du troisième trimestre de l'année en cours.

Et à plus long terme...

Difficile pour l'instant de prévoir la tendance des prix au cours des troisième et quatrième trimestres de l'année 1985. Toutefois, la forte diminution des placements depuis le début de l'hiver devrait se traduire par une diminution comparable des abattages au cours de la deuxième moitié de l'année. Ainsi, certains analystes du marché à terme prétendent que la valeur du contrat à terme échéant au mois d'août devrait dépasser incessamment celle du mois d'avril. Les perspectives du marché au comptant au cours du troisième trimestre s'annoncent donc des plus positives. Et même si cette tendance se renversait au quatrième trimestre, le niveau des prix à cette période sera à coup sûr plus élevé qu'à la même époque l'an dernier. En définitive, le marché sera de plus en plus dans les mains des vendeurs...

Gaëtan Bélanger, agronome
Fédération des producteurs de bovins
du Québec

Des approvisionnements abondants

Voilà comment on peut expliquer la baisse que l'on vient de connaître encore une fois cette semaine.

Les livraisons étaient à la hausse en Ontario et aux États-Unis où la semaine a débuté par des livraisons records à certains terminaux. Ce surplus de mise en marché s'explique par les retards que la température avait occasionnés la semaine précédente.

De plus, il apparaît que l'on commence déjà à connaître la baisse saisonnière des prix que l'on observe habituellement en mars, où les mises bas de l'automne commencent à atteindre le marché.

Enfin, on notait la semaine passée aux États-Unis que la demande pour la viande de porc était faible, plus faible que celle des autres viandes rouges.

Il semble donc bien que, sur le marché nord-américain, il y ait une offre de porc trop élevée pour la demande des consommateurs. En fait, cette demande du consommateur canadien est plutôt stagnante depuis quelques années et inférieure à celle observée aux États-Unis ou dans la "Communauté Économique Européenne".

Ainsi en 1980, la consommation par habitant de viande de porc était de 69 lb au Canada mais de 74 lb aux États-Unis et de 81 lb en Europe. Malheureusement, trois ans plus tard, notre consommation avait baissé à 63 lb, comparée à un niveau de 66 lb chez nos voisins du Sud.

Beaucoup de préjugés demeurent face à la viande de porc, d'où l'importance de la promotion visant à mieux faire connaître le produit et en particulier sa faible teneur en gras qui est l'une des plus faibles parmi les viandes rouges.

Lise Bergeron
secrétaire adjointe
Fédération des producteurs de porcs
du Québec

Grains

Les contrats à terme de mars et mai du blé ont clôturé à 2,65¢ et 2,72¢ dollars le boisseau en date de vendredi, le 22 février 1985.

Perspectives américaines

En ce début de l'année 1985, les

perspectives agricoles américaines ne sont pas très brillantes. En fait, elles font état d'une diminution de revenus à la ferme, de contraintes accrues pour les agriculteurs aux prises avec des difficultés financières et d'une augmentation des surplus pour les principales cultures. L'agriculture canadienne n'est pas à l'abri de certains facteurs qui justifient ces perspectives et elle peut difficilement s'isoler du contexte que cette situation engendre sur le marché international. Le secteur céréalier peut être cité en exemple.

En fait, le revenu à la ferme devrait décroître aux États-Unis, en raison d'une diminution des prix des céréales. Ainsi, la valeur des exportations devrait diminuer en 1985, en dépit d'une augmentation du volume des exportations durant la même période. En l'absence de programme visant à diminuer les surplus céréaliers cette année, il est difficile de prévoir une amélioration de cette situation pour la prochaine récolte.

L'évolution du prix des contrats de blé transigés à la Bourse de Chicago reflète bien ces considérations: premièrement, le prix des contrats se transige vers la baisse depuis la fin juin 1984, date vers laquelle la récolte pouvait être évaluée. Deuxièmement, le prix du contrat de décembre 1985 est moins élevé que celui du contrat de mars 1985. Cela signifie que, pour l'automne prochain, les participants anticipent que les prix seront encore plus bas qu'ils ne le sont présentement.

Cette détérioration rapide du marché peut surprendre surtout si l'on considère qu'elle survient quelques mois après l'expiration d'un programme visant à réduire les surplus céréaliers américains.

Faudrait-il réinstaurer un programme en nature (très cher pour les con-

tribuables américains) ou laisser le marché opérer librement (très cher pour les agriculteurs)? Il semble que l'école de pensée favorisant un équilibre naturel du marché prédomine à un moment où, justement, l'administration américaine trace l'ébauche de sa future politique agricole.

Les problèmes de l'agriculture américaine sont reconnus. Ils sont liés à l'ampleur du déficit américain qui gonfle les taux d'intérêt et la valeur du dollar US. Ainsi, les coûts de production ont augmenté au cours des dernières années, alors que les prix ont dû être réajustés vers la baisse afin de préserver les débouchés sur le marché international. La valeur des exportations agricoles diminue et la position financière d'un bon nombre d'agriculteurs est précaire. Les États-Unis doivent favoriser une augmentation de ses exportations agricoles en développant de nouveaux marchés.

Ceci implique qu'il faudra réduire le coût du dollar américain ou/et le prix des produits agricoles. Pour réduire le coût du dollar américain, il faudrait réduire le déficit américain en augmentant les taxes et/ou en diminuant les dépenses. Ce n'est pas une solution à court terme. Pour réduire le prix des produits agricoles, il faudrait laisser le marché opérer librement en réduisant la portée des programmes de support des prix. En d'autres mots, selon un observateur, le gouvernement américain doit proposer une politique qui définit, ou bien la place de l'agriculture, ou bien le rôle de l'ex-agriculteur au sein de l'économie. Le choix n'est pas si simple, les gestes ne seront pas aussi lourds de conséquences, mais le débat sera chaud au cours des prochains mois.

Armand Mousseau
agent d'information

Source: Chronique des grains, 11 février 1985.

Pâtes et papiers... suite de la page 16

ment celles du Québec, subiront le contrecoup de cette façon d'agir.

Cette forte concurrence des USA a cependant permis à l'industrie papetière d'ici de conquérir de nouveaux marchés et de diversifier sa production. Elle a aussi suscité des investissements en vue de moderniser les usines québécoises. On a même vu, en 1981, un record d'investissements, soit 471 \$ millions, pour l'industrie des pâtes et papiers au Québec: la plus haute somme jamais investie par une industrie au cours d'une seule année au Québec.

L'ignorance parmi les dangers

Qu'il s'agisse de pâtes et papiers, de déforestation ou de déboisement, des dangers menacent la ressource forestière du Québec. Ils sont nombreux et aggravés par l'ignorance, a déclaré M. André Duchesne, au 65e congrès annuel de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, division bois et forêts, congrès tenu à Montréal.

Constat confirmé par un groupe de travail qui s'est penché, sous l'égide du ministère Énergie et Ressources (MER), pendant deux ans, sur la recherche et le développement. Les conclusions de l'étude du MER révèlent que la grande majorité des Québécois croit que les forêts du Québec sont inépuisables et que le temps se charge de rétablir les équilibres brisés par l'exploitation de la ressource. Elles révèlent aussi que l'importance de la forêt comme écosystème complexe et source d'activités est largement méconnue.

Ces concepts erronés expliquent en partie "la façon désinvolte avec laquelle notre société a traité sa ressource forestière depuis 100 ans", affirme M. Duchesne, qui ramasse ainsi la situation:

"La population a demandé l'accès à la forêt, et elle l'a eu. Mais on a passé à côté de l'essentiel. Il ne s'agit pas de

mettre la hache dans les parcs nationaux et dans les réserves écologiques, où les banlieusards vont faire du ski de randonnée ou du camping sauvage pour fuir le ciment de leur bungalow. Mais il s'agit de faire pousser la forêt commerciale, librement, en harmonie avec l'existant. Ce n'est pas du tout incompatible. Au contraire, c'est complémentaire. Faudrait cependant, par exemple, cesser d'exproprier trois fois trop large pour des réserves écologiques ou trois fois trop large pour l'installation de pylônes porteurs d'électricité."

On devra avoir recours au réalisme et à la technologie. Or, la technologie forestière d'ici n'est pas aussi avancée qu'on pourrait le croire.

Un conseiller en foresterie de réputation internationale, M. Jean-Louis Lussier, estime que nous n'utilisons au Québec que de 10 à 20 pour cent du potentiel de production de la biomasse du territoire forestier.

"On compte parmi les pertes: la portion d'un arbre qui n'est pas utilisée dans le processus de fabrication de produits forestiers, l'affectation de territoires forestiers à d'autres fins, les essences non utilisées, les pertes de fibre aux usines et la perte d'une production potentielle de bois attribuable à l'absence d'aménagement intensif. Grâce à l'intensification des recherches et du développement technologique quant aux procédés de fabrication, aux nouveaux marchés, aux instruments sylvicoles et à la biologie forestière, nous serons peut-être en mesure de recouvrer le quart — au moins — de ces pertes."

Notre ignorance à l'égard de la forêt ne date pas d'aujourd'hui. En 1935, dans sa célèbre "Flore laurentienne", Marie Victorin écrivait: "Durant le premier quart du vingtième siècle, l'épinette noire est pour ainsi dire méconnue des Québécois. Ainsi, combien de gens pourraient identifier l'épinette noire par sa silhouette?"

R.O.



REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

Semaine se terminant le 16 février 1985

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES

En caisses régulières.

Prix moyens pondérés du transformateur

POULETS

Moins de 2 kg frais (A)	2,041 \$
Moins de 2 kg cong. (A et utilité)	2,089 \$
2 kg et plus frais (A et utilité)	2,363 \$
2 kg et plus cong. (A et utilité)	2,440 \$

DINDONS

Moins de 5 kg cong. (A)	—
5 kg et moins de 8 cong. (A)	—
8 kg et plus cong. (A)	—

Semaine se terminant le 1er mars 1985

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

A griller 1,60 kg — 1,90 kg	1,045 \$
(poids en deça ou excédant poids négocié peut entraîner réduction 1¢ le kg)	
Gros poulet 3,15 kg — 3,40 kg	1,205 \$
(poids en deça ou excédant poids négocié peut entraîner réduction 2¢ le kg)	

POULES

moins de 2,3 kg	24 ¢
2,3 kg et plus	58 ¢

JEUNES DINDONS

moins de 5,4 kg	1,425 \$
5,4 kg et moins de 9 kg	1,43 \$
9 kg et plus	1,485 \$

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 25 février 1985

	Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec	Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal
Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs Québec

A Extra Gros	1,02 \$	1,02 \$	1,27 \$
A Gros	1,01 \$	1,01 \$	1,26 \$
A Moyens	90 ¢	98 ¢	1,23 \$
A Petits	55 ¢	61 ¢	86 ¢
A Très Petits	22 ¢	28 ¢	53 ¢
En vrac			03 de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC JANVIER 1985

% des quotas produits payables en Classe I 84,50%

Prix de la Classe I	48,96 \$
Prix moyen du lait excédentaire	38,50 \$

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 de matière grasse; différentiel de 0,50 \$ par dixième de kilogramme de gras pour le lait payé en Classe I et à l'excédentaire.)

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage semaine se terminant le 22 février 1985

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admis sible 92 points 4,764 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 4,784 \$/kg. Prix de vente par la Commission canadienne du lait 4,784 \$/kg 92 et 93 points.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,153 \$/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 2,851 \$/kg. Procédé rouleau, 1,050 \$/kg. Aliments du bétail, 1,103 \$/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 1,967 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 48,2 ¢/kg. Animale 35,4 ¢/kg

Jeudi 21 février 1985

Prix du fromage: blanc 4,869 \$/kg, coloré 4,876 \$/kg.

FRUITS et LEGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m.

le 26 février 1985

BETTERAVE: moyenne 2,50-3,00/25 lb, 4,00/12 sachets de 2 lb

CAROTTE: 2,00-2,50 sac 25 lb, 5,00-5,50/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, grosse 5,50-6,00/50 lb

CHOU: vert 6,50-7,00/caisse 40 lb, 4,50-5,00/sac 50 lb, gros 4,00-4,50/sac 50 lb, rouge 6,50-7,00/caisse 12 unités

ÉCHALOTE FRANÇAISE: 7,00-7,50/boîte 10 lb, 6,00-6,50/caisse 12 sachets de 250 gr

ENDIVE: 7,50-8,00/caisse 5 lb

OIGNON: jaune moyen 4,50-5,00/50 lb, 6,00-6,50/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, 2,50-2,75/25 lb, 1,25-1,50/10 lb, petit 75 ¢-85 ¢/10 lb, gros 5,50-6,00/sac 50 lb, rouge 9,00/12 sachets de 2 lb, 8,50-9,00/sac 50 lb

PANAIS: 7,50-8,00/12 sachets de 2 lb, 6,00-6,50/sac 20 lb

POIREAU: 5,00-6,00/boîte 12 unités

POMME DE TERRE: lavée 5,00-5,50/caisse 50 lb, 3,00-3,25/sac 50 lb, 1,35-1,50/sac 20 lb, 75 ¢-90 ¢/sac 10 lb, 6,00/10 sachets de 5 lb, grosse 4,00/sac 50 lb, rouge 3,00-3,25/sac 50 lb, 6,25/10 sachets de 5 lb, 5,50-6,50/caisse 50 lb

RUTABAGA: 2,50-2,75 sac 25 lb, 5,50-6,00/50 lb, gros 3,00-3,25 sac 50 lb

Prix de la pomme à l'état frais

Suite à leur réunion du 30 janvier dernier, les membres du Comité de prix de la pomme à l'état frais ont convenu des prix suivants:

A compter du 4 février 1985

McIntosh A.C.	Prix minimum net vendu au détaillant	Livré au grossiste (prix du détaillant moins 12,5%)
12 x 3 lb	12,50	11,50
9 x 4 lb	12,50	11,50
8 x 5 lb	13,00	12,00
Cell pack 120	16,00	15,00
Cell pack 140	14,00	13,00
4 x 4 pintes	9,00	8,00
Minot (vrac)	9,50	8,50

Cortland A.C.	Prix minimum net vendu au détaillant	Livré au grossiste (prix du détaillant moins 12,5%)
12 x 3 lb	10,94	10,06
9 x 4 lb	10,94	10,06
8 x 5 lb	11,38	10,50
Cell pack 120	14,00	13,13
Cell pack 140	12,25	11,38
4 x 4 pintes	7,88	7,00
Minot (vrac)	8,31	7,44

Pour toutes les variétés, ajouter 0,50 \$ de plus (0,25 \$ pour les 4 x 4 pintes) lorsque vendues dans les régions périphériques (plus de 180 milles de Montréal). Lorsque l'acheteur prend livraison directement chez le producteur ou l'emballleur, une allocation de transport de 0,35 \$ est allouée et déduite du prix minimum fixé.

Ces prix sont disponibles au codaphone: (514) 384-5156

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 22 février 1985.

	Construction et Standard (\$/1 000 p.m.p.)	Utilité
2 x 4 po L/A (vert)	245 \$	198 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

BOVINS

BOVINS VIVANTS (\$/100 lb poids vif)

Marchés du Québec

Vaux de grain:	Catégorie	Nombre	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen (\$/lb)	Semaine précédente
26 février 1985					
Région de Montréal:					
300-400 lb			91,00-99,00	96,00	—
400-450 lb			89,00-98,00	94,00	94,00
450-500 lb			83,50-96,00	89,00	88,00
500 lb et plus			70,00-87,50	78,50	83,00
Région de Québec: —					
					PRIX NON DISPONIBLES

Source: MAPAQ, Montréal (514) 384-8250.

Marché de Montréal

Vaux de lait	Semaine terminée le 23 fév. 85	Semaine précédente
Choix	100,00-114,00	100,00-115,00
Bons	85,00-100,00	85,00-100,00
Moyens	60,00-85,00	60,00-85,00
communs	—	60,00-85,00
de remplacement		
Bons	85,00-115,00	85,00-116,00
Communs et moyens	60,00-84,00	75,00-84,00
Vaches		
D1, D2	52,00-53,75	54,00-56,75
D3	47,00-53,00	48,00-54,75
D5	40,00-48,00	40,00-50,00
Taureaux	56,50-64,00	57,75-64,75

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement (grosse ossature, maigre)		
Bouvillons 800 lb et +	—	80,00-85,00
Bouvillons 600-800 lb	86,00-92,00	81,00-87,00
Bouvillons 400-600 lb	—	80,00-90,00
Taures 700 lb et +	—	74,00-82,50
Taures 500-700 lb	72,00-80,00	78,00-81,50
Taures 300-500 lb	—	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & +	84,00-87,00	86,00-90,00
Taures A1, A2, 850 lb & +	78,00-83,00	80,00-85,00

Source: Ag. Canada, Ottawa 1-800-267-8370

Marché d'Omaha (U.S.\$)

Bouvillons de choix		
1 100-1 300 lb	62,50-64,00	63,50-65,50
Taures de choix	—	—
900-1 100 lb	61,00-63,00	62,50-64,00

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

Bovins d'abattage	21 fév. 85	Joué précédent	Année précédente
avril 85	66,20	67,32	68,95
juin 85	67,77	68,37	67,82
août 85	66,10	66,67	64,77
oct 85	64,72	64,95	62,67
déc 85	66,27	66,65	63,62
Vaux d'emboche			
mars 85	70,92	72,27	70,55
avril 85	71,72	72,37	69,50
mai 85	71,17	71,72	67,60
août 85	72,27	72,45	67,55
sept 85	71,60	72,00	67,20
oct 85	71,40	71,40	66,50

Source: The Gazette, Montréal

BOVINS ABATTUS (\$/100 lb carcasse)

Prix de gros aux États-Unis (U.S.\$)	Joué 21 fév. 85	Joué précédent	Année précédente
Bovins de choix	97,00	97,00	102,00

Source: National Provisioner

Prix de gros du boeuf de l'Ouest expédié par rail à Montréal

	Période du 19 au 25 fév. 85	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1, A2	148,00	148,00	147,00
Taurillons A1, A2	146,00	146,00	145,00
Bouvillons type laitier A1, A2	144,00	144,00	142,00
Taures A1, A2	146,00	146,00	145,00
Bouvillons A3	138,00	138,00	137,00
Taures A3	135,00	135,00	134,00
Bouvillons A4	133,00	133,00	132,00
Taures A4	131,00	131,00	130,00
Taurillons B1	133,00	133,00	132,00
Bouvillons type laitier B1	128,00	128,00	127,00
Taurillons C1	130,00	130,00	130,00
Bouvillons type laitier C1	125,00	125,00	124,00
Taures C1	117,00	120,00	109,00
Vaches D1, D2	107,00	110,00	102,00
Vaches D3, D5	107,00	110,00	102,00
Vaches D4	100,00	103,50	95,00

Sources: Ag. Canada, Mtl (514) 931-6716

MAPAQ, Mtl (514) 384-3619

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 23 fév. 85	Semaine précédente	Année précédente
12,14	12,27	13,34

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 — au 100 lb) Semaine du 18 février 1985

71,00 \$	Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux
Total des abattages de porc québécois	94 512
Source: Agriculture Canada	
Porcs	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
Région	
St-Hyacinthe	—
De Lanaudière	39,75 \$
Côte-du-Sud	37,50 \$
Nicolet	—
Estrie	38,50 \$

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 25 février 85	La semaine dernière
Porcs 70,65-70,90	Porcs 73,45-74,40
moyenne 70,75	moyenne 73,93
Truies 55,25	Truies —
moyenne 55,25	moyenne —

Prix payés en Ontario

Porcs 69,15-73,75	Porcs —
moyenne 70,57	moyenne 73,07
Truies 54,80-58,50	Truies —
moyenne 55,10	moyenne 65,05

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 22 février 1985

	Indice	Prix
Sujets		
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 250 \$
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 \$
Truies hybrides	contrôlées	180,00 \$

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	21 fév. 85	Joué précédent
avr. 85	54,45	45,10	47,07	47,37
juin 85	55,40	48,40	52,47	52,67
août 85	54,37	47,50	52,40	52,30
oct 85	51,75	45,00	48,00	48,35
déc 85	50,85	46,30	48,40	48,60
fév. 86	49,70	46,25	48,37	48,60

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de la région de Montréal le 25 février 85

Catégorie	Nombre	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen (\$/lb)
Total: 273			
30-60 lb	63	1,10-1,40 \$	1,25 \$
légers 60-80 lb	28	1,10-1,25 \$	1,18 \$
lourds 80 lb et +	21	95 ¢-1,10 \$	1,16 \$
agneaux de lait	161	1,50-1,70 \$	1,59 \$
brebis et béliers	85	40 ¢-52 ¢	45 ¢

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 20 fév. 85

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen (\$/lb)
-----------	------------------	--------	-----------------------	--------------------

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 22 février 1985

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Trois-Rivières	Québec
blé	198,90	—	—	199,45
avoine	177,60	—	—	176,75
orge	170,60	—	162,70	167,60
maïs américain no 3	—	—	164,85	167,60
maïs ontarien no 2 (sur rail)	165,95	—	—	170,55

Base de prix: en vrac FOB camion sauf pour maïs ontarien

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	l'an dernier
son de blé	151,00	148,25
gru de blé	146,00	148,25
tourteau de soja 49%	251,26	340,95
tourteau de soja 44%	—	318,90
tourteau de canola 34%	155,20	234,00
luzerne déshydratée	193,00	215,00

Prix publiés à la fermeture des marchés à Thunder Bay (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
25 fév. 85	158,00	134,50	132,75
22 fév. 85	156,90	134,70	132,50
21 fév. 85	156,90	132,40	130,10
20 fév. 85	158,10	133,15	132,50
19 fév. 85	158,20	133,20	133,25

Note: les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Sources: MAPAQ
Office des provenances du Canada

Crise...

suite de la page 3

aide plus efficace du gouvernement fédéral.

Le puissant syndicat des Teamsters est en train d'organiser une "coalition" formelle d'agriculteurs et de syndiqués en vue de défendre leurs intérêts respectifs. La coalition promet que les syndiqués appuieront les agriculteurs pour qu'ils obtiennent un moratoire d'un an sur les saisies et l'effacement ou la diminution des taux d'intérêt. En retour, les fermiers membres de la coalition promettent de réclamer l'abolition des lois qui interdisent l'atelier fermé, et la réalisation d'autres objectifs syndicaux.

Plus de travaux...

suite de la page 5

glements par le Ministère qui agace aussi les agriculteurs concerne la norme de superficie d'épandage. Elle varie maintenant selon le type de culture alors qu'il était auparavant permis d'épandre le fumier de 3,3 unités animales par hectare. L'agriculteur peut maintenant épandre le fumier de 4,13 unités animales dans un champ de

EN PLEIN AIR...
FAITES-LE DONC,
POUR VOIR!



maïs, mais seulement celui de 2,75 unités dans un champ de foin ou encore 0,55 dans un champ de sarrasin. Si cette modification n'affecte pas les agriculteurs de la région de Montréal qui font beaucoup de maïs, elle n'a fait que grossir les problèmes d'épandage de ceux de plusieurs autres régions où il ne se fait pas de ce type de production. Entre autres, les régions de la Beauce et de Québec perçoivent ce changement comme un retour en arrière.

Cette invitation de l'Union à utiliser ces moyens de pression pour faire fléchir le Gouvernement à ses demandes d'aide financière aux agriculteurs peut en inquiéter plusieurs. C'est pourquoi, on les assure que, selon les conditions habituelles et s'ils se conforment aux recommandations faites, que l'Union défendra ceux qui pourraient être poursuivis par le ministère de l'Environnement.

Le conseil général croit qu'il est pressant que le Gouvernement porte une oreille attentive aux demandes d'aide financière des agriculteurs qui sont soucieux de protéger leur environnement sans avoir les moyens d'en absorber tous les frais, surtout pas dans l'actuelle conjoncture économique.

Excellente année...

suite de la page 2

poser des questions ou de faire des suggestions.

Ainsi un délégué a demandé pourquoi la Fédération ne verse pas de ristournes dans le porc. On lui a expliqué que comme il n'y a qu'une petite proportion du porc abattu qui vient des sociétaires, verser des ristournes risquerait de créer des inéquités.

Un autre délégué a demandé pourquoi, alors que le Québec produit 60% de ses besoins en céréales, la Fédération n'achète que 17% de son grain au Québec. M. André Bergevin, un cadre de la Coopérative, a répondu qu'en fait c'est 75% de ses besoins que le Québec produit, et que si la Fédération n'achète que 17% de ses grains ici, les coopératives en général achètent 30% de leurs céréales sur place. Si la proportion n'est pas plus élevée, a-t-il dit, c'est parce que la mise en marché des céréales est déficiente. "On a mis beaucoup d'incitatifs pour développer la production, a-t-il dit, mais on a peu fait pour savoir comment on va envoyer ces grains-là dans les meuneries. C'est un problème qui va prendre du temps à se régler."

En réponse à une question, le président, M. Paul-Émile Saint-Pierre, a dit que c'était important que la Fédération reste dans le domaine de la machinerie agricole. Il a cité le cas des agriculteurs des Prairies qui, avec l'effondrement de l'industrie, se trouvent dépourvus de services d'entretien de leurs machines parce qu'ils ne se sont pas donné un mouvement de ce côté-là. À ce point de vue, a dit M. Saint-Pierre, les producteurs du Québec ont plus d'avantages.

Les délégués ont adressé un message au Premier ministre du Québec, au ministre des Finances et au ministre des Coopératives et Institutions financières leur demandant de créer au plus tôt le régime d'investissements coopératifs promis dans le budget de 1984 et qui devait entrer en vigueur pour l'année fiscale 1985.

Ils ont également adopté une résolution demandant aux gouvernements fédéral et provincial d'adopter en matière de financement agricole les changements que revendiquent les associations de producteurs.

35 millions...

suite de la page 28

de bois des régions concernées pour l'aide technique auprès des propriétaires. Après quelques mois d'application (31 décembre 1984) 1105 propriétaires ont décidé d'adhérer au programme. On pense en rejoindre de trois à quatre mille au cours de la durée du plan, d'ici 1988.

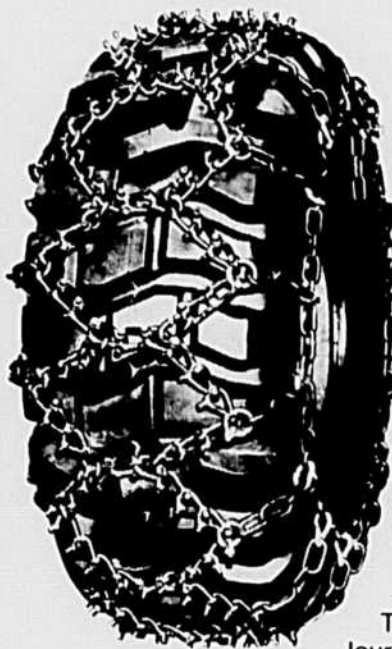
On financera des travaux sylvicoles, l'approvisionnement en plants, des arrosages à l'aide d'un insecticide biologique en forêt privée. Une entente portant sur certains travaux forestiers a été conclue avec le Conseil de

bande de Restigouche. On réalisera aussi deux projets pilotes de drainage forestier à Saint-Onésime et à Saint-Bruno de Kamouraska. Toute une série de moyens sont mis en oeuvre pour informer les propriétaires forestiers et pour leur apporter le soutien technique nécessaire dans l'exécution des travaux les plus appropriés chez eux.

Seulement trois des vingt-deux millions et demi de dollars disponibles ont été dépensés jusqu'à maintenant dans ce programme. Dans le tableau qui suit, on présente un bilan financier du Plan de l'Est au 31 décembre 1984 et les budgets alloués pour toute la durée du programme, dans tous les secteurs concernés.

Bilan financier

Composantes	Dépenses et engagements (1) mai 1983 — déc. 1984 (en millions de \$)	Budget 1983-1988 (en millions de \$)
Agriculture	3 474	12 300
Forêts	3 166	22 486
Transports	9 386	49 100
Pêches	60 133	91 310
Industries manufacturières	8 198	31 000
Tourisme	1 592	14 532
Mines	1 310	3 000
Réserves et administration	195	40 994
Total	87 454	264 722



LES CHAÎNES TRYGG

Pour rouler en toute liberté

Les chaînes TRYGG, robustes et durables, vont partout où vous voulez aller. Grâce à ses crampons durcis en profondeur et à ses mailles soudées, les chaînes TRYGG vous offrent la meilleure traction qui soit.

Dans la neige, sur la glace, en forêt ou dans les champs, les chaînes TRYGG passent partout où il faut passer.

Chaînes à anneaux, chaînes à camions, chaînes TRYGG SMTB H.D. pour la machinerie forestière, travers de chaîne à glace ou tordus, chaînes K Twinloc pour pneus à rainures profondes, crochets: autant de chaînes TRYGG qui vous permettent, où que vous alliez, de rouler en toute liberté.

Enchaînez-vous à la qualité TRYGG!

A votre prochaine visite chez votre marchand, demandez les chaînes TRYGG.



Distribuées par

Morneau & Thibodeau

218 rue Principale, C.P. 2100
St-Romuald (Québec) Canada
G6W 5M3

Tel.: (418) 839-4127

AVIS AUX PRODUCTEURS MARAÎCHERS

HM HARRIS MORAN

SEMENCES DE LÉGUMES

employées par les plus importants producteurs du Québec

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

Au service des producteurs maraîchers depuis 35 ans

H. Dubois & Fils Ltée

750 NOTRE-DAME, ST-REMI, QUÉ. J0L 2L0

Pour information sans frais partout au Québec

1-800-361-3617 — local: 454-4641

MAI

JUIN

JUILLET

Date du semis: le 1er mai

Premier instar
chrysomèle des racines

Deuxième instar
chrysomèle des racines

Troisième instar
chrysomèle des racines

COUNTER

¹ Plus de la moitié de l'insecticide Counter a disparu le 29 mai

LORSBAN

Plus de la moitié de l'insecticide Lorsban a disparu le 25 juin

DYFONATE

insecticide

La plus grande partie de l'insecticide Dyfonate est toujours à l'oeuvre

SOURCE: Demi-vies moyennes présentées dans des études scientifiques effectuées par des universités indépendantes et publiées en 1982.

* Marque déposée de Stauffer Chemical Company, États-Unis
1 Counter est une marque déposée de American Cyanamid Co.
2 Lorsban est une marque déposée de Dow Chemical Co.

L'insecticide Dyfonate pour le maïs reste dans les champs aussi longtemps que les chrysomèles des racines.

Dyfonate
vous offre des
piastres pour une
meilleure répression
des insectes!
L'offre se termine
le 30 juin.

(Voyez votre fournisseur
pour plus de détails!)

Les experts ont constaté que si vous appliquez un agent de répression des chrysomèles des racines quand vous semez votre maïs... à la fin d'avril ou au début de mai... plus de la moitié de cet insecticide pourrait avoir disparu à la fin de juin. Malheureusement, c'est à ce moment-là que le jeune maïs en a le plus besoin. C'est à peu près entre le 1er et le 15 juillet, à leur phase du "troisième instar", que les larves des chrysomèles des racines font les plus grands ravages. Comme à ce moment-là, il ne reste pas tellement d'insecticide Counter ou Lorsban, votre maïs pourrait être gravement endommagé.

Dyfonate réprime les chrysomèles des racines pendant toute la saison

Les mêmes études scientifiques démontrent cependant que l'insecticide Dyfonate persiste dans le sol jusqu'à 50% plus longtemps que tout autre insecticide du genre. Il reste efficace et actif assez longtemps pour protéger votre maïs durant toute la dangereuse période du "troisième instar".

Dyfonate vous assure une répression ininterrompue des larves précoces et tardives des chrysomèles des racines du maïs.

Dyfonate détruit le pire fléau du maïs

Dyfonate vous permet d'enrayer les chrysomèles des racines du maïs... les insectes les plus dévastateurs dans les champs du Québec. En 17 saisons d'usage, on n'a signalé aucun cas où les chrysomèles des racines du maïs avaient acquis une résistance à cet insecticide.

Pour votre maïs, profitez de l'insecticide qui n'abandonne pas le combat avant les chrysomèles. Exigez Dyfonate... de Stauffer.



Les Produits Chimiques
Stauffer du Canada, Ltée
1151, rue Denison
Markham, Ontario
L3R 3Y4

Fiabilité en phytoprotection.

Distribué au Canada par Chipman, Stoney Creek, Ontario. Lisez toujours l'étiquette et suivez attentivement les instructions.



Exceptionnellement persistant,
Dyfonate est là quand vous en
avez le plus besoin.